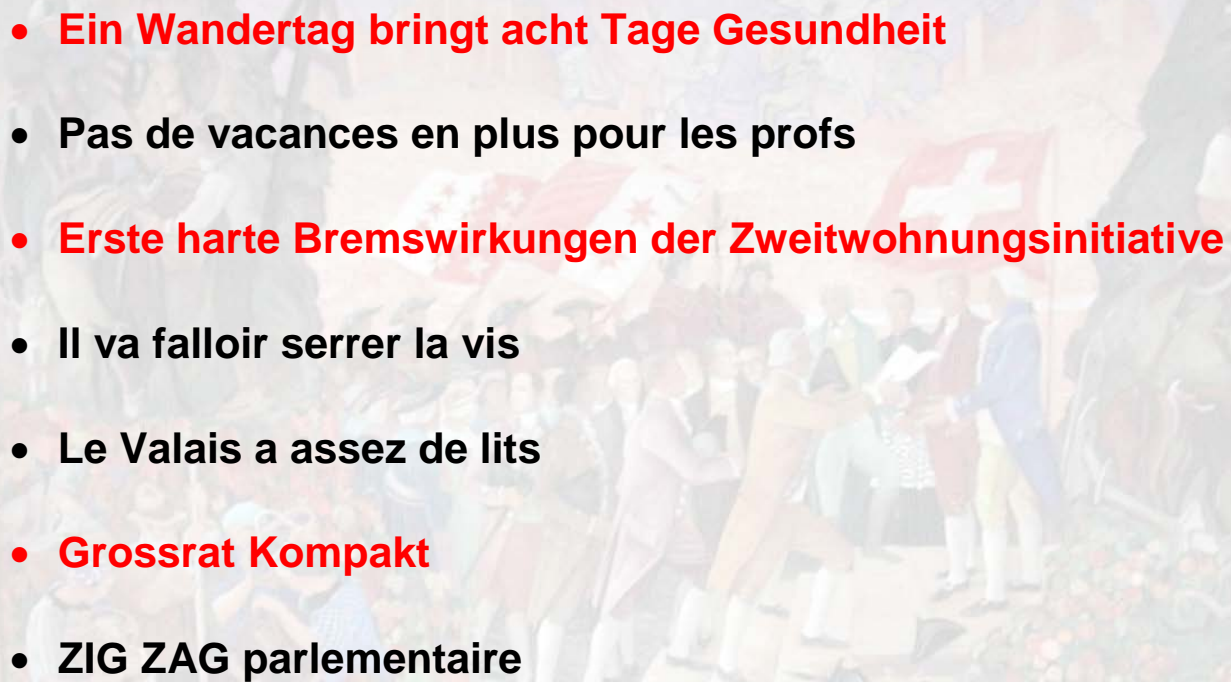




- 
- **Ein Wandertag bringt acht Tage Gesundheit**
  - **Pas de vacances en plus pour les profs**
  - **Erste harte Bremswirkungen der Zweitwohnungsinitiative**
  - **Il va falloir serrer la vis**
  - **Le Valais a assez de lits**
  - **Grossrat Kompakt**
  - **ZIG ZAG parlementaire**

**FACEBOOK** Laetitia Massy fait les frais d'un piratage.

# Ces «amis» qui nous veulent du mal

Un «ami» Facebook vous demande de téléphoner au 0901 901 959 pour débloquent son téléphone? Attention, arnaque! Laetitia Massy, députée au Grand Conseil et vice-présidente du Parti libéral-radical valaisan en a fait l'amère expérience. Son compte a été piraté.

Mercredi matin, quelques-uns de ses «amis» ont reçu un appel au secours via la messagerie du célèbre réseau social. «*Mon phone est bloqué*», était-il écrit, photo de profil à l'appui. Pour lui permettre d'obtenir un code de

fier ses coordonnées. Fort heureusement, alertée par ses «vrais amis», elle a pu reprendre aussitôt le contrôle de son identité.

D'autres internautes valaisans n'ont pas eu cette chance. L'un d'eux raconte que les hackers ont eu le temps de changer son adresse e-mail et son mot de passe. Résultat, impossible d'accéder à son profil Facebook, ni à son compte de messagerie.

## Ilot suisse

En Suisse, havre de paix des pirates, les moyens tardent pour



## « L'usurpation d'identité numérique n'est pas un délit dans notre pays. »

**SÉBASTIEN FANTI** AVOCAT SPÉCIALISTE DU DROIT DES TECHNOLOGIES AVANCÉES

déblocage, les destinataires étaient priés de téléphoner à un opérateur, un appel soi-disant gratuit. Intrigués par le français approximatif du texte, certains ont flairé l'arnaque et ont contacté la politicienne par un autre biais. Mais d'autres, moins méfiants, ont empoigné leur combiné et composé le numéro indiqué. Mauvais réflexe, car il s'est avéré que ce dernier était surtaxé de quarante francs par minute!

«*Je suis tombée dans le panneau comme une débutante*», avoue Laetitia Massy. «*J'ai reçu un message privé, me disant que des photos de moi se trouvaient sur la toile. Comme il y avait un lien, j'ai cliqué, sans vraiment réfléchir.*»

Quelques minutes plus tard, l'usurpateur avait réussi à se connecter à son compte et à modi-

lutter contre le phénomène. «*L'usurpation d'identité numérique n'est pas un délit dans notre pays*», tempête Sébastien Fanti, spécialiste du droit des technologies avancées.

En réalité, seule l'utilisation qui en est faite peut être poursuivie pénalement. C'est par exemple le cas de la calomnie ou de la diffamation. «*Contre la cybercriminalité, notre défense est digne d'une ligne Maginot. Or nous avons une guerre du XXI<sup>e</sup> siècle à mener. Il est urgent que les politiques comblent cette lacune du Code pénal*», ajoute le cyber-avocat.

En attendant, une règle d'or s'impose: tourner sept fois l'index au-dessus de sa souris avant de cliquer... Et prendre les précautions d'usage, rappelées à l'adresse [piratage.lenouveliste.ch](http://piratage.lenouveliste.ch). ● **JEAN-YVES GABBUD**

# «Ein Wandertag bringt acht Tage Gesundheit»



**Valrando-Prominenz.** Valrando-Präsident Claude Oreiller, Direktorin Angelica Brunner, Gemeindepräsident Norbert Carlen, Grossratspräsidentin Marcelle Monnet-Terretaz, «Rekordläuferin» Johanna Keller, Präfekt Herbert Volken und Suonen-Präsident Charly Wuilloud (v. l.) an der Valrando-GV in Reckingen. FOTO ZVG

**RECKINGEN | Wandern ist nicht nur ein Erlebnis in der Natur, sondern steigert das Wohlbefinden unserer Gesellschaft und fördert zudem die persönliche Gesundheit. Valrando-Generalchef Henri Mévillot brachte es an der Valrando-Generalversammlung am Samstag in Reckingen auf den Punkt als er erklärte: «Ein Wandertag bringt acht Tage Gesundheit.»**

Die Vereinigung für Wanderwege (Valrando) mit ihren über 2000 Mitgliedern feiert in fünf Jahren ihr 75-jähriges Bestehen. Grund sich schon an der 69. GV im Goms unter dem Vorsitz von Verbandspräsident Claude Oreiller Gedanken zu diesem Jubiläum zu machen. Weniger er-

freulich: Das Valrando-Projekt «Sternschnuppenjagd» für die 200-Jahr-Feier unseres Kantons 2015 wurde von der Jury nicht berücksichtigt.

## Wie am Schnürchen

Die Pflichttraktanden der 69. Generalversammlung, von Direktorin Angelica Brunner mit ihrer 20-jährigen Valrando-Erfahrung minutiös vorbereitet, konnte oppositionslos und ohne Wortmeldungen wie am Schnürchen abgewickelt werden. Verbandspräsident Oreiller kam kurz auf die Geschichte der 1943 von Pierre Darbellay gegründete Wandervereinigung zu sprechen, die erst 2004 auf Valrando umgetauft wurde. Dank stattete er in seinen Ausführungen namentlich der Loterie Romande, den Schweizer Wanderwegen und dem Staat

Wallis ab. Mit der Inkraftsetzung des Gesetzes über die Wege des Freizeitverkehrs auf den 1. Januar 2012 werden die Verantwortlichkeiten der öffentlichen Hand klar geregelt. Die Jahresrechnung schloss bei einem Millionenbudget mit einem Einnahmenüberschuss von knapp 25 000 Franken ab. Für 2013 wurde ein Kostenvorschlag in der gleichen Größenordnung verabschiedet. Die Valrando GV 2014 findet in Val d'Illeuz statt. Auf den 9. Juni dieses Jahres laden die Walliser Suonen unter Präsident Charly Wuilloud zur Jahresversammlung nach Grächen ein.

## 8000 km Walliser Wanderwege

1335 Teilnehmer nahmen an den 55 Wanderungen von Valrando teil. Bei den über

200 Wanderstunden wurden 62 000 Höhenmeter absolviert. Das Walliser Wandernetz ist auf 8000 km Wanderwege gestiegen. National kommt man auf 60 000 km. Nicht weniger als 270 000 gelbe Tafeln weisen schweizweit den Wanderern den Weg. Wie schon in den vergangenen Jahren konnte Johanna Keller für die Rekordteilnahme an 25 Wanderungen geehrt werden. Eine Auszeichnung in Abwesenheit erhielt auch Leuk Tourismus für die 40-jährige Verbandszugehörigkeit.

## Grussadressen und Gratulation

Die Valrando-Jahres-Versammlung war prominent besucht. Gemeindepräsident Norbert Carlen entbot der Valrando-Familie den Willkommensgruss.

Dabei gab er aktuelle Daten und Fakten der fusionierten Gemeinde Reckingen-Glurigen bekannt und skizzierte die wirtschaftliche und touristische Zukunft des Goms. Danach lud er zum Apéro in die Mehrzweckhalle nach Glurigen ein. Grossratspräsidentin Marcelle Monnet-Terretaz und Regierungsstatthalter Herbert Volken unterstrichen in ihren zweisprachigen Reden die sportliche Bedeutung und den wirtschaftlichen Hintergrund von Valrando für den ganzen Kanton. Direktorin Angelica Brunner, ihr Team und der Vorstand durften Dank und die Gratulationen für die geleistete Arbeit entgegennehmen. Die Tagung schloss mit einer Wanderung in der Region und der Besichtigung der Bio-Käserei in Glurigen. | **wb**

## EMPLOYÉS D'ÉTAT

# «La finance ne doit pas être l'unique pilote d'un Etat»

La Fédération des magistrats, des enseignants et du personnel de l'Etat du Valais (FMEP) veut que le Gouvernement prenne en compte les facteurs humains dans sa gestion des finances publiques. D'autant plus que le canton se porte bien financièrement. «Le Valais est un des meilleurs élèves de Suisse romande. Il est difficile de faire mieux», a déclaré mardi la présidente de la FMEP Marylène Volpi Fournier, lors d'une conférence de presse.

«Le projet d'initiative du Parti libéral radical (PLR) nous surprend. Ce n'est pas une bonne idée de se baser uniquement sur le Produit intérieur brut (PIB) pour déterminer la performance économique d'un canton. Cet indice est adapté au porte-monnaie, pas à l'être humain. Et la croissance n'engendre pas automatiquement une amélioration du bien-être», poursuit la présidente de la FMEP. La fédération, forte de 9000 membres, soit un tiers du budget de l'Etat, entend bien donner de la voix pour que «la finance ne soit pas l'unique pilote d'un Etat».

### Philippe Nantermod réagit

Des propos que n'a pas manqué de commenter Philippe Nantermod, député PLR au Grand Conseil, sur le réseau social Facebook: «La FMEP affirme qu'on ne peut pas observer la taille de l'Etat au regard du PIB. Les impôts sont pourtant pris sur les richesses produites, pas en pourcen-

*tage du bonheur des citoyens. La FMEP confond la critique de la pertinence des indices pour calculer la santé d'une société des indices, contestés par aucun économiste, qui permettent d'évaluer la taille d'un Etat. Le débat sur le frein à l'expansion de l'Etat va être passionnant...»*

### Pas de frein supplémentaire

Pour Marylène Volpi Fournier, ce culte du «sacro-saint PIB» représente «un système ABS au véhicule financier de l'Etat. Le double frein aux dépenses et à l'endettement joue déjà parfaitement son rôle». Elle en appelle à une bonne gestion des finances publiques «sans tomber dans l'hystérie de la réduction des dépenses». D'autant que, selon elle, les prévisions pessimistes annoncées ces dernières années n'ont pas eu d'incidences négatives sur les résultats financiers du canton.

«Certes il y a eu des baisses mais le Valais a toujours su faire face. Il faut arrêter avec les discours ambiants de catastrophisme perpétuel.»

Pour le syndicat, les finances de la fonction publique sont saines et doivent le rester. Pour qu'elle puisse continuer de jouer son rôle dans l'enseignement, les infrastructures et le développement. En restant adaptée aux besoins d'une population qui a enregistré près de 40 000 personnes supplémentaires ces treize dernières années. ● FRANÇOIS DE

**RIEDMATTEN**

# Du parlementaire au ministre, la difficile mue d'Oskar Freysinger

> **Valais** Le conseiller d'Etat frise les limites de la collégialité et provoque un tollé

> Il n'a pas encore trouvé le ton qui sied à sa fonction



Oskar Freysinger. Tirailé entre son parti et sa fonction?

Marie Parvex

Oskar Freysinger commence son mandat de conseiller d'Etat avec fracas. Un style très médiatisé, entre effets de manche et polémiques. Consensuel sur la forme, mais pas sur le fond.

Sa dernière apparition télévisée a provoqué un tollé dans le milieu enseignant et dans la plupart des partis politiques. Le 23 mai, il déclare à la RTS qu'accepter des enfants sans papiers dans les écoles n'est pas une bonne pratique et qu'une direction d'école ayant connaissance d'un tel cas devrait en informer l'Etat. Avant d'affirmer n'avoir jamais dit ça.

Au Grand Conseil, Oskar Freysinger formule des doubles messages. Il défend formellement le point de vue du Conseil d'Etat sur certains thèmes mais précise en

suite au parlement qu'en tant que conseiller national, il prône l'inverse, jouant avec les limites de la collégialité.

La semaine dernière, il a envoyé un courrier à tous les enseignants du canton pour leur signifier l'abrogation «avec effet immédiat de la directive intitulée «Cadre relatif aux semaines précédant ou suivant l'année scolaire», précisant qu'il ferait de même avec tous les règlements dont la plus-value n'est pas avérée. Le style est ferme, et souligne la volonté et le message du nouveau conseiller d'Etat en faveur des enseignants. Mais l'abrogation de ce cadre n'a en réalité pas d'effet concret sur les obligations des enseignants. «Ces explications préci-

saient le cadre d'application d'un article qui est entré en force dans la loi sur le traitement des enseignants», explique l'ancien chef du département, Claude Roch. «Ce courrier ne sert à rien si ce n'est à mettre les enseignants dans sa poche. Ces derniers manquent d'informations et les associations devront mieux communiquer à ce sujet», estime Didier Jacquier, président de la Société pédagogique valaisanne (SPVAL).

Malgré sa nouvelle fonction, Oskar Freysinger continue à exprimer ses prises de position personnelles sur divers sujets par le biais des réseaux sociaux ou même d'une tribune dans *Le Nouvelliste* de lundi. Dans cette dernière, il accuse le «système politico-économico-médiatique» de détruire son image dans les médias. «Même si les attaques vont se poursuivre sans discontinuer et s'amplifier, je ne suis pas homme à céder face à la manipulation et aux mensonges», écrit-il.

Malgré tout, le conseiller national PDC Yannick Buttet estime qu'Oskar Freysinger est en état de grâce en Valais. «Il peut dire et faire ce qu'il veut, ça n'a pas de conséquence, et c'est encore plus fort dans le Haut-Valais.» Pour lui, comme pour plusieurs autres observateurs, le ministre n'a pas encore trouvé son costume. Tenu à la

collégialité, moins médiatisé que dans son rôle de parlementaire, et dont le pouvoir est encadré par les lois, le parlement et le gouvernement. «Perdre le contact avec la presse lui occasionne un problème d'ego», estime Yannick Buttet.

«Ces coups d'éclat sont nécessaires pour marquer sa différence avec les autres partis bourgeois»

«L'UDC a une pratique: être toujours très visible. Ces coups d'éclat lui sont nécessaires pour marquer sa différence avec les autres partis bourgeois», analyse René Knüsel, politologue à l'Université de Lausanne. En même temps, Oskar Freysinger doit convaincre au-delà de l'électorat UDC et, cela, il ne peut le faire que sur des touches emblématiques. Par exemple avec le «plan Gitans», qui permettra d'évacuer les gens du voyage s'ils s'installaient sur un terrain privé sans autorisation, ou avec l'interdiction du port du voile intégral adoptée par le parlement. Avec les réformes scolaires aussi, terrain très émotionnel dans un canton plutôt conservateur.

Face à Oskar Freysinger, l'opposition prend ses marques et s'organise. Le PLR a visiblement choisi cette voie, au Grand Conseil en tout cas. Le PS et les Verts semblent se préparer à réagir quand le conseiller d'Etat franchira à leurs yeux la ligne. Avec sans doute pour conséquence des fronts plus marqués et des partis plus profilés.

## Conflit avec le Service de l'enseignement

Inquiétudes partagées sur le climat de travail

«Je suis un peu inquiet au sujet du climat qui règne entre le service et le conseiller d'Etat», avoue l'ancien chef de département Claude Roch. «Il est de notoriété publique qu'il existe entre eux un conflit de personnes», explique-t-il. «J' imagine qu'Oskar Freysinger n'entend pas travailler avec Jean-François Lovey», affirme Didier Jacquier, président de la Société pédagogique valaisanne (SPVAL). Jean-François Lovey est l'un des acteurs principaux des réformes actuelles de l'école valaisanne, qui ne sont pas dans la ligne politique de l'UDC. Dans les années 90 déjà, il avait collaboré à l'élaboration d'un projet de réforme scolaire appelé «Educa-

tion 2000», contre lequel Oskar Freysinger, alors enseignant au collège de la Planta, s'était élevé vigoureusement.

«Il est certain que ces deux personnes ne défendent pas la même vision de l'école», estime Didier Jacquier. Le problème, c'est qu'aux côtés de Jean-François Lovey il y a tout un service qui a œuvré à la réforme de l'école. Comment réagiront ces gens-là si leur chef est remplacé?»

La tension transparait dans les actes. Différents courriers adressés aux enseignants valaisans ne sont plus écrits par le chef de service mais directement par le secrétaire général du département et par le conseiller d'Etat. Le chef de service n'était pas présent au Grand Conseil au moment du traitement de la loi sur l'enseignement primaire. Il n'a pas non plus assisté à la séance

de la commission du parlement qui traitait des différents amendements déposés. «Avec moi, il aurait été présent, c'est important pour répondre à certaines questions plus pointues et parce que les chefs de service et leurs adjoints ont la responsabilité opérationnelle du travail qui se réalise sur le terrain par les directions d'école et par les enseignants», explique Claude Roch.

Pour de nombreux observateurs, ce sont les signes d'une mise à l'écart de Jean-François Lovey, qu'Oskar Freysinger souhaiterait remplacer. *Le Temps* a essayé à plusieurs reprises de joindre le chef de service, sans succès. Soumis à la question par Canal 9, le ministre répond quant à lui: «Pour le moment tout cela est en discussion.»

M. P.

# Als Christoph Michlig gehen musste

**Was haben eine Empfangssekretärin und der Personalchef beim Staat Wallis gemeinsam? Beide dürfen nicht ins Kantonsparlament gewählt werden.**

Das Gesetz über die Unvereinbarkeiten des Kantons Wallis regelt unter dem Artikel Nr. 7 Absatz c) die Unvereinbarkeiten die ein Grossratsmandat aufgrund der Gewaltentrennung mit sich bringt.

**Spitalärzte dürfen nicht, Lehrer aber schon**

Dieser Gesetzesartikel hat zur Folge, dass die Angestellten des Staates Wallis und diejenigen des Gesundheitsnetzes nicht ins Walliser Kantonsparlament gewählt werden dürfen. Dies führt teilweise zu «kuriosen» Gegebenheiten. So darf beispielsweise ein frei praktizierender Arzt, wie beispielsweise der amtierende SVP-Grossrat

und Kardiologe Patrick Hildbrand in Sitten als Grossrat für die Anliegen des Bezirkes Brigweibeln. Ein Spitalarzt hingegen, der beim Gesundheitsnetz Wallis angestellt ist, darf bei den Grossratswahlen nicht kandidieren. Speziell ist auch die Situation bei den Staatsangestellten. Ein Ingenieur bei der Dienststelle für Strassen- und Flussbau darf nicht im Walliser Kantonsparlament sitzen, ein Lehrer aber schon, und dies, obwohl auch er seinen Lohn als sogenannter Staatsangestellter bezieht.

**CSPO-Grossrat musste die Koffer packen**

Ein Liedchen von dieser sonderbaren Walliser Gesetzgebung kann auch der ehemalige CSPO-Grossrat Christoph Michlig singen. Bei den Grossratswahlen am 1. März 2009 schaffte Michlig mit 2159 Stimmen, auf dem zweiten Platz hinter dem heutigen CSPO-Fraktionschef Diego

Clausen, die Wiederwahl ins Walliser Kantonsparlament. Die Freude war aber nicht von langer Dauer. Als Michlig kurz darauf seine Arbeitsstelle wechselte und Abwart an der Oberwalliser Mittelschule OMS St. Ursula wurde, musste er sein Grossratsmandat abgeben. An seine Stelle rückte der Briger Sekundarlehrer Hans Schwestermann nach. Mit 2029 Stimmen hatte er die Wahl in den Grossen Rat im Gegensatz zu Michlig nicht geschafft.

**Das Wallis steht alleine da**

Als einziger Kanton in der Romandie kennt das Wallis noch einen solch «skurrilen» Gesetzesartikel. Nun kommt aber Bewegung in die Sache. Voraussichtlich in der September- oder Dezember-Session des Grossen Rates wird eine entsprechende Gesetzesänderung zugunsten der Staatsangestellten diskutiert.

verm



**Alte Zeiten.** Christoph Michlig als CSPO-Grossrat am Ostermontag 2005.

FOTO WB

# Juger les casseurs, et non Facebook



## Philippe Nantermod

Facebook est-il responsable? La question est sur toutes les lèvres depuis que le site internet a servi de plateforme d'appel à la manifestation illégale en ville de Berne, avec les résultats inacceptables que l'on connaît.

Tirer sur le réseau social est de bonne guerre. Le code pénal suisse prévoit déjà à son article 28 une punissabilité des médias dite en cascade, soit subsidiaire, lorsqu'ils ont servi à commettre un acte délictueux (en l'espèce, l'instigation à l'émeute ou du moins à la violation du règlement municipal sur les manifestations) et que l'auteur ne peut être découvert ou traduit en justice en Suisse. Je suis évidemment d'avis que le format du média importe peu et assimiler un site internet comme Facebook à une publication traditionnelle est parfaitement défendable.

Il s'impose néanmoins de garder à l'esprit que ce n'est pas Mark Zuckerberg qui s'est mis en tête de charger la police bernoise à coups de feux d'artifice, mais bien une bande de petites frappes idéologisées en mal de sensations fortes.

Des événements similaires à ceux qu'a connus la ville de Berne, la Suisse et le monde en ont connus certaines ces dernières décennies. En 1999, soit bien avant l'apparition des réseaux sociaux, on se rappelle de la bande de voyous qui mettaient Seattle à feu et à sang en

marge du sommet de l'OMC. Depuis, les 1er Mai, G8, matches de football et autres forums de Davos constituent l'occasion traditionnelle pour des désaxés de saccager l'espace public et la propriété privée, au nom de valeurs politiques délétères, qui associent l'usage de la violence à la fin qu'ils poursuivent, la remise en cause complète la plus radicale de l'ordre établi. Autant dire que la qualité de cette idéologie est à l'image des rues dévastées laissées par les casseurs au lendemain de leurs expéditions nocturnes.

Facebook a bon dos. Tirer sur le messenger est trop facile. La Ville de Berne n'a pas pris la peine d'interdire la manifestation, malgré les appels lancés sur Internet. Les

La qualité de cette  
idéologie est à l'image  
des rues dévastées  
par ces voyous

pleutres qui ont appelé au rassemblement de samedi n'ont même pas osé agir à visage découvert. A lire les pancartes brandies dans les défilés décrits sans ironie comme «pacifiques», on reconnaît la patte grossière de certains milieux auto-proclamés alternatifs qui rejettent avec ardeur la société capitaliste, du moins tant qu'elle ne les abreuve pas de subventions et autres aides publiques à la culture.

De même, la volonté des acteurs de la manifestation, le lendemain des heurts, de condamner les débordements ayant eu lieu en marge de la manifestation est inacceptable. L'anonymat permis

par Internet rend les abuseurs de cet anonymat à l'avance responsables de tous les dégâts causés par leurs suiveurs.

Que certains s'affirment fièrement marginaux n'a rien de condamnable a priori. Mais la décence impose aux autorités de cesser de soutenir au moyen des deniers publics une culture qui voit dans les institutions – dont pourtant elle dépend – la source de toutes les aliénations. Quant aux démolisseurs du samedi soir, le problème se trouve davantage dans notre procédure et dans notre droit pénal que sur les serveurs internet des entreprises américaines. Il ne doit plus être admis que des déprédations puissent rester impunies. C'est aussi un problème de volonté politique. La honte de couvrir ces démolisseurs me saisisait si, en tant que représentant des autorités bernoises, je restais les bras ballants. [...]

Derrière chaque banc public arraché, derrière chaque arrêt de bus démoli, derrière chaque graffiti bavé, il y a un contribuable qui a renoncé à une partie de son revenu pour financer l'activité de l'Etat. Rien n'est gratuit, c'est simplement payé par quelqu'un d'autre. Qui doit dès lors payer les coûts des actes de vandalisme d'une bande de grands gamins qui confondent message politique et goût du conflit violent?

Les coupables doivent être traduits en justice, payer les dégâts et assumer leurs responsabilités. Si quelque chose doit être fermé après les événements du week-end passé, c'est plus la Reithalle et autres squats que Facebook.

.....  
Député PLR au Grand Conseil  
valaisan  
.....

## CONSTRUCTION

### La Lex Weber a du bon

Dans un élan cantonal orchestré par les grands penseurs du canton, la Lex Weber a certes des inconvénients mais aussi des effets bénéfiques. A la lecture de notre «Pravda», quelques ténors le disent. Les entreprises devront licencier et les premiers touchés seront les étrangers et les mal formés, professionnellement parlant.

Les effets positifs seront d'une part que les entreprises dignes de ce nom sous-traiteront moins ou plus du tout à des

personnes qui ne savent pas travailler, spécialement dans la construction, et deuxièmement que seront revalorisés les jeunes et moins jeunes qui se donnent la peine de se former correctement. Arrêtons de toujours niveler par le bas.

Une deuxième réflexion suite à la lecture de notre journal cantonal. Quand nous avons sous les yeux la réflexion d'un personnage censé défendre la Suisse et son fédéralisme souhaitant quitter la Suisse pour l'Europe, on peut imaginer la personne attaquée par un mal difficilement qualifiable.

**Yvan Bressoud,  
Vouvry**

## GRAND CONSEIL

### Une fausse bonne idée

Il ne faudrait pas que, pour les politiciens qui l'ont vécue, la fête en l'honneur de la nouvelle présidente du Grand Conseil reste celle des... chefes de groupe, vamps d'un jour!

La réception marque la reconnaissance d'un canton, d'une commune au premier citoyen, en l'occurrence à la première citoyenne du Valais.

Je ne suis pas certaine qu'en travestissant des responsables politiques, on crédibilise ce qui aurait pu être une bonne idée,



**COURRIER  
DES LECTEURS**

à savoir l'engagement des femmes et leur accession aux postes à responsabilité.

Dans la partie officielle, il aurait été intéressant de donner la parole à une représentante de chaque groupe. Eh

oui, l'originale reste toujours mieux que la copie!

Bien sûr, de l'humour pour souligner la réalité, soit le peu de représentation féminine dans l'hémicycle, par des sketches montrant un échange de rôles! La donne aurait été claire: respect officiel, sourires festifs.

Les politiciens qui ont vécu la fête retiendront, peut-être, que dans le genre, il ne suffit pas de mettre une jupe pour devenir une femme, que le respect est d'être à l'écoute et que le sourire séduit s'il rassemble.

**Fabienne Luyet,  
Savièse**

**SION** Des fidèles recueillis ont accompagné le Saint-Sacrement dans les rues de la vieille ville.

# Impressionnante ferveur à la Fête-Dieu malgré le froid



Mgr Norbert Brunner, évêque de Sion, préside à la célébration.



Maurice Tornay et Marcelle Monnet-Terretaz.



Le commandant Christian Varone et la police cantonale.

TEXTE: **SONIA BELLEMARE**  
PHOTOS: **SABINE PAPILLOUD**

Si la Fête-Dieu est la même depuis des siècles, elle surprend toujours par son faste et le recueillement qu'elle engendre.

Hier matin à Sion, par un froid mordant, rendu piquant par un vent malicieux qui s'est amusé à tourbillonner sur le parvis de la cathédrale, des centaines de personnes sont venues participer à la messe présidée par Mgr

Norbert Brunner, évêque de Sion et animée par des chanteurs des différentes chorales des paroisses de la Ville.

Aux côtés de l'évêque, notons la présence de Bernard Brocard, vicaire général, du cha-

noine Josef Sarbach, des curés Charles Affentranger et Jean-Pierre Lugon, de l'abbé Pierre-André Gauthey, du diacre Pierre-Yves Pralong. Sans oublier les autorités civiles. Après la messe, la procession s'est mise

en marche aux sons de l'Harmonie municipale. La police cantonale était représentée, de même que l'armée, les communiants de l'année et les communautés étrangères établies dans la capitale.

**GALERIE PHOTOS** +



Retrouvez notre complément d'images

iPad Le Nouvelliste + Epaper



# LE BLOC NOTES

DE JEAN-YVES GABBUD



**JEAN-YVES  
GABBUD**  
RÉDACTEUR  
EN CHEF  
ADJOINT

## FORMATION L'IUKB remis en cause

L'Institut universitaire Kurt Bösch est à nouveau mis en cause. Non pas pour son dernier colloque sur la théorie du genre, mais pour des questions financières cette fois. La Commission des finances du Grand Conseil a mis en relation le nombre d'étudiants et les subventions versées par l'Etat du Valais. En 2012, il y avait 8 étudiants valaisans en droits de l'enfant (pour 54 étudiants au total) et 10 en tourisme (sur 38). Pour ces 18 étudiants valaisans (sur 92), l'Etat a déboursé 2,485 millions... Cela représente une facture de 138 055 francs par étudiant valaisan formé.

## BUDGET 2013 DE L'ÉTAT Les chiffres rouges guettent

Le budget 2013 de l'Etat du Valais présente un excédent de financement de 0,7 million. Lors de son intervention devant la Commission des finances, le conseiller d'Etat Maurice Tornay «a indiqué que les recettes d'impôt seraient surévaluées dans le budget 2013 de l'ordre de 30 millions.» Si cette prévision se vérifie, l'Etat pourrait plonger dans les chiffres rouges.

La Commission des finances demande que des mesures soient prises pour éviter cette situation contraire à la Constitution cantonale.

## PROTECTION DES DONNÉES Une offre trois fois moins chère que celle d'Ursula Sury existe

A la demande du Grand Conseil, l'Inspection des finances a analysé la rémunération de la préposée à la protection des données, la Lucernoise Ursula Sury. Mis à part quelques petites erreurs, les inspecteurs trouvent tout à fait justifié un coût de plus de 311 000 francs en 2012. L'an passé, ce chiffre avait fait bondir le Parlement cantonal. Il avait décidé, en décembre dernier, de réduire le budget pour la préposée à 100 000 francs par an. Une somme jugée irréaliste par l'Inspection des finances. Cependant, en annexe du rapport de l'Inspection figure une offre d'un réseau d'avocats, Lexing Switzerland, qui propose de reprendre le mandat d'Ursula Sury pour un montant forfaitaire de 100 000 francs, développement d'un site web compris. Etonnamment, l'Inspection des finances fait mine de ne pas avoir connaissance de cette solution. Pas sûr que le Parlement cantonal agisse de la même manière... ◉

### INTERACTION+



Réagissez en donnant  
votre avis sur ces sujet

<http://politique.blogs.lenouvelliste.ch/>

# Autoroute haut-valaisanne: le bout du tunnel, c'est pour 2019



BITTEL

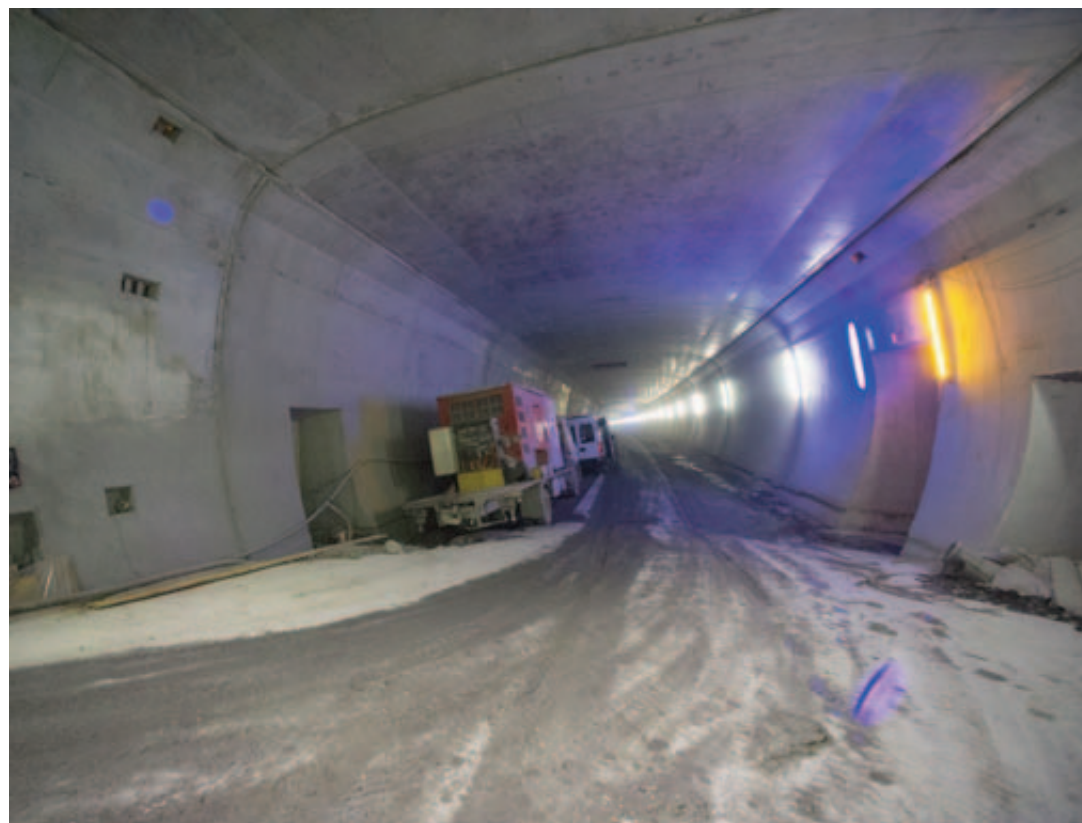
**VIÈGE** Après bien des vicissitudes, plus rien ne semble pouvoir contrarier l'achèvement de l'A9 dans le Haut-Valais. Pièce maîtresse de ce tronçon, le double tunnel de contournement de Viège est en bonne voie. 180 personnes travaillent dans cet ouvrage devisé à 1,2 milliard. Visite d'un chantier peu banal. **PAGES 2-3**

## 2 GRAND ANGLE

# AUTOROUTE DU HAUT-VALAIS Visite de l'énorme chantier du contournement de Techniquement, plus rien



Le tube nord de l'autoroute au sud de Viège est encore brut de percement. La voûte devra être bétonnée avant que l'ouvrage puisse recevoir ses divers équipements. BITTEL



Le tube sud, lui, est maintenant bétonné et coiffé d'un plafond. Au-dessus de ce dernier, un reste de voûte accueillera les installations d'aération du tunnel. BITTEL

PASCAL CLAVAZ

L'aménagement des tunnels de l'autoroute A9 au sud de Viège suit son cours. Nous avons pu nous en assurer hier matin, conduits par Martin Hutter, directeur adjoint de l'Office de construction des routes nationales (OCRN) et son bras droit Reinhard Pollinger. Martin Hutter assure l'exécution des travaux sur l'ensemble des quatre tronçons autoroutiers du Haut-Valais. Le plus avancé, et aussi le plus cher, est celui de la traversée sud de Viège. Il est budgétisé à 1,2 milliard de francs.

## Deux tubes de 4,4 km chacun

Ce tronçon est composé principalement de deux énormes tubes de 4,4 kilomètres chacun qui passent dans la montagne d'Eyholz. Pour entrer dans ces tubes, il faut passer sur le grand pont de 200 mètres traversant la vallée, à un kilomètre derrière la ville. Ce pont sur la Viège joint la montagne d'Eyholz à celle des Vispertäler. Dans ce flanc de montagne ouest, il y a déjà un tunnel de 2,3 kilomètres. On le prend pour éviter Viège et monter vers les stations de Zermatt et de Saas-Fee.

Ce tunnel sera doublé d'un second tube, qui deviendra le tube nord des Vispertäler. Malheureusement, son adjudication a été contestée. L'entreprise exclue a fait recours au Tribunal cantonal (TC) contre la décision du Conseil d'Etat. On attend le verdict du TC, avant la fin de 2013 on l'espère. Ce double tunnel servira à absorber et la circulation autoroutière en prove-

nance des deux tubes d'Eyholz et la circulation en provenance et en direction des stations des vallées du Cervin et de Saas. Enfin, une série de bretelles permettront d'entrer dans les tunnels autoroutiers ou d'en sortir. La bretelle de Zermatt à Brigue par le tube sud d'Eyholz a nécessité le percement d'une énorme cavenerne de 16 mètres de haut et de 25 mètres de large. Quant au tube parallèle nord, il sera doté d'une cavenerne de dimension semblable, puisqu'il faudra ménager une bretelle de sortie parallèle à la chaussée.

## Un bétonnage presque harmonieux

Ces énormes travaux de bétonnage des deux tunnels ont l'air d'aller de soi. Martin Hutter dé-

signe les travaux de ferrailages et de béton armé à l'entrée ouest du tube sud d'Eyholz: «La tâche la plus lourde et la plus décisive a été le percement de chacun des deux tubes. A ce moment-là la poussée de l'énorme masse de roches de la montagne au-dessus aurait pu déformer les profils des tunnels. C'est pour cela que les ingénieurs les contrôlaient très régulièrement. Heureusement, rien de tel n'est advenu.»

Un souci tout de même, mais mineur: sur 600 mètres du tube sud, la qualité du béton n'était pas suffisante. Il faut dépecer le plafond à la pince et le réduire en miettes, avant de remettre une nouvelle couche de meilleure qualité. Mais cette correction ne devrait pas freiner l'équipement du tunnel.

«On fait tout d'abord le socle en béton», explique Reinhard Pollinger chef du chantier de Viège est-Viège ouest. «A partir de là, on pose et on fait rouler la structure en forme de voûte. Et entre celle-ci et la paroi, on injecte du béton.»

Actuellement le tube sud est pratiquement entièrement revêtu de béton, tandis que le tube nord est encore dans son état brut de percement. Chaque tube servira de galerie d'évacuation à l'autre. Tous les 500 mètres, un passage les relie entre eux. Enfin entre le sommet de la voûte et le sol, un plafond est posé à 10 mètres de hauteur. Au-dessus sera installé le système d'aération du tunnel. Techniquement, donc, plus rien ne semble pouvoir empêcher la construction de l'A9 dans le Haut-Valais. ○



Du mauvais béton a été appliqué sur 600 mètres dans le tube sud du tunnel d'Eyholz. Une grande pince le réduit en morceaux, avant qu'on puisse rebétonner la voûte du tunnel. BITTEL

## Il dirige le chantier du siècle, un chantier qui roule.

Suite à la démission de Christian Pfammatter et Bruno Saller à la fin 2012, c'est Martin Hutter qui supervise, par intérim, l'ensemble de la construction de tous les tronçons de l'A9 dans

Martig est l'adjoint d'Adrian Zumstein chef du Service administratif et juridique du DTEE. Il faut signaler que le Service des routes, des transports et des cours d'eau a un directeur



«Je conduis les travaux de toute la future autoroute A9 haut-valaisanne.»

MARTIN HUTTER DIRECTEUR ADJOINT PAR INTÉRIM DE L'OCRN.

le Haut-Valais: le chantier du siècle. Quant au passage autoroutier au sud de Viège et aux deux tubes d'Eyholz visités hier, il sont budgétisés à 1,2 milliard de francs: «Je dirige les travaux de l'ensemble du futur tronçon haut-valaisan de l'A9. Mon adjoint pour la traversée de Viège est Reinhard Pollinger.»

Martig, tous deux ingénieurs civils. Gustav Martig faisait déjà partie de l'OCRN. Il avait la direction locale du chantier du tronçon A9 Gampel-Viège. Beat Weyerermann est, pour sa part, entré en fonction le premier avril 2013. Il était auparavant responsable de projets chez Berchtold + Eicher Bauingenieur AG à Zoug. ○ PC

## TROIS QUESTIONS À...



JACQUES MELLY  
CONSEILLER D'ÉTAT, CHEF DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Etes-vous satisfait de la construction de l'A9 dans le Haut-Valais?

Contrairement à ce qui est parfois affirmé, les travaux de l'A9 avancent et nous pourrions procéder à des ouvertures partielles dès 2016/2017. Pour la conduite du chantier, deux nouveaux ingénieurs ont pu être engagés en qualité de chefs de projets et viendront bientôt renforcer l'équipe. Une structure de conduite par intérim, suite au départ de l'ancien chef de l'office en février 2012, a permis de poursuivre les travaux en cours, en attendant la nomination prochaine d'un nouveau chef de l'office.

### Techniquement, tout est sous contrôle?

Un chantier d'une telle ampleur ne peut se réaliser sans quelques problèmes. Le dernier concernait la qualité du béton de la dalle intermédiaire du tube sud. Ces difficultés ont pu être réglées. L'entreprise a décidé, en accord avec le maître d'œuvre, de reconstruire la partie de la dalle qui causait problème. Ces travaux commenceront prochainement et ne retarderont pas le programme. En ce qui concerne le raccordement du réseau à l'actuel tunnel des Vispertäler, une décision concernant sa fermeture durant la période des travaux doit être prochainement prise, avec tous les acteurs concernés.

### Où en est le recours contre l'attribution du percement du tunnel Vispertäler nord?

Un recours a été déposé par une entreprise qui avait déjà recouru auparavant contre une décision d'exclusion dans le cadre de la procédure. Nous attendons la décision du Tribunal cantonal. ○ PC

## GALERIE PHOTOS



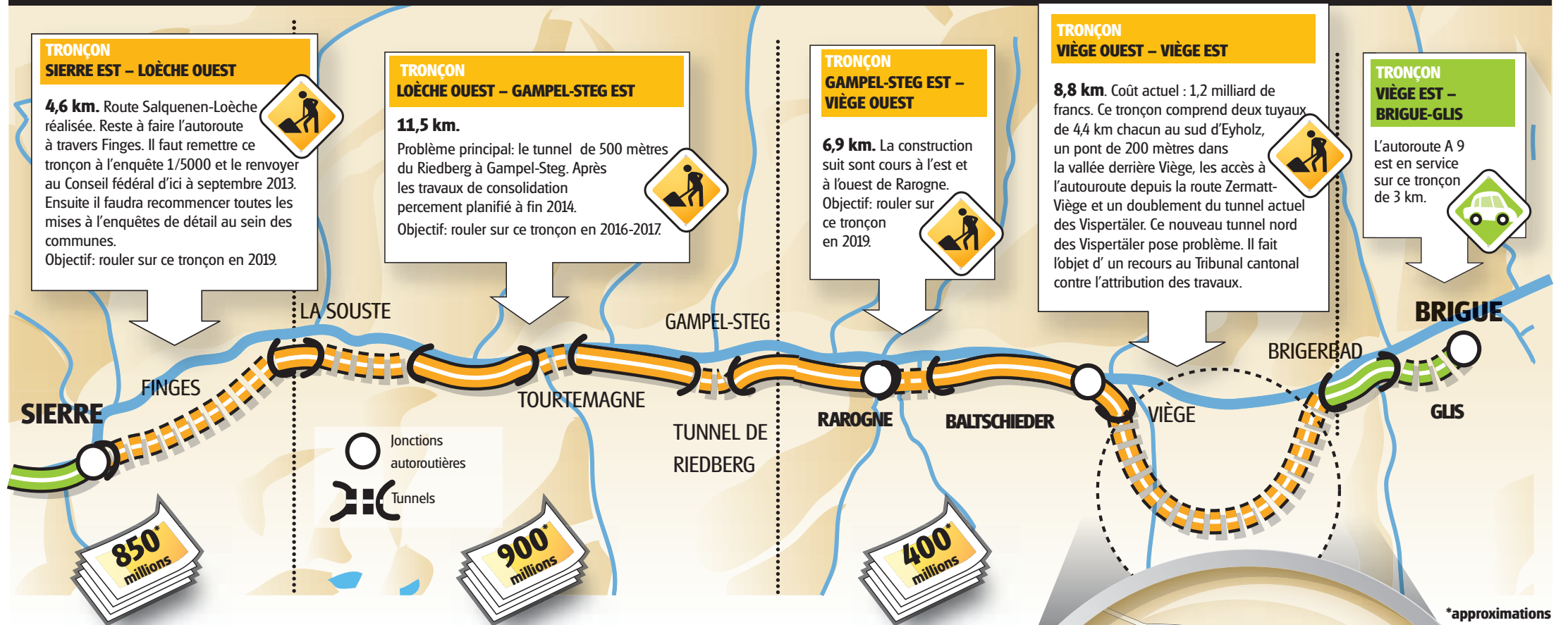
Retrouvez notre complément d'images

iPad Le Nouvelliste + Epaper

Viège. De bon augure pour le reste du programme autoroutier outre-Raspille.

# ne s'oppose à l'A9

## AUTOROUTE DANS LE HAUT-VALAIS: ÉTAT DES LIEUX



## 2019: la date limite pour mettre des autos sur l'autoroute haut-valaisanne

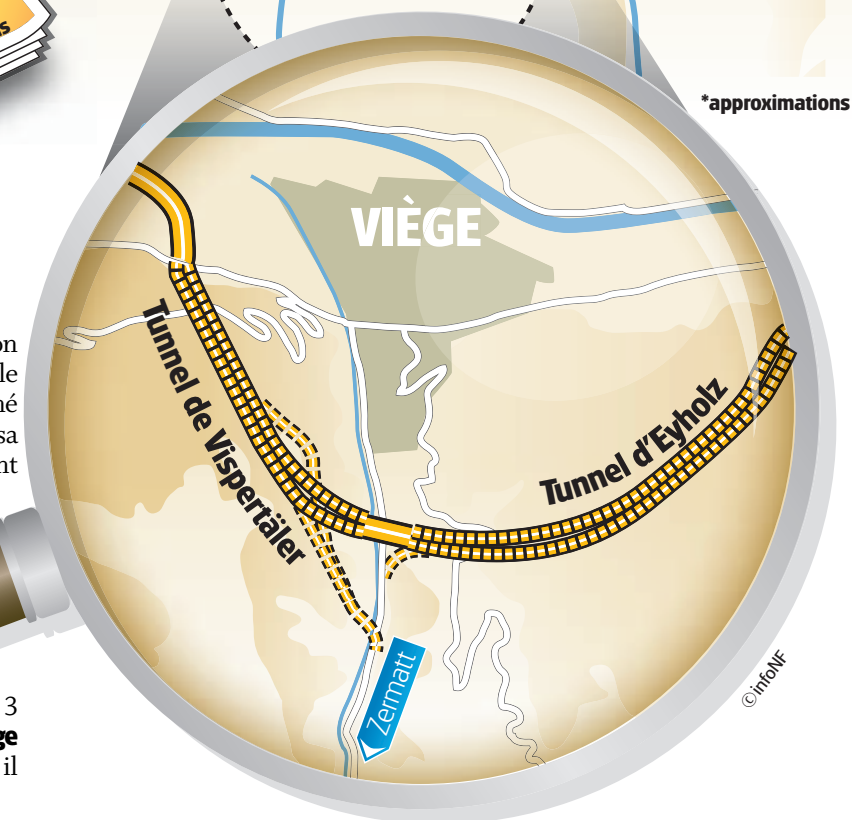
2019, c'est la date limite de mise en circulation des 31 kilomètres de **Sierre à Brigue**. Si rien de technique ne semble plus s'opposer à l'autoroute au sud de Viège, il reste les contentieux juridiques. La remarque vaut pour les trois autres tronçons autoroutiers. Le premier, **de Sierre à Loèche ouest** doit être renvoyé au Conseil fédéral pour une nouvelle mise à l'enquête à l'échelle 1:5000. Elle concernera les portails du tronçon à travers Finges. Le dossier devrait être envoyé en septembre prochain. Une fois approuvé, il faudra le remettre à l'enquête publique de détail dans les communes. Combien de temps cela prendra-t-il? On pense pou-

voir respecter la date limite de 2019. Le deuxième est le tronçon **de Loèche ouest à Gampel est**. Ici, deux grosses frayeurs: la tranchée couverte de Tourtemagne longtemps noyée sous l'eau du Rhône et le tunnel du Riedberg (passage de la gare de Gampel-Steg) se déformant comme un chewing-gum. Ces deux problèmes semblent surmontés. Les 500 mètres du Riedberg seront stabilisés d'ici à la fin 2014, date à laquelle commencera le forage du tunnel. On compte bien ouvrir ce tronçon en 2016-2017. Troisième tronçon: **de Gampel est à Viège ouest**, soit à l'entrée du

tunnel des Vispertäler. C'est le tronçon qui semble le plus simple à réaliser et le moins cher. Il avait cependant donné lieu à de fiévreuses oppositions lors de sa mise à l'enquête. Il devrait également s'ouvrir pour 2019, au plus tard. Le tronçon de la traversée de Viège pourrait ouvrir partiellement en 2017.

Res-

tent les 3 kilomètres de **Viège à Brigue**. Ils ont été ouverts il y a une douzaine d'années. ● PC



**SANTÉ-SOCIAL** Esther Waeber-Kalbermatten doit faire face à un manque de 25 millions dans le budget de la santé, a-t-elle annoncé hier soir.

# La ministre a de gros soucis

JEAN-YVES GABBUD

«Je suis vraiment en souci», a déclaré hier soir la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten lors de l'assemblée générale du Groupement valaisan des Centres médico-sociaux qui s'est tenue à Sierre.

«Depuis quelques semaines, nous ne parlons que du budget au Conseil d'Etat. Nous ne trouverons pas une solution», a-t-elle lâché, visiblement dépitée.

«Nous devons faire des économies par rapport au budget 2013, alors que les demandes sont en augmentation. Les recettes de l'Etat sont en baisse: les entrées fiscales sont en recul, tout comme les montants provenant de la Banque nationale. Je me trouve dans une impasse. Pour la santé, il nous manque 25 millions.»



Esther Waeber-Kalbermatten doit faire face à une baisse de rentrée des liquidités et à une augmentation des besoins sociaux et de santé. Problèmes en vue... SABINE PAPILOU

## Aide sociale en hausse

Dans le domaine social aussi, les demandes sont en forte hausse. «Pour 2012, nous avons constaté une augmentation d'un tiers des demandes d'aide sociale. Nous sommes passés de 20 à 30 millions de francs en une année.» Les causes de cette situation sont connues, selon la conseillère d'Etat, qui pointe du doigt la révision de la loi sur l'assurance chômage et celle de l'AI.

Un autre élément pèse sur le budget étatique. Le référendum lancé par la gauche haut-valaisanne contre la loi sur les soins de longue durée prive l'Etat de 10 millions de recettes. Esther Waeber-Kalbermatten, qui ne cache pas son embarras sur cet objet, a indiqué que le Conseil d'Etat a décidé de déclarer irre-

cevable ce référendum. La question sera certainement tranchée par le Tribunal fédéral.

Malgré ces soucis financiers, l'engagement de l'Etat en faveur des Centres médico-sociaux (CMS) ne devrait pas être remis en cause. «Je pense que nous avons besoin de beaucoup plus de soins à domicile, sinon nous devons augmenter le nombre de lits en EMS ou augmenter le nombre de journées dans les hôpitaux», estime Esther Waeber-Kalbermatten.

## Le travail des CMS en forte augmentation

Le secrétaire général du Groupement des CMS, Franck Moos

a rappelé l'importance croissante des Centres médico-sociaux dans le canton. Leurs charges s'élevaient à 25 millions de francs en 1997. Elles sont passées à 65 millions en 2012. Aujourd'hui, les CMS proposent 608 postes de travail, ce qui constitue une augmentation de 40% par rapport à 2004.

Plus de 7000 dossiers d'aide sociale ont été traités l'an passé, ce qui représente une hausse de 20% en une seule année.

## Changement du président des CMS

Le Groupement des CMS a profité de son assemblée générale d'hier soir pour procéder au

changement de président. Le vice-président de la commune de Martigny, Benoît Bender a pris la tête du Groupement, une fonction occupée jusqu'ici par Pascal Viaccoz. ●

**ENFANTS SANS PAPIERS** Fâché, le chef du département suspend le partenariat avec l'association des enseignants.

# Freysinger et SPVal: la déchirure!

JEAN-YVES GABBUD

Le partenariat entre la Société pédagogique valaisanne (SPVal), l'association qui regroupe les enseignants des classes enfantines et primaires, et le Département de la formation «est simplement suspendu». C'est ce qu'a écrit le conseiller d'Etat Oskar Freysinger au président de la SPVal, Didier Jacquier, dans un courrier reçu ce lundi.

Sur le site internet de l'association, celle-ci explique: «Les réponses du président de la SPVal aux journalistes qui le questionnaient sur les déclarations du chef du DFS, Oskar Freysinger, sur les élèves sans papiers à l'école n'ont pas plu au conseiller d'Etat.»

La lettre en question a été mise en ligne. Oskar Freysinger y dit ceci: «Ayant pris connaissance par la presse des commentaires formulés par votre société relativement à des propos que je n'ai pas tenus, je m'étonne de ne pas avoir été interpellé directement. Je considère que cette manière de procéder porte gravement atteinte à la crédibilité de la SPVal.» Ensuite, le conseiller d'Etat demande si la SPVal veut défendre ses revendications et ses points de vue à travers la presse sans s'adresser à lui. «Si tel était le cas, le partenariat avec votre société serait immédiate-



Oskar Freysinger menace de tourner le dos à la Société pédagogique valaisanne si cette dernière poursuit avec sa tactique de communication. SABINE PAPILLOU

diatement interrompu, au profit d'autres voies plus directes de collaboration avec les enseignants du primaire valaisan.» Et Oskar

Freysinger de conclure: «Dans l'attente de vos éclaircissements, le partenariat est simplement suspendu.»

Freysinger de conclure: «Dans l'attente de vos éclaircissements, le partenariat est simplement suspendu.»

## LA FMEP ÉGALEMENT TANCÉE

La Fédération des magistrats, des enseignants et du personnel de l'Etat (FMEP) a également reçu une lettre d'Oskar Freysinger. Elle commence de la même manière que celle envoyée à la SPVal, avec le reproche d'avoir commenté «des propos que je n'ai pas tenus». Le conseiller d'Etat estime que cette manière de procéder «rend bien difficile la poursuite d'un quelconque partenariat». Par contre, contrairement à ce qui est fait avec la SPVal, le partenariat n'est pas suspendu. ● JYG

## Réunion prévue

Contacté, Didier Jacquier ne souhaite pas commenter cette lettre dans la presse, pour ne pas mettre de l'huile sur le feu. Une réunion entre le président de la SPVal et le chef du Département est prévue durant la semaine, dans le but de préparer l'assemblée des délégués de la SPVal qui se déroulera samedi matin à Dorénaz. Une intervention d'Oskar Freysinger y est prévue.

Dans un édito publié sur le site de la SPVal, le comité de celle-ci précise «ce que veut la SPVal», il indique également que «le début du mandat de notre chef de département a baigné dans la confrontation et le marquage de territoire. Puissent les contacts à

venir amener un partenariat de qualité pour le bien de l'école valaisanne.»

La relation entre le monde scolaire et le nouveau chef du département n'est pas empreinte de sérénité. Une tribune libre écrite par un enseignant, Nicolas Bressoud, sur le site internet de la SPVal, illustre l'état d'esprit ambiant. Il écrit par rapport à Oskar Freysinger: «J'ai un devoir de loyauté envers mon chef. Soit! Mais lui, il a le devoir de maintenir la confiance de ses troupes en ramenant la stabilité essentielle au bon fonctionnement de l'école.» Pas sûr que la dernière lettre d'Oskar Freysinger adressée à la SPVal ramène cette sérénité... ●

# Oskar Freysinger veut faire taire les enseignants dans les médias!

## Interventions de la SPVal dans la presse

Monsieur le Président,

Ayant pris connaissance par la presse des commentaires formulés par votre Société relativement à des propos que je n'ai pas tenus, je m'étonne de ne pas avoir été interpellé directement. Je considère que cette manière de procéder porte gravement atteinte à la crédibilité de la SPVal.

Le Département doit-il comprendre que la Société Pédagogique du Valais défendra désormais ses points de vue et formulera ses revendications par voie de presse et sans s'adresser au Conseiller d'Etat en charge de la formation ou ses collaborateurs directs ?

Si tel était le cas, le partenariat avec votre Société serait immédiatement interrompu, au profit d'autres voies plus directes de collaboration avec les enseignants du primaire valaisan. Dans l'attente de vos éclaircissements, il est simplement suspendu.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Oskar Freysinger  
Conseiller d'Etat



Oskar Freysinger estime que les dirigeants des syndicats n'avaient pas à se positionner dans la presse au sujet de ses propos sur les élèves sans papiers, propos qu'il nie d'ailleurs avoir tenus...

**POLÉMIQUE** Oskar Freysinger fait une crise d'autorité. A la suite de la polémique sur la scolarisation des enfants de clandestins en Valais, le nouveau chef de la Formation et de la Sécurité a décidé de suspendre le partenariat qui lie son département avec la Société pédagogique valaisanne (SPVAL). Celle-ci regroupe les enseignants des classes enfantines et primaires, soit environ 2600 personnes. Il reproche à son président, Didier Jacquier, d'avoir pris position dans les médias contre ses propos: «Le département doit-il comprendre que la SPVAL défendra désormais ses points de vue dans la presse et sans s'adresser au conseiller d'Etat en charge de la Formation?» questionne-t-il comme un coup de semonce. Du coup, il a décidé de suspendre ce partenariat en attendant une discussion avec le président.



Laurent Crottet

presse ses propos: «Cette manière de faire tend à discréditer la fédération et en ce qui me concerne rend bien difficile la poursuite d'un quelconque partenariat.» Et d'ajouter sur le même ton menaçant: «La fédération entend-elle défendre ses revendications via les médias?»

Marylène Volpi n'entendait pas polémiquer hier, si ce n'est préciser: «Je dirais simplement que la FMEP a un accord de partenariat

avec le Conseil d'Etat *in corpore* et non pas avec un de ses membres en particulier.»

Oskar Freysinger – le conseiller national cette fois – a fait une courte apparition hier à Berne, où ce nouvel épisode fait réagir ses collègues valaisans. Yannick Buttet (PDC/VS) en appelle à la résistance: «J'espère que les enseignants ne vont pas se taire pour autant. Mais en ce moment personne ne peut rien dire contre lui.» Stéphane Rossini (PS/VS) constate: «C'est la dictature... En tout cas, la preuve qu'il n'a pas encore compris sa fonction. Il cherche le conflit, il exclut d'entrée. Lui, qui se dit être un chantre de la démocratie helvétique, doit savoir qu'on ne peut pas gouverner en Suisse sans partenariat.» Enfin Mathias Reynard (PS/VS), enseignant, estime que la liberté d'expression doit être garantie: «Il est important que les syndicats puissent s'exprimer librement y compris dans la presse. C'est le propre de telles associations de défendre leurs membres, avec le droit d'être critiques vis-à-vis de leur employeur.»

Apparemment, cela ne correspond pas à la culture du management du nouveau chef.

## Rossini parle de «dictature»

Oskar Freysinger s'en prend aussi à Marylène Volpi, présidente de la Fédération des magistrats, enseignants et du personnel de l'Etat du Valais (FMEP). Cette association faitière regroupe 9000 membres, soit près de la totalité de la fonction publique valaisanne (la SPVAL en fait partie). Il lui reproche également d'avoir commenté dans la

**« Il est important que les syndicats puissent s'exprimer librement »**

Mathias Reynard,  
conseiller national (PS/VS)

● ÉRIC FELLEY

eric.felley@lematin.ch



## LA TRIBUNE DES POLITIQUES



**JEAN-LUC  
ADDOR**  
DÉPUTÉ,  
VICE-PRÉSIDENT  
DE L'UDCVR

# Quelle politique d'asile après le 9 juin?

Les nouvelles demandes d'asile augmentent (27% en 2012 pour dépasser les 28 000, soit une ville comme Sion chaque année!). Il fallait donc bien réagir, surtout si l'on songe que plus de 90% de ces demandes sont rejetées. La révision urgente de septembre 2012 est donc une nécessité manifeste.

Justifie-t-elle les réactions outrées de la gauche? La réalité démontre le contraire. En effet, les dispositions contestées sont en vigueur depuis plus de huit mois et rien de grave ne s'est produit. On ne s'en étonnera pas. Qu'y a-t-il en effet de révolutionnaire à supprimer un privilège (le droit de déposer une demande depuis l'étranger dans une ambassade) qui n'existe nulle part ailleurs en

Europe? Qui veut continuer à accueillir chaque année des milliers de déserteurs érythréens qui ne quitteront jamais notre pays? Qui, encore, devrait s'effaroucher de ce que les demandeurs qui menacent la sécurité et l'ordre publics soient regroupés dans des centres spécifiques?

Nécessaire, cette énième révision n'est toutefois qu'une forme de bricolage, un de plus sur une loi qui, depuis plus de trente ans, est un chantier permanent. Ce sera le cas aussi longtemps que l'on continuera à faire de l'asile un droit au lieu, comme avant 1980, d'une décision politique manifestant la compassion du pays pour des populations persécutées (pensons aux Hongrois ou au Tchécoslovaques). Car face à l'immigration planétaire de masse, il est illusoire de continuer à penser qu'à nous seuls, nous pouvons prendre sur nos épaules toute la misère du monde.

A défaut d'une réforme aussi radicale, il faudra suivre enfin les propositions de l'UDC et notamment:

- restaurer des contrôles sérieux aux frontières (au besoin au prix de la dénonciation des accords inefficaces et coûteux de Schengen);
- multiplier les accords de réadmission (qui doivent être liés aux aides en tous genres trop généreusement allouées aux pays concernés);
- ne plus prévoir qu'une unique voie de recours avec un bref délai imposé à l'autorité pour statuer (ça existe et ça fonctionne à l'étranger);
- abandonner la politique de répartition des demandeurs entre les cantons pour regrouper ceux-ci dans un nombre restreint de centres fermés dans lesquels ils devraient rester jusqu'à l'octroi de l'asile ou à leur expulsion, mesure dont on peut attendre une réduction massive de la criminalité.

Si elle ne peut pas se faire entendre à Berne, l'UDC n'hésitera pas à solliciter l'avis du peuple par une initiative. ●

**RELATIONS OSKAR FREYSINGER-SPVAL** Le conseiller d'Etat avait abrogé une directive de son prédécesseur. Cela ne change rien disent les enseignants.

## Pas de vacances en plus pour les profs

«Non, les enseignants valaisans n'ont pas récupéré deux semaines de vacances», indique dans un tweet la Société pédagogique valaisanne (SPVal), l'association des enseignants des classes primaires et enfantines. Les enseignants restent «à disposition de leur direction pendant la semaine qui suit la clôture des cours et pendant celle qui précède la reprise», malgré l'intervention d'Oskar Freysinger.

On se souvient que le 21 mai dernier, le nouveau conseiller d'Etat avait abrogé, avec effet immédiat, une directive de Claude

Roch. «Qu'est-ce qui change vraiment pour l'enseignant sur le terrain? Pas grand-chose en vérité», indique la SPVal sur son site internet. L'association précise que la loi sur le traitement du personnel enseignant «est évidemment toujours en vigueur» et que son article 23, qui précise que les enseignants sont à disposition de leur direction durant lesdites semaines, l'est également.

### La situation se péjore

En fait, en analysant les différents documents ayant trait à cette affaire, il semble même

que la situation se soit péjorée pour les enseignants avec la suppression de la directive de Claude Roch. Cette dernière définissait les situations pour lesquelles les enseignants pouvaient être convoqués: pour de la formation, pour des séances administratives, pour des travaux en lien avec le cahier des charges ou pour des séances et manifestations organisées par le département. La directive précisait même que pour ces deux semaines, les enseignants devaient être convoqués entre deux à quatre mois à l'avance.

Désormais, les directions d'école, qui dépendent des autorités communales, peuvent toujours convoquer les enseignants, puisque la base légale votée par le Grand Conseil en 2011 est en vigueur, mais ne doivent pas forcément respecter les délais prévus par la directive Roch, puisque celle-ci a été abrogée...

Ces éléments figureront sans doute à l'ordre du jour de la séance qui réunira le conseiller d'Etat Oskar Freysinger et le président de la SPVal, Didier Jacquier, ce jeudi...

● JEAN-YVES GABBUD

# Des oppositions retirées

La section vaudoise de l'ATE, la Citrap Vaud et le Groupe Mobilité Chablais retirent leurs oppositions contre le projet d'Hôpital Riviera Chablais. Après négociations, les trois associations ont signé hier une convention avec l'Etat de Vaud et la direction de l'hôpital, portant sur l'accessibilité au futur site de Rennaz.

La desserte en transports publics de l'hôpital intercantonal sera nettement améliorée, tant depuis la Riviera que depuis le Chablais (ndlr.: voir notre édition de vendredi). La mobilité douce

sera également mieux prise en compte, indiquent les trois associations dans un communiqué.

L'Association transports et environnements (ATE) avait d'abord tenté d'influencer le choix de l'implantation. Déçue du site retenu, loin de toute connexion, elle a fait des propositions pour améliorer l'offre en transports publics.

De leur côté, la Communauté d'intérêts pour les transports publics (CITRAP) Vaud et le Groupe Mobilité Chablais ont proposé dès 2010 d'améliorer l'accès par le train à l'hôpital en re-

liant ce dernier à la ligne CFF par une sorte d'ascenseur horizontal, avec création d'une nouvelle halte CFF.

Mi-2012, le Grand Conseil, unanime, augmentait de 500 000 francs le crédit d'étude sur l'accessibilité au futur site hospitalier en transports publics. Ne voyant rien se concrétiser dans le plan d'affectation mis à l'enquête publique fin 2012, les trois associations avaient formulé des oppositions au plan d'affectation puis à la demande de permis de construire. ● LMT/C

**GRAND CONSEIL** Les députés ont déposé une foule de propositions.

# Ça fourmille d'idées nouvelles

JEAN-YVES GABBUD

Lors de la session de la semaine prochaine, le Grand Conseil va se pencher sur toute une série de propositions des députés. Florilège.

## Pour plus de fonctionnaires en politique

Les chrétiens-sociaux du Haut-Valais demandent que les fonctionnaires cantonaux bénéficient de congés payés pour qu'ils puissent exercer une fonction publique au niveau communal. Les jaunes voient là un moyen de pallier le manque de candidats pour les exécutifs communaux.

## Les vieux wagons pour le Valais

Le groupe PLR, par Philippe Nantermod, rappelle que les CFF avaient promis, en 2009, de remplacer les «wagons vétustes, sales et non climatisés» roulant en Valais par des voitures plus modernes. Le changement aurait dû intervenir entre 2012 et 2014.

La promesse est maintenant reportée à 2016, au mieux. Pendant ce temps, relève le libéral-radical, les CFF vont investir des millions pour parfumer les toilettes de certains trains en Suisse alémanique. Il verrait bien le Conseil d'Etat intervenir auprès des CFF pour modifier les priorités de l'ex-régie.

## Des pilleurs de tombes en Valais

Les élus de l'Alliance de gauche Julien Déléze, Didier Fournier et Jérémie Pralong nous apprennent que des «pilleurs de tombes» sévissent dans le canton. «Ils viennent munis de détecteurs de métaux sur des sites archéologiques qu'ils repèrent dans les revues scientifiques.» Les trois élus indiquent que «les sites archéologiques valaisans d'altitude sont particulièrement en danger de par le peu de sédimentation en montagne. Parfois, l'époque romaine se trouve à moins de 10 cm sous le sol actuel.» Ils demandent au Conseil d'Etat de faire appliquer



Lors de la session de juin, le Parlement cantonal devra faire le tri entre ce qu'il considérera comme de bonnes idées à creuser et celles qu'il faudra rejeter. BITTEL/A

la loi pour protéger un patrimoine historique d'un grand intérêt.

## Le tourisme à l'heure électronique

Le groupe PLR, par Fabien Girard, constate que la loi oblige toujours les hôteliers à faire remplir à leurs hôtes un bulletin d'arrivée papier. A ses yeux, la loi doit être modifiée pour permettre d'utiliser des formulaires électroniques.

## Le tourisme appris à l'école

«Une sensibilisation au tourisme de toute la population dès le plus jeune âge constituerait une importante plus-value à long terme pour l'attractivité et la compétitivité de notre canton», estime le groupe PDC du Centre dans un postulat. Il demande donc d'intégrer dans la grille horaire scolaire une sensibilisation au tourisme.

Le groupe PDC du Centre demande également de déplaçonner la taxe de séjour pour que les destinations puissent, si elles le souhaitent, encaisser plus que les 2,50 francs autorisés actuellement par la loi.

## Utiliser l'énergie des... égouts

Et si l'on utilisait la valeur calorifique des eaux usées pour produire de l'énergie? C'est l'idée avancée par l'Alliance de gauche. Dans un postulat, elle annonce qu'une «étude de SwissEnergie explique que la consommation moyenne d'eau par ménage est de 160 litres par jour; une consommation qui équivaut à un rejet de plus d'un milliard de litres d'eau tiède dans les canalisations suisses. Le potentiel total sur l'ensemble du pays s'élèverait à plus de 2 millions de kWh d'énergie thermique par an». L'AdG demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité pour le Valais de s'engager dans cette voie.

Sur le plan énergétique, l'AdG demande également la mise sur internet d'un cadastre solaire du Valais. Il permettrait à n'importe quel propriétaire de connaître le potentiel solaire de son toit.

## Pour des promenades d'école pédagogiques

«Est-ce que les enseignants sont les plus à même d'apporter un regard pédagogique et empli de connaissances de l'environnement» lors des promenades d'école, interroge le groupe AdG par Benoît Blanchet et Jérémie Pralong. Ces derniers souhaitent que les classes soient accompagnées par des professionnels de l'éducation à l'environnement ou par des accompagnateurs en moyenne montagne.

La gauche aimerait aussi que les cours d'économie familiale soient recentrés sur les produits locaux de saison afin «d'éduquer les futurs consommateurs de notre canton à valoriser les produits du terroir».

## Pour un aéroport de Sion sans armée

L'AdG demande, dans un postulat, «au Conseil d'Etat qu'il s'engage, avec la collaboration de la commune propriétaire, à transformer l'aéroport de Sion en un aérodrome uniquement destiné au sauvetage, aux vols taxi et à la plaisance». En se basant sur un rapport de l'EPFL, elle estime que la présence des militaires permet d'éviter une dépense annuelle de 8 millions, mais qu'elle engendre de nombreuses nuisances et une perte de 250 à 350 millions de valeurs immobilières. ●

## ENTRÉE DU VALAIS DANS LA CONFÉDÉRATION

### Le Valais pratiquera l'ouverture en 2015

Le 7 août 2015, pour la journée officielle du bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération, le Valais organisera deux événements, a indiqué hier l'Etat du Valais dans un communiqué. Ce jour-là sera la journée de l'ouverture: les musées, les commerces, les caves, les ateliers, etc. ouvriront leurs portes. Un marché comme en l'an 1815 sera également mis sur pied. Les produits d'antan y seront présentés. Le choix de ces événements a été fait par le public sur internet. ● JVG/c

## SÉRIE DE VOLS ET BRIGANDAGE ÉLUCIDÉE

### La police a mis le grappin sur six jeunes

La police cantonale a annoncé hier avoir élucidé 22 vols et tentatives, ainsi qu'un brigandage. Le préjudice total s'élève à 87 000 francs. Suite à un brigandage en novembre à Saillon, la police a arrêté trois auteurs présumés. Suite à l'enquête, un quatrième homme a été arrêté et deux individus interpellés. Les auteurs présumés sont trois Valaisans de 24, 22 et 20 ans. Le quatrième est un Français de 20 ans. Les interpellés sont un Valaisan de 20 ans et une Genevoise de 19 ans. ● c

## Valais

# Les méthodes du ministre Freysinger dérangent déjà

**Le conseiller d'Etat UDC connaît un début de mandat chahuté. Il accuse les médias de détruire son image**

Patrick Monay

Un jour, il livre à la radio des statistiques erronées sur les cambriolages. Un autre, il suggère que les employés de l'Etat devraient signaler les élèves sans-papiers. Et malgré son démenti du lendemain, c'est le clash avec le syndicat des enseignants. Amnesty, les Verts et les travailleurs sociaux de tout le pays, entre autres, se disent consternés. Un mois après son entrée au gouvernement valaisan, Oskar Freysinger a déjà heurté l'opinion à plusieurs reprises. Assez pour mettre le feu au Vieux-Pays? «Il marque son territoire, observe Michel Rothen, président du PDC du Valais romand. C'est la tactique habituelle de l'UDC: on identifie une source d'agacement dans la population, on balance deux déclarations, et ça fait le buzz pendant quelques jours...»

Gaël Bourgeois, son homologue du PS, trouve la méthode Freysinger moins drôle. «Interdire aux profs de s'exprimer, c'est très grave.» Allusion à une récente missive qui a fait grand bruit en Valais. Le nouveau chef du Département de la formation et de la sécurité avertissait le président de la Société pédagogique du Valais (SPVal) que si cette dernière persistait à formuler ses revendications par voie de presse sans s'adresser à lui ou à ses collaborateurs directs, le partenariat serait interrompu. «Dans l'attente de vos éclaircissements, concluait-il, il est simplement suspendu.»

## Soigner la collégialité

Tel semble être le style du magistrat Freysinger. Ferme et direct. Dans une autre lettre, envoyée le 21 mai à tous les enseignants du canton, il disait vouloir annuler tous les règlements en vigueur «dont la plus-value n'est pas avérée». Et d'abroger avec effet immédiat une directive portant sur le temps de travail des enseignants, signée un mois plus tôt par son prédécesseur libéral-radical Claude Roch.

«C'est déplorable, insiste Gaël Bourgeois. S'il voulait se mettre des milliers de profs à dos, il ne s'y prendrait pas autrement. La con-



L'UDC valaisan Oskar Freysinger pose dans son bureau de conseiller d'Etat à Sion. KEYSTONE

«La confrontation, c'est le rôle d'un parlementaire, pas d'un ministre»

**Gaël Bourgeois,**  
président du Parti socialiste du Valais romand

«Oskar Freysinger va nous faire un beau discours, et tout le monde sera content»

**Michel Rothen,**  
président du PDC du Valais romand et enseignant

«Janus, c'est moi»

● Oskar Freysinger l'a révélé mercredi soir à la télévision alémanique: c'est lui qui a écrit le roman *Canines*, en 2010, sous le pseudonyme Janus. Un livre qui a contribué à relancer l'affaire Luca, du nom de l'enfant retrouvé blessé et inanimé dans la neige à Veysonnaz un soir de février 2002. Gianni, le personnage de *Canines*, restera paralysé et aveugle. Et les enquêteurs accuseront très vite le chien de

frontation, c'est un rôle de parlementaire, pas de ministre!» Michel Rothen, qui enseigne au niveau primaire, tente de dédramatiser: «Nous avons l'assemblée de la SPVal samedi. Il va faire un beau discours, et tout le monde sera content.» Pour lui, Freysinger doit néanmoins ajuster sa communication, trouver son rythme. Et soigner la collégialité: «Au Grand Conseil, il se lève pour dire qu'il défend telle position à Berne alors que celle du Conseil d'Etat est différente. Ça ne va pas.»

Quitter son costume de conseiller national pour enfiler celui de chef de département, est-ce si difficile? «Il n'y a rien d'imprévu, estime l'édile UDC. Les médias vont s'agiter encore quelque temps, puis le calme et la sérénité vont s'établir.» Dans une chroni-

que au vitriol, publiée le 27 mai dans le *Nouvelliste*, il dénonçait ainsi la destruction de son image dans les médias, «qui sont devenus tribunal, échafaud et pilori».

Gaël Bourgeois s'étrangle: «M. Freysinger se plaint du star-system alors que c'est ce système qui l'a installé là où il se trouve aujourd'hui!» Un avis largement répandu en Valais, à en croire les réactions sur le web. Mais l'intéressé persiste et signe: «Un chou-chou des médias, moi? Plutôt leur tête de Turc préférée. Et ça fait quatorze ans que ça dure!»

## «Je m'y sens très bien»

Reste à savoir si les premiers couacs ont ébranlé la confiance des citoyens. Michel Rothen n'y croit pas un instant. «Rappelez-vous qu'un Valaisan sur deux a voté Freysinger. Il a une cote d'enfer. C'est sa force, sa légitimité.» Pas de quoi inquiéter le Saviésan en tout cas. On le dit en froid avec l'un de ses cadres les plus influents, le chef du Service de l'enseignement? Sa réponse tombe calmement: «Mon département est exigeant et volumineux. Mais je m'y sens très bien, et le courant passe bien entre moi et la plupart des collaborateurs.»

Son état des lieux achevé, Oskar Freysinger veut aujourd'hui renforcer les savoirs fondamentaux, empêcher le nivellement par le bas. «Et établir un rapport de confiance avec les enseignants.» Michel Rothen sourit: «Je me réjouissais de le voir au pied du mur. Il y est.»

la famille. Tout comme dans la vraie histoire de Luca Mongelli.

Oskar Freysinger n'était «que» conseiller national à l'époque où il a rédigé le livre. Désormais à la tête de la Sécurité valaisanne, il ne croit toujours pas à la culpabilité du chien. Et il maintient que l'enquête a été entachée de nombreuses erreurs. «Si j'écrivais ce livre aujourd'hui, cela poserait problème», a-t-il dit au reporter de l'émission *Rundschau*.



Le secteur du gros œuvre a enregistré une baisse d'activité depuis septembre dernier. MAMIN/A

## CONSTRUCTION

# Les premiers effets de la lex Weber se font sentir

JEAN-YVES GABBUD

«En avril, il y a 80% de chômeurs en plus dans le gros œuvre qu'une année auparavant». Dans ce secteur d'activité, la masse salariale a diminué de 2,04% au premier trimestre 2013.

Ce sont là les chiffres inquiétants articulés par Serge Métrailler, le directeur de l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE), lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue hier matin à Savièse.

de justice du Grand Conseil déclare que «si Franz Weber est un extrémiste, la justice est sourde et inhumaine», qu'elle a fait preuve dans ce dossier «de mépris envers les travailleurs» et que «le TF est retranché dans sa tour d'ivoire».

### Revoir les accords intercantonaux

Les entrepreneurs comptent sur les commandes de l'Etat pour jouer un rôle anticyclique. «Les investissements publics joueront un rôle essentiel» pour passer le cap, estime Serge Métrailler.



## «Pourquoi faudrait-il ouvrir nos marchés à des Confédérés qui ne nous respectent pas?»

SERGE MÉTRAILLER DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS

Serge Métrailler convient que les conditions météorologiques particulièrement défavorables qui ont sévi ce printemps ont joué un rôle dans cette situation. Mais, les effets de l'initiative Weber sont prépondérants. «Dès le mois de septembre de l'année dernière, il y a eu une hausse du chômage. Des entreprises ont licencié et n'ont plus réengagé. D'autres, qui n'avaient pas l'habitude de licencier, ont été obligées de le faire.» Pour le directeur de l'AVE, «2013 sera une année charnière», l'année qui marquera certainement la décrue après les années de progression que le Valais a connues depuis 1999.

Sur le plan national, selon son estimation, «3 milliards de francs de travaux et 1,5 milliard de salaires seront soustraits à l'économie nationale», à cause des blocages de projets causés par les recours d'Helvetia Nostra et définitivement enterrés par la décision du Tribunal fédéral (TF).

### Des mots très durs

Serge Métrailler, d'ordinaire très pondéré, n'a pas de mots assez durs pour fustiger la décision du TF donnant raison à Franz Weber. Celui qui est aussi député et président de la Commission

Dans ce contexte, le directeur souhaite que les accords intercantonaux en matière de marchés publics soient revus. «Pourquoi faudrait-il ouvrir nos marchés à des Confédérés qui ne respectent pas nos spécificités?», demande-t-il. Il fustige surtout les autorités publiques qui attribuent des mandats à des sociétés qui ne respectent pas les règles. Il raconte que «des entreprises sans personnel soumissionnent et engagent ensuite des temporaires», une pratique qui se développe au mépris de la qualité et qui fausse la concurrence.

### Garder la tête froide

Le président du Gouvernement, Maurice Tornay, a également dit hier son indignation face à des décisions contraires aux intérêts du Valais. Le conseiller d'Etat évoque aussi le fait qu'à «Berne, dans les bureaux aseptisés de l'administration, on ne prend pas conscience des conséquences des décisions prises» sur le terrain. Malgré tout, Maurice Tornay demande aux entrepreneurs de «garder la tête froide». Il rappelle que le Conseil d'Etat rencontrera le Conseil fédéral ce mois pour faire entendre les préoccupations du canton. ●

# Leiden der Bauwirtschaft

**Erstmals seit 1999 verzeichnet die Walliser Bauwirtschaft einen Rückgang der Lohnsumme. Sie ist im ersten Trimester 2013 um 2 Prozent abgesackt. Die Arbeitslosigkeit ist um 79 Prozent gestiegen.**

Die Bauwirtschaft beginnt die Folgen der Zweitwohnungsinitiative zu spüren: Seit September 2012 hat die Arbeitslosigkeit zugenommen. Sie lag Ende April um 79 Prozent über dem Vorjahreswert. Zu diesem Zeitpunkt waren 1114 Arbeitslose im Baugewerbe gemeldet. Gleichzeitig hat sich die Lohnsumme um mehr als 2 Prozent zurückgebildet. Für den Walliser Baumeisterverband ist klar: Das sind die untrüglichen Zeichen des Abschwunges, der sich im Gefolge der vom Volk angenommenen Zweitwohnungsinitiative nun erstmals seit 1999 einstellt. Die Walliser Regierung will gleichwohl kühlen Kopf bewahren, wie Staatsratspräsident Maurice Tornay am Freitag in Savièse vor den Walliser Baumeistern ausführte. Man könne als Kantonsregierung nicht die starken und eigensinnigen Gallier geben, sondern müsse sich klug und flexibel verhalten. Die Walliser Regierung trifft in nächster Zukunft zur Lagebesprechung mit dem Bundesrat zusammen. | Seite 2



**Weber-Bremse.** Das Volk hat Bauvorhaben für 1,3 Milliarden allein im Wallis bachab geschickt.

FOTO WB

## Starke Worte, keine Konzepte

Die Walliser Bauwirtschaft geht schwierigen Zeiten entgegen wie andere Teile der Walliser Wirtschaft auch. Denn die «sieben fetten Jahre» scheinen dahin. Bald einmal dürften die öffentlichen Haushalte unter Druck geraten, weil die Steuereinnahmen im besten Falle weniger stark wachsen, im schlechteren stagnieren oder sogar zurückgehen könnten. Das braucht eine völlig neue Annäherung an das, was öffentliche Finanzen vermögen und wohl auch, was der Staat an Aufgaben und Pflichten bewältigen kann. Gerade die Bauwirtschaft hängt zu einem stattlichen Teil am öffentlichen Tropf. Darum hat sie ein Interesse daran, dass der Kanton und dass der Bund investieren. Gleichzeitig gerät der private Wohnungsbau wegen der Zweitwohnungsinitiative und einem auslaufenden Boom im Erstwohnungsbau im Tal in den Keller. Dazu kämpfen die Industrie und mit ihr nicht wenige exportorientierte mittelständische Unternehmen sowie der Tourismus mit den Garstigkeiten der Währungsentwicklung.

Die wirtschaftliche Lage dürfte sich in den kommenden Monaten rasch und auf breiter Front verschlechtern. Das, was bisher aber an Rezepten zu hören war, läuft einzig auf das Prinzip der starken und markigen Worte und der schwachen oder gänzlich fehlenden Konzepte hinaus. Dabei müsste ja der riesige Wohnungspark, der über die letzten Jahrzehnte aus dem Boden gestampft wurde, jetzt ein grosses Erneuerungs- und Sanierungspotenzial bieten. Doch noch fehlt es überall an klugen Anreizen. **Luzius Theler**



# Das «Tunnelgefühl» der Walliser beim Autobahnbau

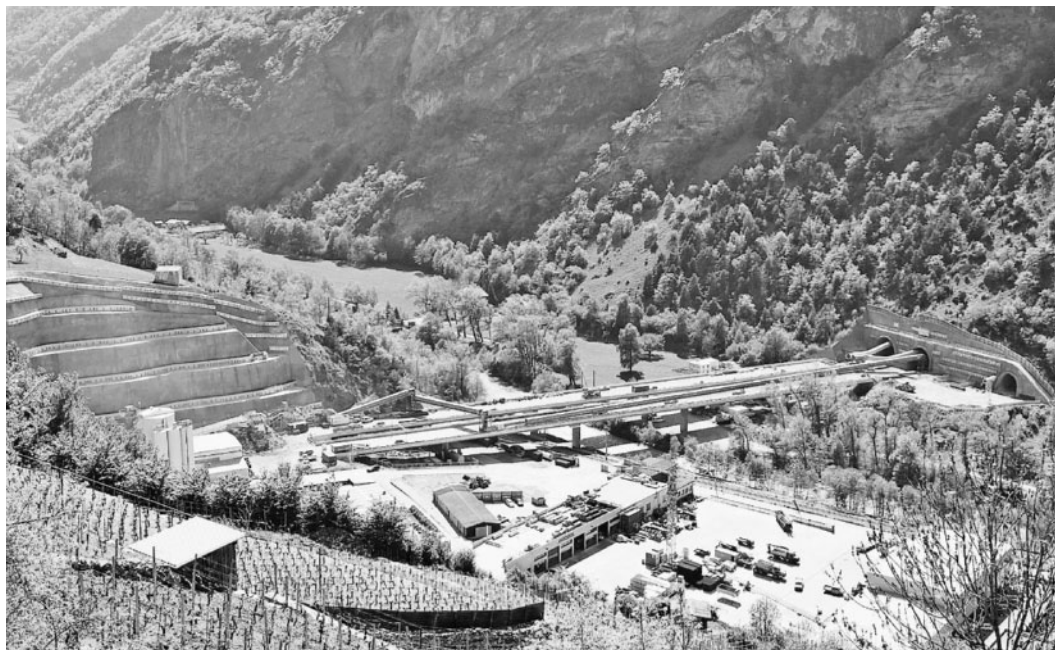
**WALLIS | Der Walliser Baumeisterverband übte harte Kritik an den schleppenden Submissionsverfahren für die Autobahn im Oberwallis. Und erhielt prompt eine Antwort.**

Abgesehen von den Auswirkungen der Einschränkungen des Zweitwohnungsbaus und der verschärften Bestimmungen des Raumplanungsgesetzes macht den Walliser Baumeistern noch ein «hausgemachtes» Problem einige Sorgen: schleppende Submissionsverfahren beim Autobahnbau im Oberwallis. Diese Kritik ist am Freitag an der Generalversammlung des Walliser Baumeisterverbandes in Savièse seitens von Verbandsdirektor Serge Métrailler laut geworden.

## Seit zwei Jahren herrscht praktisch Stillstand

«Wird die A9 eines Tages fertiggestellt?», fragte der Direktor des Walliser Baumeisterverbandes, Serge Métrailler, vor den zahlreich aufmarschierten Mitgliedern seines Verbandes. Und indem er die Frage überhaupt aufwarf, liess sich ungeschwer ein Missbehagen der Tiefbaubranche über den langsamen Fortgang dieser Arbeiten herauslesen. Und dann wurde der Verbandsleiter konkret: «Man neigt dazu, uns zu

erläutern, dass die Autobahn eines Tages wirklich fertiggestellt wird. Aber seit zwei Jahren gibt es keine Bewegung mehr bei den Submissionsverfahren der Umfahrung von Visp. Man weiss heute immer noch nicht, wohin man geht und wie die Organisation aussieht. Es wird auch nicht mehr kommuniziert, man befindet sich sozusagen in einem Tunnel – das unsere einzige Gemeinsamkeit mit dem Objekt», sagte Métrailler wörtlich. Eine weitere Sorge betrifft eine sich abzeichnende Einschränkung von Konsortium-Angeboten bei Eingaben für wichtige öffentliche Aufträge. Diese Konsortien sind aus wettbewerbsrechtlichen Gründen unter Druck und könnten – wenn es nach den Wettbewerbshütern geht – bald einmal verboten oder zumindest eingeschränkt werden. Für die Walliser Bauwirtschaft hätte dies verheerende Folgen, denn gerade bei grösseren Losungen können die hiesigen Baufirmen nur noch mithalten, wenn sie sich zu Verbänden oder eben Konsortien zusammenschliessen. «Wenn diese Regelung kommt, dann können bei wichtigen öffentlichen Aufträgen nur noch einige wenige grosse schweizerische Bauunternehmen gegen die ausländische Konkurrenz antreten», fürchtet der Walliser Baumeisterverband.



**Stillstand.** Der Walliser Baumeisterverband beklagte den Stillstand bei den Submissionsverfahren bei der Umfahrung von Visp. Staatsrat Tornay verwies auf Einsprachen von Bauunternehmen. FOTO WB

## Staatsrat Tornay spielte den Ball zurück

Am Autobahnprojekt zeige sich die ganze Dimension der neuen Wirklichkeit in der Walliser Wirtschaft. «Man muss deshalb jetzt ein Zeichen setzen, vorwärts gehen und Mut beweisen. Staatsrat Maurice Tornay, der in seiner Eigenschaft als Präsident des Walliser Staatsrates an der Jahresversammlung von Savièse teilnahm, sicherte auf der einen Seite zu, dass der Kanton wie in der jüngeren Vergangenheit

zwar auf gesunde Finanzen achte, gleichzeitig aber stets ein hohes Investitionsvolumen gerade im Tiefbau hochgehalten habe. Im Rahmen der Budgetverfügbarkeiten wolle man das auch künftig so halten, betonte der Vertreter der Walliser Regierung. Dies allerdings vor dem Hintergrund der sich verschlechternden Perspektiven für die öffentlichen Finanzen. Und dann spielte er bei der Frage der Submissionen den Ball in das Lager der Bauunternehmer und der anderen am

Bau der Autobahn beteiligten Unternehmen zurück. Praktisch gegen jeden Arbeitsvergabe-Entscheid werde von Unternehmungen, die nicht zum Zuge gekommen seien, Rekurs geführt und damit der Rechtsweg beschritten. Das verzögere die Prozeduren wesentlich und trage unweigerlich zu dem von den Baumeistern beklagten fehlenden Entscheiden und zum Stillstand auf dem Terrain bei, führte der staatsrätliche Gast vor den Baumeistern aus.

## SANTÉ

# Projet pour un hôpital cantonal

L'hôpital de Sion pourrait devenir hôpital cantonal. C'est ce que propose, à l'unanimité, la commission présidée par Stéphane Rossini dans son avant-projet de révision de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS).

Le texte est maintenant soumis à consultation auprès des instances concernées, lesquelles ont jusqu'au 23 septembre pour donner leur avis.

Dans son rapport, adopté à l'unanimité, la commission Rossini indique que son projet «*prévoit une offre en soins hospitaliers de base dans les trois régions du canton. Les disciplines médicales qui le nécessitent sont centralisées afin de disposer d'un volume de patients suffisant pour garantir la qualité des soins. Le bilinguisme est assuré pour les disciplines centralisées. L'avant-projet renforce la représentation du corps médical dans la commission de planification sanitaire et dans les instances dirigeantes de l'Hôpital du Valais. Les collèges des médecins sont réintroduits et le contrôle de la qualité des prestations médicales et des soins est étoffé.*» La commission prévoit aussi de donner son indépendance à l'Observatoire valaisan de la santé.

Un premier projet de révision de la LEIS avait été refusé (54,5% de non) en votation populaire en octobre 2011. Le conseiller d'Etat Maurice Tornay avait alors nommé une commission extraparlamentaire dans laquelle ont siégé plusieurs représentants du comité s'étant opposé à la LEIS. ● JYG

# Vernehmlassungsverfahren gestartet

**WALLIS | Das Departement für Gesundheit, Sozialwesen und Kultur (DGSK) eröffnet das Vernehmlassungsverfahren zum Vorentwurf des Gesetzes über die Krankenanstalten und -institutionen (GKAI).**

Nach Abschluss der rund ein Jahr dauernden Arbeiten hat die vom Staatsrat mit der Ausarbeitung eines neuen Entwurfs zum Gesetz über die Krankenanstalten und -institutionen beauftragte ausserparlamentarische Kommission der Regierung den Gesetzesvorentwurf mit einem entsprechenden Bericht überreicht.

## 23 Mitglieder

Die 23 Mitglieder der von Nationalrat Stéphane Rossini präsidierten Kommission haben die im Vorentwurf enthaltenen Bestimmungen und den Bericht einstimmig angenommen. Die 23-köpfige ausserparlamentarische Kommission setzt sich zusammen aus Persönlichkeiten der Kantonsverwaltung, von Spital Wallis, des Referendums-

komitees gegen das GKAI und der Politik sowie aus Gesundheitsfachpersonen und Patientenvertretern.

## Höhere Qualität

Die Kommission schlägt vor, die von Spital Wallis angebotenen spezialisierten Disziplinen am Spital Sitten zu zentralisieren, welches insofern die Bezeichnung Kantonsspital erhält. Die spezialisierten Disziplinen umfassen alle Spitalbehandlungen, die sich zwischen den Grunddisziplinen (Allgemeine Innere Medizin, Allgemeine Chirurgie, Gynäkologie und Geburtshilfe sowie Orthopädie) und dem Bereich der hoch spezialisierten Medizin befinden, der auf Bundesebene geplant wird. In den spezialisierten Disziplinen wird die deutsche und französische Sprache für die Betreuung der Patientinnen und Patienten garantiert. Die Notwendigkeit, die spezialisierten Disziplinen auf einen Standort zu fokussieren, ist durch den technischen und medizinischen Fortschritt bedingt. Damit die medizinischen Fachpersonen die technischen Verfahren und immer komple-

xer werdenden Behandlungen und Operationen regelmässig durchführen können, müssen sie über ein genügend grosses Patientenvolumen verfügen. Die Zusammenlegung ist eine unabdingbare Voraussetzung, um die spezialisierten Disziplinen weiterhin im Wallis anbieten zu können.

## Status als Kantonsspital

Das Spital Sitten erhält mit dem Status als Kantonsspital eine bessere Sichtbarkeit auf eidgenössischer Ebene als Einrichtung, die spezialisierte Disziplinen erbringt. Ausserdem wird die Gewinnung von Ärzten sowie von Pflegefachpersonen in Zeiten des Fachkräftemangels vereinfacht. Ebenfalls im Bestreben, die Versorgungsqualität zu verbessern, schlägt die Kommission vor, im Spital Wallis eine Qualitätsabteilung zu schaffen. Damit auf dem gesamten Kantonsgebiet eine ausgeglichene Spitalorganisation garantiert wird, sieht der Vorentwurf des Gesetzes vor, die Grundversorgung und Rehabilitation weiterhin in allen drei Regionen des Kantons anzubie-

ten. Diese Bestimmung wurde vom Grosse Rat anlässlich der Debatten zum GKAI vom 17. März 2011 aufgenommen.

Die drei Regionen (Oberwallis, Mittelwallis und Chablais) werden von der Kommission im Vorentwurf spezifisch festgehalten. Die ausserparlamentarische Kommission

schlägt ebenfalls vor, im Gesetz festzuhalten, dass sich das Spital Wallis aus dem Spitalzentrum Oberwallis und dem Spitalzentrum des französischsprachigen Wallis zusammensetzt.

Oberwalliser haben das Recht, sich in den spezialisierten Disziplinen, die im

Wallis ausschliesslich in Sitten angeboten werden, auf Deutsch zu verständigen. Die Zweisprachigkeit wird im Vorentwurf des Gesetzes verankert. Diese Bestimmung trägt indirekt dazu bei, in Sitten ein genügend grosses Patientenvolumen zu erreichen. | wb



**Versprechen.** Die Grundversorgung in den Spitälern soll weiterhin in allen drei Spitalregionen gewährleistet bleiben.

FOTO WB

Grosser Rat | Parlament befasst sich mit der beruflichen Vorsorge von Magistraten und Kantonalbank

# Staatsräte sollen früher eine Pension erhalten

**SITTEN | Staatsräte sollen künftig eine Pension erhalten, auch wenn sie nicht zwei volle Amtszeiten absolvieren. WKB-Verwaltungsräte dürfen bis zum 70. Altersjahr bleiben.**

Das Gesetz über die berufliche Vorsorge der Magistraten der Exekutive, der Justiz und der Staatsanwaltschaft soll geändert werden. Der Entwurf betrifft die Rechtsform, die Organisation und die Finanzierung der Ruhegehaltsordnung der Magistraten (RGOM). Die Ruhegehhaltsordnung der Magistraten kann aufgrund der gegenwärtigen Gesetzgebung nicht so beibehalten werden. Zwei Möglichkeiten wurden geprüft. Entweder die Rechtsform, die Organisation und die Finanzierung der Einrichtung an den gesetzlichen Rahmen anpassen oder die Einrichtung vollumfänglich in die Rechnung des Staates Wallis integrieren.

## In die Rechnung des Kantons integrieren

Die Eingliederung der Ruhegehhaltsordnung in die Rechnung des Staates Wallis ist einfacher und vernünftiger. Wie bereits heute könnte die Verwaltung der Ruhegehhaltsordnung an die Direktion der PKWAL delegiert werden. Ertrag und Aufwand würden in die Rechnungen des Staates Wallis integriert, und die Finanzkontrolle könnte durch das Finanzinspektorat sichergestellt werden. Ein solches System genüge, um eine Ordnung zu verwalten, die schon jetzt nur mehr fünf aktive Versicherte und einige Dutzend Pensionierte umfasst.

Die Beteiligung der Magistraten werden künftig in den Rechnungen des Staates Wallis als Ertrag verbucht. Die für die Zahlung der Leistungen (Ruhegehalt, Entschädigungen) notwendigen Beträge werden dem Konto des Staates Wallis entnommen und stellen Aufwand dar. Der Beteiligungssatz zu Lasten der Magistraten wird auf 9,6 Prozent festgelegt.

## Pension bereits nach vier Amtsjahren

Eine Pension soll es künftig früher geben. Aktuell haben Mitglieder des Staatsrates, die von ihrem Amt demissionieren, An-

spruch auf eine Pension, falls sie während acht Jahren der kantonalen Exekutive angehört haben. Bereits heute hat aber ein Staatsrat, der nicht wiedergewählt wird, ungeachtet der Dauer seiner Amtstätigkeit, Anspruch auf eine Pension.

Künftig hätten Magistraten, die aus ihrem Amt aufgrund einer Demission oder eines Rücktritts ausscheiden, bereits nach vier Jahren Anspruch auf ein Ruhegehalt. Im Falle eines Rücktritts oder einer Nichtwiederwahl vor dem erfüllten 58. Altersjahr wird die Pension für jedes Jahr oder jeden Bruchteil eines Jahres zwischen dem Alter des Begünstigten bei Beginn des Pensionsanspruchs und dem 58. Altersjahr um zwei Prozent vermindert. Die ausscheidenden Magistraten ohne Anspruch auf ein Ruhegehalt, also mit weniger als vier Jahren Amtszeit, erhalten eine Entschädigung, deren Betrag 25 Prozent des Jahresgehalts pro Amtsjahr entspricht. Ein begonnenes Jahr gilt als ganzes Jahr.

Nachdem die Bestimmungen über die laufenden Pensionen nicht geändert werden, belasten laut der Botschaft keine finanziellen Auswirkungen den

Voranschlag des Staates, mit Ausnahme jener aufgrund der natürlichen Entwicklung des Bestandes.

## Minimale Mehrbelastung möglich

Die Herabsetzung der Amtszeit von acht auf vier Jahre zum Anspruch auf eine Pension könne zu einer Erhöhung der jährlichen Rentenzahlungen führen, die direkt dem Voranschlag des Staates belastet werden. Aufgrund des Bestandes erlauben die verfügbaren statistischen Angaben nur eine grobe Schätzung. In den letzten 50 Jahren übte nur ein einziger Magistrat sein Amt weniger als acht Jahre aus. Man könne also davon ausgehen, dass diese Bestimmung keine grösseren finanziellen Auswirkungen haben werde. Sollte ein solcher Fall trotzdem eintreten, müsste eine jährliche Pension in der Grössenordnung von maximal 94 800 Franken bezahlt werden, je nach Amtszeit zwischen fünf und sieben Jahren.

## WKB: Verwaltungsrat bis zum 70. Altersjahr

In der März-Session 2012 hat der Grosse Rat eine Motion der CSPO, das Höchstalter für Ver-

waltungsräte der Walliser Kantonalbank von 65 auf 70 Jahre anzuheben, angenommen. Heute müssen die Mitglieder ihr Amt am Ende der Verwaltungsperiode, in der sie das 65. Altersjahr erreichen, niederlegen. Sie müssen also nicht sofort demissionieren. Die Frage der Alterslimite bildete schon in der Vergangenheit Gegenstand von Diskussionen und ausführlichen Überprüfungen. 2001 wollte auch die Regierung die Alterslimite erhöhen. Der Vorschlag des Staatsrates entsprach den Bemühungen, kompetenten Personen,

welche bereits über eine grosse Erfahrung im Bankensektor verfügten, zu erlauben, in den Verwaltungsrat zu gelangen und dort während mindestens zwei Perioden zu wirken, auch wenn sie bei ihrem Eintritt das 60. Altersjahr bald erreicht haben würden. Diese Überlegungen sind laut der Regierung noch immer aktuell und ergänzen jene der Autoren der Motion. Aufgrund dessen dränge es sich daher auf, die Alterslimite in der vorgenannten Bestimmung von 65 auf 70 erfüllte Jahre zu erhöhen.

hbi

## Zweiter Anlauf beim Primarschulgesetz

In der Juni-Session, die vom kommenden Dienstag bis Freitag dauert, steht am Donnerstag auch die erste Lesung des neuen Primarschulgesetzes auf dem Programm. Diese wurde im Mai aufgrund der vielen Änderungsvorschläge verschoben. Das Parlament wird sich eingehend mit der Rechnung 2012 und diversen Jahresberichten befassen. Für die Strasse Villeneuve-Le Bouveret braucht es einen Beschluss für einen Nachtragskredit, ebenso für Vorstudien und Vorarbeiten im Zusammenhang mit der Entwicklung der Simplon-Bahnlinie.

Und zu behandeln sind 23 Postulate, Motionen oder Interpellationen. Das Themenspektrum ist breit: Spitalpolitik, Verkehrspolitik, die Stromverteilung, die Sensibilisierung der Walliser für den Tourismus, der Schutz des archäologischen Erbes, pädagogische Schulausflüge oder regionalbezogene Hauswirtschaftskurse. Und spätestens in der Fragestunde am Freitag wird dann wohl auch der Wolf wieder ein Thema sein...



**Früheres Ruhegehalt.** Die Alt-Staatsräte Siervo, Burgener, Rey-Bellet und Comby (von links) beim Empfang der Grossratspräsidentin im Mai. Künftig solls nach vier Amtsjahren eine Pensionsberechtigung geben.

FOTO WB

**ENSEIGNEMENT** L'assemblée des délégués de la Société pédagogique valaisanne a eu lieu samedi à Evionnaz en présence du conseiller d'Etat.

# Dialogue renoué entre la SPVal et Oskar Freysinger

FRANÇOIS DE RIEDMATTEN

«Je vais décevoir tout de suite les personnes qui sont venues pour assister à un match SPVal-Freysinger. Une confrontation sur le terrain du débat me verrait très vite mis à terre et je ne tiens pas à terminer ainsi ma carrière», lance en guise d'introduction Didier Jacquier, président de la Société pédagogique valaisanne (SPVal), association qui regroupe les enseignants des classes enfantines et primaires. Un contre-pied humoristique qui caractérise l'ambiance plutôt détendue lors de l'assemblée des délégués de la SPVal ce samedi à Evionnaz en présence du nouveau chef de la formation, Oskar Freysinger. Un retour au calme après les tensions de ces dernières semaines. Pour rappel, dans une lettre datée du 27 mai, le chef du Département de la formation avait décidé de suspendre ses relations avec le syndicat des enseignants du Valais romand. Oskar Freysinger reprochait au président de la SPVal d'avoir commenté par voie de presse ses propos sur la scolarisation des sans-papiers.

## Partenariat maintenu

Entre-temps, les deux hommes se sont rencontrés jeudi dernier et la hache de guerre semble enterrée. «Evidemment que le partenariat est maintenu», assure le ministre saviésan. «Nous avons discuté entre quatre yeux et nous allons encore nous revoir. J'aime ce contact direct où l'on se dit les choses. J'ai voulu créer un électrochoc et ça a réagi. Tant mieux!», poursuit Oskar Freysinger. Un chef de la formation qui s'est toutefois présenté devant l'assemblée en l'absence de Jean-François Lovey et des cadres du Service de l'enseignement. Une première dans l'histoire de la SPVal qui n'est pas du goût de son président: «C'est dérangeant car cette attitude nous prive des habituels contacts qui suivent l'assemblée. Nous avons l'impression de perdre quelque chose dans ce domaine. Souvent nous avons des échanges vifs



Oskar Freysinger, chef du Département de la formation, Marylène Volpi Fournier, présidente de la FMEP et Didier Jacquier, président de la SPVal, ont le sourire à l'issue de l'assemblée des délégués. LE NOUVELLISTE

qui ensuite débouchaient sur des rendez-vous dans les bureaux de l'administration. Cela ne sera pas le cas aujourd'hui.»

## Contact avec la base

Oskar Freysinger explique cette décision par sa volonté de vouloir dégager de nouvelles énergies. «Je suis venu seul car je n'ai pas peur de partenaires que je considère comme mes amis. Cela fait partie du signal, de ma nouvelle manière de concevoir les rapports.» Le conseiller d'Etat donne l'impression de vouloir garder un contact avec la base des enseignants sur le terrain. Une tendance qui, elle aussi, inquiète Didier Jacquier: «Cette façon de faire court-circuite la hiérarchie. Les associations sont là pour jouer ce rôle de lien entre le terrain et l'administration. Il s'agit donc de le respecter.» L'épisode des semaines -1 +1 représente, pour le président de la SPVal, un parfait exemple de cette situation. Le 21 mai dernier, Oskar Freysinger a en effet abrogé avec effet immédiat une directive de Claude Roch concernant le traitement du personnel enseignant. «Le comité de la SPVal a passé pour un grand mé-

chant qui n'a pas voulu reconnaître la générosité du chef. Pourtant l'avenir prouvera que nous avons raison. Un conseiller d'Etat ne peut pas abroger des articles de loi votés par le Grand Conseil. Tout comme il ne peut pas tout connaître dans le microcosme des écoles primaires et enfantines. Raison pour laquelle nous constituons des partenaires privilégiés», poursuit Didier Jacquier. Ce dernier insiste pour que ses propos ne soient pas considérés comme un réquisitoire à l'encontre du conseiller d'Etat mais comme des inquiétudes à l'encontre des défis qui attendent la profession des enseignants.

## L'enseignement primaire

«Je sens bien les soucis, notamment en ce qui concerne le projet de Loi sur l'enseignement primaire (LEP). Je veux vraiment être au service de cette profession que je connais bien. En travaillant par exemple à diminuer la bureaucratie du métier. Pour que les professeurs puissent exercer leurs tâches en contact direct avec les élèves», exprime Oskar Freysinger. Le projet de loi sur

l'enseignement primaire doit passer en deuxième lecture au Grand Conseil jeudi prochain. «J'attends de voir ce qui va ressortir. J'espère que cette loi ne sera pas faite à l'économie car nous devons donner aux enfants l'école qu'ils méritent», estime Didier Jacquier.

## Du côté de la FMEP

La présidente de la Fédération des magistrats, des enseignants et du personnel de l'Etat du Valais (FMEP), Marylène Volpi Fournier abonde dans ce sens en soulignant l'importance d'une collaboration fructueuse entre les différents acteurs de la branche enseignante. «C'est important que nous soyons soudés pour que l'entrée en vigueur de cette loi, visant la revalorisation du métier des enseignants primaires, ne tarde pas. De sorte qu'elle puisse avoir au plus vite des répercussions positives sur les professeurs du secondaire», conclut-elle, visiblement satisfaite par l'envie du nouveau chef de la formation de défendre le corps professoral. «Dans l'intérêt de l'école et de la population valaisanne, qu'elle ait voté pour lui ou pas.»

**SAINT-MAURICE** Fête nationale italienne à l'abbaye.

# La consule va quitter le Valais

La communauté italienne valaisanne compte plus de 20 000 personnes et familles à la double nationalité. Elle a commémoré samedi sa fête nationale à la basilique de l'abbaye de Saint-Maurice en présence de Mgr Joseph Roduit et en collaboration avec le Festival Flatus.

Lors de la partie officielle, la consule Rossana Errico a annoncé son départ de notre canton. Arrivée en 2007 à l'agence consulaire de Sion, elle réintégrera Rome au mois d'août prochain.

Dans son message, le conseiller d'Etat Maurice Tornay, président du Gouvernement valaisan, lui a rendu hommage: *«Vous avez travaillé pour le bien et la fraternité entre nos deux peuples. Je vous félicite et vous remercie pour votre immense engage-*



La consule Rossana Errico et son époux Pierangelo, à droite, en compagnie de Marcelle Monnet-Terretaz, présidente du Grand Conseil et de Maurice Tornay, président du Gouvernement valaisan. LE NOUVELLISTE

*ment et votre diplomatie. Ceux qui ont fait le Valais d'aujourd'hui, ce* *sont les hommes et les femmes qui ont vécu au siècle passé et les*

*Italiens! Dans ce sens, l'italianité valaisanne est exemplaire!»* Avec un même élan, la municipale Sylvia Cabezas a souligné les liens étroits qui unissent Saint-Maurice à l'Italie et s'est dite très honorée d'accueillir cette commémoration en ses murs.

## Le passeport du prier

A l'issue de la réception, la consule Errico a créé l'événement en remettant le passeport italien à Jean Scarcella, prier à l'abbaye de Saint-Maurice, petit-fils d'émigré naturalisé. La loi italienne permet désormais aux personnes qui le souhaitent de retrouver leur ancienne nationalité. Un grand moment d'émotion pour le prier Scarcella lorsque les participants ont entonné l'hymne national italien. **CA**

# COMPTES D'ÉTAT S'achemine-t-on vers une hausse d'impôts? Il va falloir serrer la vis

JEAN-YVES GABBUD

Même si le compte 2012 de l'Etat est bon, le Grand Conseil est conscient qu'il faudra serrer la vis à l'avenir. La gauche est même favorable à une hausse d'impôts.

## Rigueur nécessaire

La droite prône une certaine rigueur dans la gestion des deniers publics. L'UDC Charles Clerc s'inquiète en constatant que les charges augmentent toujours plus rapidement que les recettes de l'Etat. Un avis partagé par David Théoduloz (PDC du Centre). Il estime que «la marge de manœuvre n'existe quasiment plus» pour le budget étatique. Dans cette situation, il faut absolument agir pour freiner la constante augmentation des dépenses de l'Etat. Le démocrate-chrétien ne veut pas une limitation des dépenses linéaires, mais souhaite que soit mené un travail de fond pour analyser les dépenses de l'Etat et reconsidérer, au besoin, certaines d'entre elles.

Face à la baisse des entrées fiscales, Christophe Claivaz (PLR) demande lui aussi une grande prudence dans la mise en place des futurs budgets. Par contre, il exprime le vœu que l'Etat reste généreux dans ses investissements pour pouvoir jouer un rôle anticyclique. Il prend l'exemple des routes: «Il faut des moyens pour maintenir la qualité de notre réseau routier», et propose d'économiser sur les nouvelles constructions qui ne doivent pas sombrer dans le luxe.

«Le Parlement doit aider le Gouvernement à présenter des comp-



Maurice Tornay: «Certes, nous allons au-devant de difficultés. Malgré le sérieux de la situation, il faut dire que les finances de l'Etat sont saines et qu'elles nous permettent de faire face à l'avenir.» LE NOUVELLISTE

tes équilibrés et refuser à l'avenir des coûts supplémentaires», a déclaré Beat Rieder (PDC du Haut). Il donne un exemple d'application de ce principe: «On nous a promis une loi sur l'enseignement primaire financièrement neutre et on nous présente un projet qui contient une augmentation des dépenses de 12 millions.»

## La vision de la gauche

A gauche, le regard jeté sur le fonctionnement de l'Etat est totalement différent. Le socialiste

German Eyer estime que l'endettement de l'Etat «est tout à fait acceptable».

Il déclare que «les dettes de l'Etat sont la richesse des pauvres». Selon lui, «le recul des recettes fiscales n'est pas dû à une croissance moindre, mais à une diminution de la pression fiscale. A son avis, l'époque des allègements fiscaux est révolue.»

Le porte-parole de l'Alliance de gauche déclare même que l'Etat doit, au contraire, envisager une augmentation des impôts.

## Des finances qui restent saines

Avec des comptes 2012 clôturant sur un excédent de revenu de 1,1 million de francs et une marge d'autofinancement de 182 millions qui couvre la totalité des investissements, la situation est maîtrisée, rappelle Jérôme Buttet (PDC du Bas).

Une vision partagée par le conseiller d'Etat Maurice Tornay. «Certes, nous allons au-devant de difficultés. Malgré le sérieux de la situation, il faut dire que les finan-

ces de l'Etat sont saines et qu'elles nous permettent de faire face à l'avenir.» Il rappelle notamment que le Valais dispose d'un bon moyen à disposition pour mener une politique anticyclique: le fonds de financement des infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle, qui permettra d'investir 354 millions de francs.

Le président du Gouvernement lance un appel à la raison: «Ne cassons pas la confiance et en même temps la consommation.»

**H144** 6,6 millions de francs supplémentaires.

## Irrité, le Parlement accepte tout de même la rallonge

LYSIANE FELLAY

La 2<sup>e</sup> demande de crédit complémentaire de 6,6 millions pour la H144, route intercantonale reliant Villeneuve au Bouveret, n'a pas plu au Parlement valaisan. L'explosion des coûts par rapport au projet initial a donné lieu à de nombreuses critiques hier matin. Le PLR et l'UDC ont même refusé d'entrer en matière. Le Parlement a toutefois donné son aval à l'issue de débats par 61 oui, contre 42 non et une abstention. La majorité des députés a souligné l'importance de cette route pour le Chablais valaisan, un projet dont on parle depuis plus de cinquante ans.

## Devant le fait accompli

Pour sa part, Xavier Moret (PLR), trouve que «cette fois, c'est trop demander. Le contribuable valaisan n'est pas une vache à traire». Le député en a marre de voir le Parlement «tout accepter et à n'importe quel prix». De son côté, l'UDC demande un rap-



Le Parlement était mécontent de devoir accorder une rallonge de 6,6 millions de francs. BITTEL/A

port de responsabilité de tous les intervenants.

A gauche, Annick Clerc Bérold regrette que le Grand Conseil soit une fois encore mis devant le fait accompli.

Le manque de sérieux des gestionnaires, soit l'Etat de Vaud qui a piloté le projet, a été pointé du doigt par Raphaël Fournier, député suppléant du PDC. Il demande au Conseil d'Etat d'être plus vigilant à l'avenir lors de réalisations de grands projets, comme, par exemple, pour la construction de l'Hôpital de Rennaz.

## Problème géologique

Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, explique ce dépassement de budget par des raisons géologiques. Concrètement, il a fallu mettre en place un cintre de coffrage pour bétonner l'ouvrage sur le Rhône. A l'origine, des piles provisoires devaient le soutenir, mais il s'est avéré qu'elles étaient insuffisamment ancrées en profondeur pour résister à une crue du fleuve.

Pour mémoire, les travaux pour le pont sur le Rhône devaient coûter 11 millions de francs aux collectivités publiques.

En 2008, une nouvelle estimation a porté l'ouvrage à près de 18 millions de francs. Au final, la facture se chiffrera à près de 25 millions de francs, soit 2,5 fois plus que prévu initialement. L'ouvrage sera subventionné par la Confédération, et les communes doivent prendre en charge une partie du coût. Le dossier et les travaux ont été gérés par le canton de Vaud.

## PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

### La retraite des conseillers d'Etat fait débat

Le Grand Conseil a examiné hier le système de pension des conseillers d'Etat. Le projet de loi qui est en discussion prévoit d'abaisser de 8 à 4 ans la durée minimale de fonction pour l'obtention de la pension et d'introduire une indemnité en cas de démission avant la durée minimale de 4 ans. Cette indemnité correspond à 25% du traitement déterminant annuel par année de fonction.

On notera que subsiste dans le projet de loi la réduction de 2% qui est appliquée sur le montant de la pension pour chaque année d'anticipation avant l'âge de 58 ans.

## Critique du système

Bruno Clivaz (PDC du Centre), estime que par souci d'équité avec la fonction publique, la pension complète ne devrait être versée que dès 60 ans. De son côté, Pierrot Vuistiner (PLR) demande qu'un conseiller d'Etat reste en fonction au moins 8 ans pour avoir droit à une rente et que la pension complète ne lui soit versée qu'à partir de l'âge légal AVS.

De leur côté, Patrick Fournier (UDC) et Philippe Nantermod (PLR) estiment que le système de pension offert aux conseillers d'Etat est un «parachute doré».

Patrick Fournier constate que «les prestations de retraite pour les conseillers d'Etat sont bien trop généreuses dans la nouvelle mouture de loi sur la prévoyance des magistrats. Quatre ans de cotisations suffisent désormais à accumuler l'équivalent d'un capital de plus d'un million de francs, financé à plus de 90% par le contribuable et moins de 10% par l'employé, c'est-à-dire le conseiller d'Etat, soit bien plus du double de ce qui a été acquis, en moyenne, pendant 25 ans, par un cadre dans le privé.»

Le président du Gouvernement, Maurice Tornay, refuse l'expression de parachute doré. Il rappelle que les conseillers d'Etat obtiennent le même salaire depuis 1981. Il évoque des collègues d'autres cantons ayant dû démissionner pour des questions de santé, en raison de la surcharge de travail.

Le Parlement a accepté d'entrer en matière sur ce projet de loi par 99 voix contre 5.



## GRAND CONSEIL L'épouse d'Ignace Rey manifeste

«Assassinat politique». C'est là le titre du trac distribué aux députés mardi matin par Anne Rey, l'épou-

se d'Ignace Rey, l'ancien président de la Caisse de retraite des enseignants qui a été condamné à une peine de 3 ans et 170 jours de prison. «Je présente des faits, rien que des faits», commente-t-elle. Dans son texte, elle charge un ancien conseiller d'Etat qui aurait refusé d'assainir les caisses de pension, ainsi que l'ancien directeur de la caisse. Elle affirme que cette caisse a été victime de 260 escroqueries. Anne Rey présente son mari comme une victime expiatoire des problèmes financiers des caisses de pension et affirme que «l'affaire a été échafaudée de toute pièce».



## BANQUE CANTONALE Relèvement de l'âge limite

Le Parlement valaisan est pour un relèvement de la limite d'âge des administrateurs de 65 à 70 ans. Ils ont accepté d'entrer en matière sur cet objet hier et poursuivront les débats vendredi.

Actuellement, la limite est donc fixée à 65 ans pour les membres du conseil d'administration. Un administrateur doit se démettre de ses fonctions au terme de la période administrative durant laquelle il atteint l'âge de 65 ans révolu. Le Conseil d'Etat propose de relever cette limite. Lors du débat, le député Edmond Per-ruchoud (UDC) a souhaité enlever carrément la limite d'âge, alors que son collègue du Haut-Valais, a, lui, demandé à ce que la limite actuelle soit maintenue afin d'encourager l'arrivée de jeunes au sein du conseil d'administration. Enfin, certains députés auraient aimé avoir une révision plus en profondeur de la loi sur la Banque cantonale, notamment pour répondre à l'acceptation de l'initiative Minder. Le conseiller d'Etat Maurice Tornay leur a répondu que ces réformes se feraient dans une prochaine révision.

## LIGNE FERROVIAIRE DU SIMPLON

### L'avenir sur les rails

Le Grand Conseil a accepté d'octroyer un crédit-cadre de 29 millions de francs pour réaliser des études pour le développement et la modernisation de la ligne ferroviaire du Simplon. L'objectif est de pallier les problèmes de mobilité sur cette ligne. Des améliorations seront étudiées pour permettre le passage des trains à deux étages et pour augmenter la cadence aux heures de pointe afin d'absorber la croissance du nombre de passagers, et ce dans les meilleurs délais.

L'argent sera prélevé sur le fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle. Il sera remboursé par la suite par la Confédération.

## Pension der Staatsräte

Das Gesetz über die berufliche Vorsorge der Magistraten der Exekutive, der Justiz und der Staatsanwaltschaft war im Grundsatz unbestritten. Die Ruhegehälterordnung soll in die Rechnung des Kantons integriert werden. Renten soll es künftig bereits ab vier Amtsjahren geben. In den letzten 50 Jahren trat nur ein Staatsrat nach weniger als vier Amtsjahren zurück. Mehrere Rednerinnen und Redner stiessten sich daran, dass Staatsräte bereits mit 58 Jahren Anrecht auf eine Pension hätten. Und eine Rente bereits ab dem 4. Amtsjahr sei falsch. Philipp Nantermod (FDP/Liberale) wagte gar einen Vergleich mit Daniel Vasella. Er war gegen Eintreten. Maurice Tornay meinte, er könne objektiv urteilen, weil er nicht direkt betroffen sei. Es sei völlig übertrieben, von einem goldenen Fallschirm zu sprechen. Der Lohn des Staatsrates sei seit 30 Jahren nicht erhöht worden. Die Freizügigkeitsleistungen würden mit der Gesetzesänderung gestrichen. Es trete doch auch keiner einfach nach wenigen Jahren als Regierungsrat zurück. «Aber auch ein Staatsrat muss das Recht haben, aus Gesundheitsgründen zurücktreten zu können.» Mit 99 Ja und fünf Nein war man klar für Eintreten.

## Höhere Alterslimite

Das Gesetz über die Walliser Kantonalbank soll geändert werden. Allerdings nur minimal. Die wichtigste Änderung ist die Erhöhung der Alterslimite von 65 auf 70 Jahre. Heute muss ein Verwaltungsrat am Ende der Periode, in der er das 65. Altersjahr erreicht, zurücktreten. Auch hier war man sich mehrheitlich einig. Die SVPU wollte gar keine Limite mehr. Patrick Hildbrand (SVPU) hatte eine etwas überraschende Begründung für eine Ablehnung der Erhöhung der Altersgrenze parat. Er sprach sich gegen eine Erhöhung aus. Man könne so junge Walliser (oder Walliserinnen), die ausserhalb des Kantons seien, zurück ins Wallis «locken»... Für German Eyer (SPO/Linksallianz) ist nicht das Alter entscheidend, sondern wie fit einer im Kopf ist. Man müsste vielmehr die Minimal- den Toplöhnen anpassen. Staatsrat Maurice Tornay verteidigte die «Mini»-Revision. Er kündigte an, dass aber sehr bald eine richtige Revision des Gesetzes über die Kantonalbank folgen werde. Auch hier war Eintreten nicht bestritten.

### GROSSRAT HEUTE

Heute steht erneut die Kantonsrechnung auf der Traktandenliste. Zudem werden der Geschäftsbericht des Spitals Wallis, der Bericht zur Gesundheitspolitik und der Bericht zur Walliser Kantonalbank diskutiert. Die Debatten können ab 9.00 Uhr auf [www.vs.ch/Parlament](http://www.vs.ch/Parlament) verfolgt werden.

## Grosser Rat | In der Rechnungsdebatte herrschte gestern Einigkeit

# «Vor mageren Zeiten...»

**SITTEN | Die Kantonsrechnung 2012 sorgte im Parlament für rhetorische Höhenflüge. Einig waren sich alle bei den Aussichten für die nächsten Jahren – die sind schlecht.**

Die laufende Rechnung wies eine Selbstfinanzierungsmarge (Cashflow) von 182 Millionen Franken aus. Damit konnte man die gesamten Nettoinvestitionen in der Höhe von 181,1 Millionen Franken decken. Grundsätzlich warteten im Parlament gestern alle vor weiteren Überraschungen in den nächsten Jahren. Für Diego Clausen (CSPO) wird der negative Trend mit weiter beschlossenen Steuerreduktionen anhalten. Christophe Claivaz (FDP/Liberale) fand hingegen lobende Worte. Die Rechnung schreibe «schwarze Zahlen». Aber man müsse sich für die Zukunft wappnen. Der Staatshaushalt dürfe nicht mehr weiter belastet werden. Er erwartet schwierige Jahre. Hinzu komme, so Claivaz, dass das kantonale Strassennetz in einem katastrophalen Zustand sei.

### «Wohin führt das?»

Bernhard Frabetti (SVPO) stellte fest, dass sich gegenüber dem Vorjahr kaum etwas geändert hat: «Der Aufwand ist erneut stärker angestiegen als der Ertrag. Wohin wird das führen?» Die Freude der Partei halte sich insgesamt in Grenzen. Jérôme Buttet (CVPU) freut sich hingegen, dass die Jagd nach immer mehr Ausgaben bald zu Ende sei. Er stellte zumindest in der Eintretensdebatte eine Kehrtwende fest. Der Regierung und seinem Finanzminister Maurice Tornay verteilte er gute Noten. German Eyer (SP/Linksallianz) stellte fest, dass die Walliser Rechnung zum neunten Mal in Serie mit einem Ertragüber-



Unterstützung erhalten. Staatsrat Maurice Tornay und das Parlament waren sich gestern einig. Die Zeiten der guten Rechnungsabschlüsse sind vorbei. FOTO WB

schuss abschloss. Der Staat müsse nicht exorbitante Gewinne schreiben. Für die Verschuldung gebe es Gründe: «Und die Schulden des Staates sind der Reichtum der Armen.» Der Kanton brauche keinen Selbstfinanzierungsgrad von 200 Prozent, 100 Prozent reichten durchaus. Eyer warnte, dass man angesichts der dunklen Wolken noch weiter neue Sparmassnahmen suche: «Man muss hingegen tabulos über Steuererhöhungen diskutieren.» Auch David Théoduloz (CVP) beschäftigten nicht die weniger fließenden Steuereinnahmen, sondern die Ausgaben. Es brauche eine genaue Situationsanalyse der Ausgaben, konkret brauche es eine Grundlagendebatte: «Wo und für was geben wir Geld aus?»

Für Marylène Volpi Fournier (Grüne) ist die Rechnung

gut. Der Staat müsse aber jetzt investieren, um Arbeit für den Bausektor zu schaffen. Für Alex Schwestermann (CSPO) haben alle Rednerinnen und Redner die Probleme richtig erkannt: «Bei der Rechnung ist vielemals aber leider der Zug abgefahren. Jetzt gilt es dringend die richtigen Schlüsse zu ziehen.»

### «Vertrauen der Bevölkerung nicht zerschlagen»

Finanzminister Maurice Tornay sprach von einem Wandel. Denn erstmals hätten sich die budgetierten Einnahmen nicht erreichen lassen. Dazu komme auch die immer schwierigere Finanzierung im Spitalwesen. Er begrüsste natürlich, dass gleich vier Fraktionen zur Vorsicht mahnten. Da sei das Parlament halt nicht immer umsichtig, denn allein im Mai seien Dutzende Millionen Aus-

gaben beschlossen worden. Die Ausgaben würden eben auch wachsen, weil die Bedürfnisse der Bevölkerung halt ansteigen würden.

Bildung, Gesundheit und soziale Wohlfahrt seien halt wichtige Bereiche: In Zukunft stehe das Wallis vor grossen Herausforderungen. Man werde in den nächsten Jahren nicht mehr einen solchen Selbstfinanzierungsgrad haben. «Wir stehen vor mageren Zeiten. Trotzdem sollten wir nicht mit zu grossem Misstrauen vorgehen, denn damit zerschlagen wir das Vertrauen der Bevölkerung. Das wäre grässlich.»

Eintreten war natürlich unbestritten. Die Rechnungsdebatte ist damit aber freilich nicht zu Ende. In den nächsten drei Sessionstagen werden die einzelnen Dienststellen noch eingehender durchleuchtet. hbi

## Verkehr | Ja zum Zusatzkredit von 800 000 Franken für die H144. Geld für die Simplonlinie

# Auch diese Kröte schlucken müssen

**SITTEN | Erneut kostet eine Strasse viel mehr Geld als geplant. Trotz grosser Kritik stimmte man dem Kredit zu.**

Statt der budgetierten gut zehn Millionen Franken kostete die H144 zwischen Le Bouveret und Villeneuve später einmal 20 Millionen Franken und nun sogar 30 Millionen Franken. Jetzt geht es um einen Nachtragskredit von 6,6 Millionen Franken. «Was lange währt, wird endlich gut», meinte CSPO-Grossrat Urban Furrer.

Für Xavier Moret (FDP/Liberale) ist jetzt genug. Es brauche endlich mehr Respekt im Umgang mit den Steuergeldern. Der Antrag sei inakzeptabel. Er werde zulasten anderer Projekte gehen. Wenn man hier Ja sage, heisse das, dass das Walliser Parlament zu allen Kostenüberschreitungen ja sage.

Hans Zurbriggen (SVPO) kritisierte, dass man am Projekt überhaupt festhielt. Er schob den «Schwarzen Peter» dem früheren Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet zu: «Sie, Herr Staatsrat Melly, können nichts dafür.»

Es brauche klare Massnahmen, auch kleinere Baulose. Bei Ausgabenüberschreitungen von 25 Prozent seien die Arbeiten unverzüglich einzustellen. Auch die Planungsmandate seien fair(er) auszuschreiben. Die SVPO war gegen Zustimmung: «Einen zweiten Nachtragskredit zu beantragen, geht nun einfach zu weit.»

### «Lamentabel»

Auch Raphaël Fournier (CVP) verstand die erneute Kostenüberschreitung nicht. Es brauche für die Zukunft eine vermehrte Vorsicht, gerade bei gemeinsamen Projekten mit dem Kanton Waadt. Man dürfe aber die touristische Bedeutung nicht unterschätzen. Daher sei man für den Zusatzkredit. Pragmatischer sah es Manfred Schmid (CVPO). Bei solchen Projekten liessen sich die Kosten nie genau berechnen. Die Kosten seien technisch begründet. Das Projekt könne sich sehen lassen. Ganz anders Charles Clerc (SVPU), er fand nur ein Wort: «Lamentabel.» Kommissionspräsident Mario Rossi (CVP) brachte es auf den



Harte Kritik. Der SVPO-Abgeordnete Hans Zurbriggen schob den «Schwarzen Peter» dem früheren Bauminister Jean-Jacques Rey-Bellet zu. FOTO WB

Punkt: «Wir haben gar keine Wahl, auch wenn man natürlich vieles infrage stellen kann.» Staatsrat Jacques Melly gab zu bedenken, dass der Zusatzbeitrag für den Kanton Wallis 0,8 Millionen Franken betrage. Das sei kein Betrag, der den Kanton ruinieren werde. Mit 74 Ja zu 47

Nein trat man klar ein. Der Zusatzkredit wurde mit 61 Ja gegen 42 Nein ebenfalls angenommen. Nicht umstritten war der Beschlussentwurf betreffend die Gewährung eines Rahmenkredit für die Vorfinanzierung der Vorstudien und Vorarbeiten in Zusammenhang mit

## «Angreifen, wo der Hase im Pfeffer liegt»

**Beat Rieder, CVPO-Fraktionschef, kritisiert seit Jahren das Ausgabenwachstum des Kantons.**

Die Entwicklung scheint ihm recht zu geben. Die steigenden Ausgaben seien die grosse Herausforderung für die kommenden Jahre: «Dies richtet sich weniger an das Parlament als vielmehr an das Parlament.» Das Wallis hat laut Rieder kein Einnahmenproblem, sondern ein «enormes Aufwandproblem».

Dieser sei erneut um fast sechs Prozent gestiegen. Jetzt gelte es endlich die notwendigen Schritte einzuleiten. Steuererhöhungen seien aber das falsche Rezept. Damit gerate man ins Abseits: «Es braucht ein Entlastungspaket und eine komplette Überprüfung der Personalaufwände.» Die Bildung, die Gesundheit und die soziale Wohlfahrt, in die bereits heute 70 Prozent der Ausgaben fließen, will er genauer anschauen: «Es braucht hier Korrekturen und nicht lineare Entlastungsprogramme. Man muss dort angreifen, wo der Hase im Pfeffer liegt.»

Für Rieder ist leider davon auszugehen, dass die Personalausgaben weiter steigen werden. Man fordere deshalb den Staatsrat auf, das vom Parlament angeforderte Personalaudit endlich zu realisieren: «Die CVPO wird sich nicht scheuen, noch in diesem Jahr bei der Budgetdebatte die notwendigen Anträge zu einer Beibehaltung des finanziellen Gleichgewichtes in unserem Kanton zu stellen.»

Dazu gehöre auch eine kritische Analyse betreffend die Kostenfolge neuer Gesetze. Und hier machte Rieder bereits einen Ausblick auf den kommenden Donnerstag. Dann wird das neue Primarschulgesetz beraten. Es bringt jährliche Mehrkosten von zwölf Millionen Franken... hbi

**SANTÉ** Le RSV a très bien passé le cap d'une année 2012 de transition. Les députés craignent toutefois pour l'avenir.

# Une révolution s'opère

JEAN-YVES GABBUD

Le Réseau Santé Valais (RSV) se porte bien. Très bien même. Les députés s'en félicitent, mais éprouvent de grandes craintes pour l'avenir. C'est ce qui ressort des débats sur la santé qui a eu lieu hier au Grand Conseil.

## La guerre des régions

Etant l'un des derniers intervenants dans ce dossier, Xavier Fellay (PDC du Bas) a résumé la situation et fait part d'une inquiétude: «La guerre des régions semble se dessiner.» Une grande divergence de vues oppose en tout cas les deux parties linguistiques du canton.

Le député Vert, et conseiller municipal sédunois, Christophe Clivaz, a déclaré que la priorité doit être apportée dans la mise en place d'un hôpital cantonal bilingue, qui soit en mesure de faire face à la concurrence des grands centres hospitaliers. Les Verts estiment que le canton ne peut pas se permettre de diviser sa capacité d'investissement dans de multiples petits centres répartis dans le canton.

## Les craintes du Haut

Ce n'est pas du tout la vision du Haut-Valais, tous partis confondus. Philipp Mathias Bregy (PDC du Haut) constate une inégalité de traitement en défaveur du Haut, dans le domaine de la planification des rénovations des hôpitaux. A ses yeux, une concentration des disciplines de pointe sur Sion est bonne, mais à une condition préalable: que le bilinguisme soit respecté. En contrepartie de cet engagement sur Sion, il espère que l'informatique du RSV soit implantée à Brigue.

Le chrétien-social du Haut Christoph Golob affirme que



Le Réseau Santé Valais affiche dans ses comptes un bénéfice de 2,4 millions, alors qu'un déficit était attendu. BITTEL/A

«de nombreux Haut-Valaisiens préfèrent être traités à Berne, ce qui montre que le bilinguisme ne fonctionne pas bien.»

De son côté, Nathalie Biner (UDC du Haut) annonce déjà que son groupe s'opposera aux projets de travaux dans les hôpitaux si un parallèle n'est pas fait entre Sion et le Haut.

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, nouvelle ministre de la santé, rappelle que l'organisation hospitalière sera réalisée avec l'aval du Grand Conseil, qui devra décider, en adoptant ou non les crédits cadres qui lui seront soumis.

## Le RSV s'en sort bien

«Les Valaisannes et Valaisans gardent leur confiance dans leurs hôpitaux», estime Sylvain Défago (PDC du Bas), qui se réjouit de pouvoir souligner le fait que le RSV a bouclé ses comptes avec un bénéfice de 2,4 millions.

Christophe Clivaz est également satisfait: «Le RSV a retrouvé la sérénité. La confiance est en grande partie rétablie.»

Plusieurs députés, à l'instar de Xavier Fellay et d'André Vernay, ont encore remercié l'ancien médecin cantonal Georges Dupuis pour son action qui s'est prolongée durant plus d'un quart de siècle.

## Tout n'est pas rose

Le président de la commission de la santé, André Vernay, estime lui aussi que le RSV a bien franchi les obstacles de 2012, année qui a notamment vu l'introduction du libre choix de l'hôpital.

Malgré ce satisfécit, «tout n'est pas rose», constate-t-il. Il évoque la gestion des ambulances, celle des urgences, ainsi que le taux de rotation élevé du personnel.

Les députés ont aussi pointé du doigt de nombreux points qui provoquent des craintes. Gilles Martin (PDC du Centre) constate que l'exode sanitaire des patients valaisans provoque un manque à

gagner de 40 millions de francs pour le RSV. Bruno Perroud (UDC) parle «d'une mortalité hospitalière qui a pratiquement doublé dans le domaine de la cardiologie» en quelques années. Le Saviésan constate encore que le personnel infirmier se féminise de plus en plus et qu'il est composé par un nombre d'étrangers en augmentation. Il demande: «Pourquoi le RSV ne forme-t-il pas du personnel valaisan?» Face à cette question, Esther Waeber-Kalbermatten lance une réflexion de fond. La Suisse allemande a choisi de former du personnel ES, ce que ne fait pas le Valais. ◉

## PROTECTION DES DONNÉES Les 150 000 francs contestés.

# Son salaire n'augmentera pas

Le salaire de la préposée à la protection des données, Ursula Sury, est à nouveau en discussion au Grand Conseil.

Le Parlement cantonal avait décidé, en décembre 2012, de baisser de 200 000 francs le montant accordé à sa fonction. Suite à cette décision, la préposée a «redéfini ses tâches», pour reprendre ses termes. En clair, elle a réduit son activité.

Un groupe de travail, présidé par Marcelle Monnet-Terrettaz, a été mis sur pied pour mettre fin à la situation de crise. Cette commission propose d'augmenter à nouveau de 150 000 francs le budget. La présidente déclare que «Mme Sury est très compétente», elle estime que «nous nous sommes offert une voiture haut de gamme en ne voulant payer qu'une 2CV».

Formellement, la décision relative à l'augmentation de 150 000 francs sera prise ce jeudi matin.



Ursula Sury, préposée à la protection des données.

DASSELBORNE/A

Lors de l'entrée en matière hier les groupes PDC et UDC ont déjà annoncé leur refus.

Jean-Luc Addor (UDC) estime qu'Ursula Sury fait preuve de perfectionnisme. Il souligne

aussi le fait que l'administration cantonale fait grandement appel à la préposée, alors que des juristes de l'Etat sont capables de répondre aux questions posées.

Sidney Kamerzin (PDC du Centre) estime qu'«un budget de 10 000 francs par mois permet de gérer ce mandat, comme le montre la proposition d'un avocat renommé de la place de Sion.» Il fait ainsi référence à la proposition d'un réseau d'avocats, Lexing Switzerland, représenté en Valais par Me Sébastien Fantini, qui propose de reprendre le mandat d'Ursula Sury pour un montant forfaitaire de 100 000 francs, développement d'un site web compris.

Au nom du PLR, Bernard Rey demande à Me Fantini de faire preuve de patience. C'est le groupe PLR qui avait proposé la candidature d'Ursula Sury. Il lui réitère son soutien. ◉ JVG

## BCVS Salaires et dividendes en question

# Des informations sensibles

Si les députés se réjouissent de la bonne santé de la Banque cantonale du Valais (BCVs), ils se montrent agacés par le mode de distribution des dividendes. Lors de la dernière assemblée générale, il a été décidé d'offrir un dividende de 25% par action au porteur et de 15% pour les actions nominatives. Ces dernières ne sont détenues que par l'Etat du Valais.

## Des actions unifiées

Le ministre des finances Maurice Tornay a relativisé ces chiffres, les conditions d'achat de ces titres n'ayant pas été les mêmes pour les deux types. Toutefois, il a laissé entendre qu'un jour il ne pourrait y avoir qu'un type d'action, qu'une valeur nominale et qu'un dividende. Sans donner de précision quant au calendrier de mise en œuvre, il a assuré que «c'est une tendance vers laquelle nous allons.»

Les salaires de la direction et des administrateurs de la banque ont aussi provoqué quelques grincements de dents. Le conseiller d'Etat, soit le représentant de l'actionnaire majoritaire, a déclaré qu'«il y aura des adaptations à faire», parce que «les réalités d'il y a 20 ans ou 10 ans ne sont plus celles d'aujourd'hui», la concurrence interbancaire évoquée jadis pour justifier certaines rémunérations n'est plus la même aujourd'hui.

Maurice Tornay a encore affirmé que «la BCVs sera très certainement impactée par l'initiative Minder» et donc que la rémunération des directeurs et administrateurs devrait passer par l'assemblée générale.

Concernant la lex USA, le président du Gouvernement a déclaré: «j'ai plutôt envie de dire que nous ne sommes pas concernés», tout en mettant des réserves à cette affirmation. ◉ JVG

## L'AIDE SOCIALE EXPLOSE

### Débat sur les raisons de l'augmentation

L'aide sociale coûte désormais 13 millions de francs au canton, ce qui constitue une augmentation de 30%. Reste à connaître les causes de cette explosion.

L'élu d'Entremont Autrement Florian Alter en est persuadé: la révision de la loi sur l'assurance-chômage a eu les conséquences annoncées par la gauche lors de la campagne, soit le transfert des charges sur l'aide sociale.

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten est moins catégorique. Elle dit qu'«on ne sait pas exactement pourquoi nous avons cette évolution», tout en soupçonnant, elle aussi, la révision de l'assurance-chômage d'en être à l'origine.

Le débat s'est poursuivi sur Twitter. La députée-suppléante Marie-Paul Bender (ADG) a écrit: «Augmentation de 30% sur l'aide sociale. Responsable: nouvelle loi sur le chômage?» Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina lui répond sur le même réseau social: «Cycle conjoncturel et révision AI... Une raison unique est rarement valable dans des situations complexes!»

## VIOLENCE DOMESTIQUE

### La loi est bloquée depuis 4 mois

Le conseiller d'Etat Maurice Tornay a indiqué hier que pour mettre en vigueur la loi sur les violences domestiques, il faudrait 400 000 francs. Il avoue que cela fait maintenant quatre mois que cette loi est en attente de la signature du chef du Département.

## LEX WEBER

### Une idée pour soulager les PME

Le groupe PDC du Bas, par Joachim Rausis, propose une idée pour soulager les PME touchées par l'initiative Weber: la réduction de l'horaire de travail, une mesure permettant de limiter le temps de travail pendant une durée déterminée.

«Ce répit soulagera les patrons qui pourront se tourner vers d'autres marchés afin de remplir leur carnet de commandes. Elle évitera surtout la perte d'une précieuse main-d'œuvre qualifiée», affirme le postulat urgent déposé.

## VIGNETTE À 100 FRANCS

### Des conséquences pour nos routes

La récolte des signatures pour s'opposer à la hausse de la vignette autoroutière bat son plein. Le groupe PDC du Bas s'inquiète pour les routes valaisannes en sachant que «la hausse du prix de la vignette doit notamment servir à financer la reprise par la Confédération au 1er janvier 2014 de 387 km de routes cantonales, dont l'axe Martigny - Tunnel du Grand-Saint-Bernard et le ferroutage de Goppenstein.» Le député Joachim Rausis et ses collègues se demandent ce qu'il adviendra des contournements de Sembrancher et Liddes et du rond-point d'Orsières. ◉ JVG

## «Bürgernahe WKB»

Der Bericht zur Walliser Kantonalbank gab kaum Anlass zu Kritik. Diego Welig (CSPO) bemängelte allerdings die Untervertretung des Oberwallis in der Generaldirektion. Die Entlohnung des VR und der Verwaltung wurde angesprochen, auch die Schliessung von Geschäftsstellen in den Randregionen. Die Dividendenpolitik, welche den Kanton benachteiligt, wurde ebenfalls kritisiert. Auch die «Lex-USA» war ein Thema.

Staatsrat Maurice Tornay betonte, dass man die Lohnfrage aufgrund der Minderinitiative ja künftig an der Generalversammlung beantworten müsse. Der Kanton werde nicht bei operativen Entscheidungen intervenieren, also nicht jede Filialschliessung kommentieren. Er würde dies aber tun, wenn die Kantonalbank ihre Politik der Dezentralisierung aufgeben würde. Die WKB sei aber bürgernah.

## Keine Urlaubstage

Grossrat Philipp Schnyder (CSPO) wollte mittels Postulat mehr Urlaubstage für Mandatsträger auf Gemeindeebene. Bereits heute habe der Kanton Regelungen, welche öffentlichen Mandatsträgern in den Gemeinden entgegenkommen. Ein Vergleich mit Privatunternehmen oder anderen Kantonen, wie zum Beispiel dem Kanton Bern, zeige aber, dass in diesem Bereich durchaus weitreichendere Unterstützungen seitens des Kantons möglich wären. Mehrere Redner wehrten sich aber gegen diese Unterstützung, primär aus finanziellen Gründen. Das sei nicht innovativ, sondern kostspielig, meinte etwa die SVPU-Abgeordnete Nadine Reichen. Mit 75 Nein gegen 13 Ja wurde das Postulat klar abgelehnt.

## Viel Lob

Im Tätigkeitsbericht des Präsidiums und der Parlamentsdienste gabs viel Lob. Auch alle Sprecher schlossen sich dem an. Man sollte vielleicht die Lawinen von Interventionen stoppen, meinte Géraldine Marchand-Balet (CVPM). Da würden viele Parlamentarier einfach persönliches Marketing betreiben.

## GROSSRAT HEUTE

Weiter gehts im Parlament heute mit der Lesung betreffend Datenschutz. Es stehen Wahlen in verschiedene Kommission an. Debattiert wird über die Rechnungen 2012 des Departements für Verkehr, Bau und Umwelt (DVBU) und des Departements für Erziehung, Kultur und Sport (DEKS). Zum Abschluss steht dann die erste Lesung des Primarschulgesetzes auf der Traktandenliste. Die Debatten gibts ab 9.00 Uhr live auf [www.vs.ch/Parlament](http://www.vs.ch/Parlament)

# «Wenig Kritik – viele Fragen»

**SITTEN | Das Walliser Gesundheitssystem funktioniert. Sorgen machen sich vor allem die Oberwalliser Parlamentarier.**

Viele Blumen gabs für Esther Waeber-Kalbermatten in der Spitaldebatte und im Bericht über die Gesundheitspolitik. Es gab «Lob, viele Fragen – und wenig Kritik». Für das Spital Wallis gabs insgesamt gute Noten. Waeber-Kalbermatten gab das Lob an ihren Kollegen Maurice Tornay weiter, der für die Berichte noch verantwortlich war. Und die seien verdient und berechtigt, meinte die Staatsrätin. Jetzt müsse man aber einen nächsten Schritt machen: «Wir brauchen Qualität. Wir wollen, dass Leistungen rasch erbracht werden und wir wollen ein Gesundheitswesen, das in der Nähe der Bevölkerung ist.» Die freie Spitalwahl hat nicht zu grossen Problemen geführt, die internen Turbulenzen haben sich gelegt. Man spüre den Reformwillen und eine neue Dynamik. «Spital Wallis» stehe bedeutend besser da als in anderen Kantonen. Kommissionspräsident André Vernay (FDP/Liberale) meinte, dass das Dampfschiff Spital Wallis auf Kurs sei.

## Einigkeit im Oberwallis

Die Oberwalliser Parlamentarier warfen vor allem Fragen und Bedenken im Zusammenhang mit dem Spitalzentrum Oberwallis (SZO) auf. Alle Parteien forderten ein starkes Spital im Oberwallis. «Die Oberwalliser Patienten haben die gleichen Rechte wie die Unterwalliser», fasste Aron Pfammatter (CVPO) zusammen. Viele Oberwalliser bevorzugten laut Christoph Golob (CSPO) aber immer öfter eine Behandlung in der Deutschschweiz, insbesondere in der Region Bern. Staatsrätin Waeber-Kalbermat-

ten bestätigte dies, auch wenn die Zahlen für 2012 noch nicht vorliegen. Hier müsse man die Bevölkerung sensibilisieren. Die Staatsrätin sprach von 30 bis 40 Millionen Franken, die an Einnahmen verloren gehen.

Sandro Fux (SVPO) bedauerte, dass es keine Zahlen zu den einzelnen Standorten gibt. Er kritisierte den Personalanstieg, der offenbar primär im Unterwallis stattfand. Für Philipp Matthias Bregy (CSPO) ist die medizinische Versorgung in allen Regionen gut. Aber wie lange noch? Denn VR-Präsident Kleiber sorge für Kopfschütteln. Es laufen offenbar hinter den

Kulissen harte Kämpfe. Es herrsche auch keine Transparenz. Man halte das SZO auch bewusst klein, obwohl es 2012 mit 2,1 Millionen Franken massgeblich für den Gewinn sorgte. Es bleibe die Angst, dass die Schwächung der Regionen weitergehe. Man müsse die Leitplanken aber so legen, dass das Spital Wallis stark bleibe.

Für Reinhold Schnyder (SPO/Linksallianz) drängt sich eine Neubeurteilung der Infrastruktur auf. Fürs Oberwallis mache ein Neubau Sinn. Alle Oberwalliser Redner kritisierten die fehlende Zweisprachigkeit etwa im Spital Sitten. **hbi**



**Mit Fragen bombardiert.** Staatsrätin Esther Waeber-Kalbermatten war gestern als Sozial- und Gesundheitsministerin gefragt.

FOTO WB

## Limacher-Studie fürs Oberwallis

Die CVPO-Fraktion verlangte in einem Postulat durch die Grossräte Philipp Matthias Bregy und Beat Rieder, dass endlich die Limacher-Studie für das Oberwallis erstellt wird. Der Staatsrat habe mehrmals erwähnt, dass er bezüglich aller Walliser Spitalstandorte eine medizinisch-infrastrukturelle Studie, die sogenannte Studie Limacher, in Auftrag geben werde.

So ist die Studie Limacher bezüglich des Standorts Sitten längstens gemacht worden und die Resultate befinden sich aktuell in der Umsetzung, indem die verschiedenen Arbeiten für den von der Studie geforderten Ausbau des Spitals Sitten ausgeschrieben werden. Bezüglich des Oberwalliser Spitalstandorts ist die Studie noch nicht realisiert, ja noch nicht einmal in Auftrag gegeben worden.

Der Staatsrat wird daher aufgefordert, die Limacher-Studie «Infrastruktur-Analyse für ein einziges Spital am Standort Brig, am Standort Visp oder Neubau an einem neuen Standort» in Auftrag zu geben. Damit sorge man für eine Vergleichbarkeit der Studien. Das Postulat wurde nicht bekämpft.

## Rechnungsdebatte | Sozialausgaben, tiefere Steuern, zu hohe Subventionen

# Sozialhilfe stieg um 30 Prozent

**SITTEN | Die Rechnungsdebatten waren animiert. Die Zahlen liessen sich freilich nicht mehr verbessern.**

Departementsvorsteherin Esther Waeber-Kalbermatten wurde bei der Rechnungsdebatte zum Departement für Sicherheit, Sozialwesen und Integration (DSSI) geradezu mit Fragen bombardiert. Grundsätzlich, so der allgemeine Tenor, habe man im Departement die Kosten im Griff. Waeber-Kalbermatten nahm zu den Fragen der Sicherheit keine Stellung. Der Staatsrat habe entschieden, dass etwa zu den Gefängnisanstalten oder Polycom Oskar Freysinger dann heute Donnerstag Stellung nehmen wird. Sie hoffe, so Waeber-Kalbermatten, dass ihr Kollege die Debatte am TV mitverfolge...

Waeber-Kalbermatten musste eingestehen, dass die Zunahme bei der Sozialhilfe enorm sei. Eine Steigerung von 30 Prozent sei beunruhigend. Warum das so sei, könne sie auch nicht mit Sicherheit sa-

gen. Die Erhöhung könnte aber auch mit der Revision der Arbeitslosenversicherung zu tun haben. Die Lasten fallen bei Gesetzesänderungen auf Bundesebene eben immer auf den Kanton und die Gemeinden zurück.

## Referendum hat keine Kostenfolgen

Betreffend die Langzeitpflege gibt es demnächst einen neuen Bericht. Klar ist, dass die Bevölkerung älter wird und die medizinischen Leistungen immer zunehmen. Das Referendum über die Langzeitpflege ist laut dem Staatsrat ungültig. Das Parlament müsse demnächst entscheiden. Vorläufig sind die alten Verteilschlüssel gültig. Rückzahlungen wird es keine geben, weil es im Sozialbereich zwar Mehrausgaben gibt, diese aber durch tiefere Kosten im Gesundheitsbereich kompensiert würden.

## Kritik an den Prämienverbilligungen

In der Debatte zur Rechnung des Departements für Finanzen, Institutionen und Gesund-



**Gemeinsame Beratung.** Die CVPO-Fraktion «schwört» sich im Stile einer Fussballmannschaft auf die Debatten ein...

FOTO WB

heit (DFIG) waren die rückläufigen Steuereinnahmen ein Thema. Staatsrat Tornay betonte die Schwierigkeit, die Steuern genauer zu budgetieren. Er versprach Verbesserungen.

Auch die stets steigenden Subventionen von Krankenkassenprämien wurden mehrmals angesprochen. Diese sind mittlerweile bei 190 Millionen Fran-

ken. «Das Mass des Sinnvollen ist hier überschritten», sagte etwa CVPO-Grossrat Alwin Steiner. Es war dennoch erstaunlich, mit welchem Eifer das Parlament über Zahlen diskutierte, die man nicht mehr ändern kann. Rechnungsdebatten sind denn auch immer bereits ein Vorgeschmack auf kommende Budgetdebatten. **hbi**

## Was kostet der Datenschutz?

Das Gesetz über die Information der Öffentlichkeit, den Datenschutz und die Archivierung (GIDA) trat am 1. Januar 2011 in Kraft. 2011 beantragte die GIDA-Aufsichtsbehörde dem Präsidium des Grossen Rates ein Budget von 450 000 Franken. Im Dezember 2012 wurde das Budget für 2013 auf 100 000 Franken gekürzt. Die Kommission trat daraufhin zurück. Die Arbeit von Datenschutzlerin Ursula Sury hat bis zum 31. Dezember 2012 laut der eingesetzten Arbeitsgruppe zu keinen Beanstandungen Anlass gegeben. Im Grundsatz war der Datenschutz gestern unbestritten. Der Posten des Beauftragten soll hinsichtlich einer Ernennung durch den Grossen Rat vor Ende des Jahres 2013 ausgeschrieben werden.

Es soll auch ein Nachtragskredit von 150 000 gewährt werden. Eintreten war unbestritten. Für den Nachtragskredit dürfte es allerdings knapp werden. Marcelle Monnet-Terretaz, die Präsidentin der Arbeitsgruppe war, brachte es auf den Punkt: «Man will einen Sportwagen für den Preis eines Kleinwagens.» **hbi**

## 8 GRAND CONSEIL

**ACCUEIL** Le tourisme est un pilier de l'économie valaisanne. Les habitants du canton doivent en prendre conscience.

# Une sensibilisation au tourisme sur les bancs d'école

LYSIANE FELLAY

La population valaisanne sera davantage sensibilisée au tourisme à l'avenir. Le Grand Conseil a accepté un postulat en ce sens hier matin par 75 oui contre 28 non et 7 abstentions. La proposition émane du groupe PDC et permettra, selon les auteurs du postulat, de combler un manque. «Une grande partie de la population ne se sent pas concernée par le tourisme. On trouve même des personnes qui sont irritées par la présence de nos hôtes», a regretté Beat Eggel (PDC) tout en rappelant l'importance du tourisme pour notre économie cantonale. «Dans un environnement très concurrentiel et difficile avec notamment le franc fort, la qualité d'accueil des vacanciers est d'autant plus importante. Si la population valaisanne est accueillante et conviviale, cela sera un avantage indéniable», continue-t-il. Pour eux, l'air pur et les belles montagnes ne suffisent plus pour s'affirmer et se démarquer sur le marché du tourisme.

## Dès le plus jeune âge

La sensibilisation doit toucher toute la population, autant celle qui vit dans les régions touristiques que celle vivant dans des régions moins liées au tourisme. Elle doit se faire dès le plus jeune âge pour les auteurs du postulat, soit dès l'école primaire. «C'est une mission qui incombe à l'Etat comme stipulé dans la loi sur le tourisme», rappelle Beat Eggel. «Nous sommes conscients qu'il n'est pas possible de surcharger les programmes scolaires, ni d'en faire une branche à part entière. Par contre, il faut intensifier ce qui



La beauté de nos paysages, comme ici au lac de Fenêtre, ne suffit plus. La qualité de l'accueil doit être améliorée et cela passe par une sensibilisation de la population. FRANÇOIS PERRAUDIN

existe déjà. Et une meilleure incitation des enseignants serait la bienvenue», poursuit le député demandant de réfléchir à ce qui peut être fait en plus de l'existant. Concrètement, il propose d'intégrer, par exemple, cette sensibilisation dans les cours de géographie. La proposition a d'ailleurs soulevé l'opposition du groupe UDC. Nadine Reichen (UDC) a rappelé que: «La mise sur pied des programmes scolaires

est déjà un casse-tête. Il y a d'autres priorités à faire valoir dans le programme scolaire.»

Le Conseil d'Etat devra proposer des mesures concrètes pour répondre au postulat émanant des députés PDC.

## Une loi à 2 francs 50

D'autres thématiques concernant la branche du tourisme ont également occupé le Parlement hier.

Les députés ont accepté une motion qui vise à permettre aux destinations touristiques de fixer elles-mêmes le montant de la taxe touristique pour leur région. Aujourd'hui, cette taxe est fixée dans la loi à 2 francs 50 par nuitée au maximum. Le groupe PDC, par la voix du député Pascal Rey, demande ainsi de réviser le chapitre concerné dans la loi sur le tourisme.

Enfin, le bulletin d'arrivée électronique devrait faire son arrivée prochainement.

Et ce pour le plus grand plaisir des prestataires touristiques qui l'attendent avec impatience. Dans un postulat, le groupe PLR demande au Conseil d'Etat de modifier la loi pour permettre l'utilisation de ces formulaires électroniques. Actuellement, la loi n'autorise que l'utilisation de formulaires papier. ◉

## ARCHÉOLOGIE

# La chasse aux pillards de vestiges

Les députés valaisans s'inquiètent du pillage du patrimoine archéologique de leur canton par des «détectoristes» de métaux.

Le gouvernement a indiqué hier avoir pris des mesures pour les contrer en misant sur le dialogue, la collaboration, voire la répression.

Les «détectoristes» de métaux viennent sur des sites qu'ils repèrent dans les revues scientifiques. Ils sondent le terrain à la recherche d'artefacts pouvant leur procurer un bénéfice lors de leur vente sur internet ou agrémenter leurs collections privées, ont dénoncé des députés de l'Alliance de gauche, soulignant que «ce modus operandi scandaleux doit cesser».

Le Conseiller d'Etat Jacques Melly a indiqué qu'un message de l'Administration valaisanne

a été envoyé à tous les «détectoristes» identifiés sur internet. Ces derniers ont été rappelés à l'ordre et priés de rapporter les objets découverts.

Certains se sont exécutés et ont parfois demandé de pouvoir poursuivre leur hobby. «Nous verrons si un dialogue et une collaboration sont alors possibles», a indiqué Jacques Melly.

Une surveillance permanente pour débusquer ceux qui continuent sans scrupule leur pratique illégale et «font des dégâts considérables», est impossible. Le canton prévoit une sensibilisation du public au problème par voie de presse et donne mission aux personnes susceptibles de rencontrer des «détectoristes» sur le terrain (police, garde-chasse, etc.) de les informer et de les dénoncer si nécessaire. ◉ ATS

## LIGNES FERROVIAIRES

# «N'oubliez pas Monthey»

Monthey ambitionne d'être un jour connectée à la ligne CFF du Simplon. Une vision d'avenir prise en compte hier par le Grand Conseil valaisan, qui a accepté tacitement un postulat PLR demandant au gouvernement de se pencher sur un tel projet et d'en estimer le coût. Monthey, deuxième ville du canton, mérite d'être sur cette ligne ferroviaire, estime le député Philippe Nantermod (PLR). Le Conseil d'Etat est invité à étudier la possibilité de créer un complément d'infrastructure ferroviaire connectant Aigle à Saint-Maurice via Monthey, en valorisant l'actuelle voie dite du Tonkin.

Selon le PLR, un tel changement amènerait une amélioration notable de la qualité de vie de tous les Chablaisiens. Il entraînerait un usage accru des transports publics pour les échanges entre l'arc lémanique

et le Chablais ainsi qu'une limitation du trafic dans la zone commerciale de Collombey-Muraz et amènerait un nouveau souffle au développement économique de la région.

## Pas avant 2025

La question du raccordement de Monthey à la ligne ferroviaire du Simplon a aussi été abordée lundi aux Chambres fédérales. Le conseiller national valaisan Yannick Buttet (PDC) a demandé au Conseil fédéral si un tel projet pourrait être envisagé par la Confédération, et si oui, dans quels délais.

La conseillère fédérale Doris Leuthard a répondu par l'affirmative, précisant que la mise à l'étude d'un tel projet impliquerait le concours du canton concerné et des CFF.

Des études pourraient être entreprises dans le contexte de l'étape 2030 du Programme



La ligne du Simplon aura des trains à deux étages dès 2018.

MAMIN/A

de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire. La Confédération ne prévoit pas de projet de raccordement de Monthey avant 2025. ◉ ATS



CFF

## Wagons vétustes

Le canton du Valais garde l'œil ouvert sur le matériel roulant qui circule en Valais. Jacques Melly, conseiller d'Etat en charge du Département des transports, a assuré au député Philippe Nantermod qu'il veillait à l'avenir et qu'il continuerait à l'avenir à s'engager pour que les CFF maintiennent une certaine qualité et qu'ils tiennent leurs engagements. Il reconnaît que certains trains, notamment ceux évoluant sur la ligne entre le Chablais et l'agglomération lausannoise ne sont pas toujours au top du confort. Toutefois, il souligne que: «L'offre de matériel roulant est relativement moderne en Valais. 80% de la flotte Interregio est climatisée. Les trains Regionalps ont mis en circulation 13 rames domino neuves et ils prévoient d'en ajouter trois prochainement.» Il rappelle aussi que le parc est renouvelé petit à petit. Jacques Melly a encore noté que dès 2018, il y aurait la possibilité de faire rouler tous les types de trains sur les lignes traversant notre canton, après les travaux de rénovation. ◉ LF

IUKB

## L'Institut Kurt Bösch menacé

A la fin 2014, les subventions fédérales tombent pour le financement l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) de Bramois. Placé face à cette réalité, «soit on arrive à rattacher l'institut à des universités, soit on boude», résume le ministre de la formation, Oskar Freysinger. Selon ce dernier, les Universités de Lausanne et Genève sont prêtes à mettre environ un million chacune, tout en laissant 80% des activités développées dans le domaine des droits de l'enfance et du tourisme sur le site de Sion. Le Valais devra également amener 2 millions, une somme qui devra être répartie entre la commune site et l'Etat du Valais. «Pour l'heure, la Ville de Sion éprouve des réticences», annonce le conseiller d'Etat. ◉ JVG

## VALAIS/WALLIS PROMOTION

### Bientôt un directeur

Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire a annoncé hier au Grand Conseil que la future directrice ou le futur directeur de Valais/Wallis Promotion sera désigné prochainement. La structure de promotion intersectorielle a vu le jour au 1er janvier 2013. ◉ LF

VITICULTURE

## «Ne pas maintenir les canards boiteux»

«Dans le monde de l'agriculture, la viticulture est la branche qui souffre le plus», a souligné Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire. Il cherche actuellement des solutions concrètes pour soulager le secteur. Toutefois, il avoue qu'il faut se demander comment faire pour agir au mieux car «nous ne pouvons pas donner des moyens publics pour garder les canards boiteux dans le marché». Le Grand Conseil traitera ce sujet aujourd'hui en parlant du décret de blocage-financement. ◉ LF

**LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE** Après trois heures et demie de débat, le Parlement a adopté le projet du Conseil d'Etat. Ou peu s'en faut.

# L'école de demain se dessine

JEAN-YVES GABBUD

Après plus de trois heures et demie de débat en première lecture, la future loi sur l'enseignement primaire se dessine. Hier, le Grand Conseil a surtout dit ce qu'il ne voulait pas pour l'école valaisanne.

⊕ Contre l'avis de la gauche, le Grand Conseil n'a pas accepté de créer des équipes pédagogiques. Il a préféré introduire dans la loi la notion d'une simple collaboration entre les enseignants. Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger explique que les députés ont rejeté le côté institutionnel qu'aurait introduit l'équipe pédagogique et qu'ils préfèrent donner du poids au titulaire de classe.

⊕ Ce titulaire devra, en principe, enseigner 60% au minimum dans sa classe. Cette proposition, émanant du groupe PDC du Centre, a été acceptée.

⊕ Les chrétiens-sociaux du Haut voulaient que les titulaires

de classe obtiennent une décharge d'une heure par semaine, en compensation du surplus d'activité exigé par cette charge. Cette idée a été refusée par 88 voix contre 20 non et 2 abstentions.

⊕ Le Parlement a également refusé d'introduire des cours obligatoires en matière de prévention des violences et des abus, par 65 voix contre 42 et 4 abstentions. Le président de la commission, Joachim Rausis a précisé que la loi prévoit des cours de prévention, mais sans en dresser la liste.

⊕ L'UDC a proposé que le libre choix de l'établissement scolaire soit garanti. Joachim Rausis et Oskar Freysinger ont combattu ensemble cette idée, en déclarant qu'elle risquerait de préteriter les écoles des vallées latérales. L'amendement a été refusé par 80 voix contre 17.

⊕ Le Grand Conseil ne souhaite pas introduire un soutien



Le ministre de la formation, Oskar Freysinger a beaucoup bataillé contre... l'UDC. LE NOUVELLISTE

financier aux parents plaçant leur enfant dans une école privée. L'idée, défendue par l'UDC, a été refusée par 85 voix contre 21.

⊕ Chaque commune pourra choisir si elle introduit ou non l'horaire continu.

⊕ Les notes ne seront introduites qu'à partir de la troi-

sième primaire actuelle (qui sera appelée 5e à l'avenir). Le Parlement a refusé, par 76 voix contre 21 et 5 abstentions, d'avoir des notes dès la première primaire.

⊕ En première année d'école enfantine, les enfants iront à l'école à mi-temps jusqu'à Noël. Pour la suite de l'année, la commune pourra choisir entre la poursuite du mi-temps ou de l'introduction du plein temps.

⊕ Les communes ne seront pas obligées d'organiser des études surveillées, contrairement à ce que souhaitait l'AdG.

Le Grand Conseil a adopté la loi en première lecture par 65 voix contre 26 et 1 abstention. Une loi qui «n'est pas une révolution», selon Oskar Freysinger. De nombreux points seront remis sur le métier lors de la deuxième lecture de la loi qui sera effectuée durant une session ultérieure. ⊕



## AUTOROUTE A9

### Le Haut perd patience

Urban Furrer (chrétien-social du Haut) déclare que la population haut-valaisanne commence à perdre patience face à la lenteur de l'avancement de l'autoroute A9. Il souligne le fait «qu'en 40 ans, le Haut a vu 3 km d'autoroute réalisés, alors que dans le Bas de grands travaux d'assainissement sont déjà en cours».

Le conseiller d'Etat Jacques Melly comprend cet agacement, tout en expliquant que pour chaque tronçon d'autoroute, il existe une explication rationnelle des retards (géologie, recours...). ⊕ JYG

## MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

### Un regroupement des distributeurs

S'il y a une deuxième étape de la libéralisation du marché de l'électricité, en clair si un jour les ménages peuvent choisir leur fournisseur, le Valais devra revoir ses structures de distribution, en regroupant les distributeurs, pour atteindre la masse critique, estime le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina. Dans ce domaine, l'Etat ne pourra que jouer un rôle incitatif. Les FMV pourraient être un instrument de cette politique. ⊕ JYG

## LOUP

### Deux députés proposent de faire fi des règles

Le loup s'est invité dans le débat sur les comptes de l'Etat du Valais. Les chrétiens-sociaux du Haut, par Urban Furrer veulent que le loup, qui fait actuellement un carnage dans le Haut, soit abattu, «Convention de Berne ou non», commente-t-il. Pour lui, «on ne peut pas laisser nos animaux sans défense à cause d'une minorité avide de sang». Grégory Logean (UDC) est encore plus clair dans ses propos : «Avec un fusil et une boîte de cartouches on pourrait économiser pas mal d'argent dans la gestion du loup.»

De son côté, le conseiller d'Etat Jacques Melly constate qu'en raison de la présence des grands prédateurs, loup, mais aussi lynx, «nous ne pourrons plus alper nos ovins», dans certaines régions de nos Alpes valaisannes. Ce retrait agricole va rapidement provoquer un avancement de la forêt et des friches, ce qui va diminuer l'attrait touristique des zones concernées. «Les politiques sectorielles se contredisent», constate Jacques Melly.

⊕ JYG

## PROTECTION DES DONNÉES

### Ursula Sury n'aura pas 150 000 francs en plus

Par 77 voix contre 45, le Grand Conseil a refusé d'augmenter de 150 000 francs le budget alloué à la préposée à la protection des données, Ursula Sury.

Pour tenter de faire passer cette augmentation, Jean-Henri Dumont (AdG) a cité le préposé fédéral à la protection des données qui estime que le montant de 100 000 francs budgétisé par le Grand Conseil ne permet pas de respecter la loi. Bernard Rey (PLR) cite lui l'Inspection des finances qui arrive aux mêmes con-

clusions. «Ce n'est pas le préposé fédéral à venir nous dire comment appliquer la loi cantonale», s'insurge Jean-Luc Addor (UDC).

Le PDC et l'UDC sont restés fermes dans leur refus, rappelant que des avocats valaisans sont prêts à reprendre le mandat pour 100 000 francs.

Lors du vote final, 36 députés de gauche et du PLR ont dit non à la décision, ne voulant pas être complices d'une violation de la loi. ⊕ JYG

## ÉNERGIE VERTE

### Utiliser la chaleur de ses eaux usées

La chaleur de l'eau du bain pourrait être réutilisée comme énergie propre. Jérémie Pralong (AdG) présente l'exemple de la commune vaudoise d'Ollon. Elle a mis en place un projet de chauffage utilisant la chaleur des eaux usées. Ce système de récupération d'énergie pourrait, à terme, chauffer un ménage sur huit en Suisse. L'Alliance de gauche demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité pour le Valais de s'engager dans cette voie. Son postulat a été accepté tacitement. ⊕ JYG

## Kampfwahl

Die sieben Mitglieder der kantonalen Steuerrekurskommission wurden gewählt: Präsident ist Philipp Schnyder (CSPO). Vizepräsidenten David Detraz (CVPM) und Oscar Supersaxo (CVPO), Mitglieder Marc-André Ballestraz (FDP/Liberale), Antoine Bonvin (CVPM), Julien Monod (FDP/Liberale), Laurence Vorpe Largey (SP/Linksallianz). Sie erhielten 109 und mehr Stimmen.

Michael Graber (SVPO) kritisierte, dass in diesem Gremium die SVP nicht vertreten sei. Er schlug deshalb Stefan Gehrig aus Brig als Mitglied vor. In der Abstimmung blieb Gehrig mit 17 Stimmen chancenlos.

## Strasse...

In einer Motion wollen die CVPO-Abgeordneten Egon Furrer und Stefan Zurbriggen das Strassengesetz ändern. Konkret geht es um die Beteiligung der Gemeinden an den Kosten für den Neubau, die Korrektur, den Ausbau und den Unterhalt der kantonalen Verkehrswege. Die Motionäre fordern, dass die verbleibenden Restkosten auf alle Gemeinden des Kantons verteilt werden. Dies mache für die einzelnen Gemeinden eine erträgliche Summe aus. Die schweizerischen Hauptstrassen werden heute nicht gleich behandelt. Lediglich an den Hauptstrassen H212 (Visp-Saas-Grund), H213 (Illas-Täsch) sowie H206a (Sitten-St-Germain-Saletsch) haben sich die sogenannten «interessierten Gemeinden» zu beteiligen. Die geltende Gesetzgebung stelle eine Ungleichbehandlung der Gemeinden des Kantons Wallis dar. Die Motion war nicht umstritten.

## ...Sonne und Tourismus

Die CVP Mittelwallis will die gesamte Walliser Bevölkerung für den Tourismus sensibilisieren. Ein Postulat wurde mit 75 Ja gegen 28 Nein angenommen.

Die SP/Linksallianz forderte in einem Postulat die Aufschaltung eines Walliser Solarkatasters auf dem Internet. Es wurde mit 84 Nein und 18 Ja abgelehnt.

Die SPO-Abgeordneten wollten in einem Postulat wissen, wie es mit der Raumplanung weitergeht. Man forderte Zahlen betreffend Grösse der Bauzonen, der unbebauten Flächen und der Flächen, welche zurückgezogen werden müssten. Es wurde mit 79 Nein zu 26 Ja abgelehnt. Der Maximalbetrag für eine Kurtaxe von 2.50 Franken im Tourismusgesetz soll abgeschafft werden. Eine Motion der CVP Mittelwallis wurde angenommen.

## GROSSRAT HEUTE

Heute wird die Juni-Session abgeschlossen mit den ersten Lesungen zum WKB-Gesetz und der beruflichen Vorsorge der Magistraten. Die Debatten gibts ab 9.00 Uhr live auf [www.vs.ch/Parlament](http://www.vs.ch/Parlament).

## Grosser Rat | Klare Zustimmung in der ersten Lesung zum Primarschulgesetz

## Ein Ja mit vielen Aber

**SITTEN | Das neue Primarschulgesetz hat die Hürde der ersten Lesung übersprungen. 132 Änderungen musste die Kommission behandeln. Die meisten blieben chancenlos.**

Die Primarschule ist heute im Gesetz vom 4. Juli 1962 geregelt. In Zukunft spricht man von elf obligatorischen Schuljahren, die in drei Zyklen eingeteilt sind. Das Eintrittsalter fällt auf das vierte Altersjahr. Die Verschiebung des Eintrittsalters soll ab dem Schuljahr 2013/14 sukzessive vorgenommen werden. Das Schulobligatorium dauert damit elf Jahre. Die Primarschule (Kindergarten eingeschlossen) dauert acht Jahre. Danach folgen drei Jahre Sekundarstufe (Orientierungsschule). Die Mehrkosten für das neue Gesetz werden sich auf rund zehn Millionen Franken belaufen.

## Kommission setzte sich immer durch

Die grosse Mehrzahl der 132 Anträge wurde abgelehnt oder dann zurückgezogen. Meistens musste Staatsrat Oskar Freysinger in der ersten Lesung seinen Parteikollegen und der SP/Linksallianz widersprechen. Etwa ein Dutzend Mal stimmte man ab. Jedes Mal gewann der Vorschlag der Kommission klar. So soll das Unterrichtspensum einer Klassenlehrperson mindestens 60 Prozent betragen. Die Funktion der Klassenlehrperson soll aber nicht mit einer einstündigen Entlastung kompensiert werden, wie es Alexander Allenbach (CSPO) verlangte. Entgegen der Kommission sollten obligatorische Kurse zur Prävention von Kindesmisshandlung und -missbrauch organisiert werden. Hier entfachte sich eine (kurze) emotio-



**Lange Debatte.** Bildungsminister Oskar Freysinger und die Kommission brachten das neue Primarschulgesetz gestern in einer dreieinhalbstündigen Debatte durchs Parlament.

FOTO WB

nale Diskussion. Auch Staatsrat Freysinger sprach sich gegen eine solche Verankerung im Gesetz aus. Mit 65 gegen 42 Stimmen wurde dies ebenfalls abgelehnt.

## Wohnort soll auch Schulort sein

Im Gesetz soll verankert sein, dass der Wohnort auch der Schulort ist. Damit hofft man, ein noch schnelleres Ende der Schulen in den Bergregionen zu verhindern. Im Oberwallis ist die Unterrichtssprache Deutsch (oder eben Mundart). Dies extra im Gesetz zu verankern, wurde aber vom Parlament abgelehnt. Der Schul- und Ferienplan kann von den kommunalen Behörden geändert werden, muss aber vom Staatsrat genehmigt werden. Einige Redner forderten auch mehr Flexibilität bei der Einschulung – für die Kin-

der und die Gemeinden. Diskussionen kamen auch betreffend schulische Mediation, Sonderschulunterricht oder Lehrerteams auf.

## Freysinger ist positiv überrascht

Das Gesetz ging letztlich mit 65 Ja gegen 26 Nein und einer Enthaltung klar durch. Die CVPO und die Mehrheit der SVP waren dagegen. Die mehr als dreieinhalbstündige Debatte bei der ersten Lesung zeigte, dass dem Parlament noch viel Arbeit bevorsteht. Die CSPO, so Alexander Allenbach, könne damit gut leben, denn grundlegend habe sich das Gesetz nicht verändert. Die CVPO ist unzufrieden. Für Urs Kuonen bleiben die Fragen der Kosten offen. Der Wille, die Kosten offen darzulegen, sei leider nicht vorhanden. Er hielt an allen Forderungen

der CVPO fest. Das Gesetz könne man in dieser Form nicht annehmen. Auch die SVP zeigte sich unzufrieden.

Nicht restlos zufrieden, aber glücklicher als etwa die SVP oder die CVPO waren mit der ersten Lesung die FDP/Liberale und auch die SP/Linksallianz. Das Gesetz, so die Grüne Marylène Volpi Fournier, behalte nach der ersten Lesung das Rückgrat. Und das sei entscheidend. Sie habe Vertrauen in die zweite Kommission. Pascal Rey (CVPM) gab den Kolleginnen und Kollegen einen Ratschlag mit. Sie sollten doch einmal in ihren Gemeinden den Puls der Schule messen...

Oskar Freysinger schliesslich sprach von einem «vielversprechenden Ergebnis». Das Rad werde nicht neu erfunden. Insgesamt, so Freysinger, könne man zufrieden sein. **hbi**

## Datenschutz | Parlament bleibt beim Budget hart. SP und FDP/Liberale chancenlos

## «So wird Datenschutz schwierig...»

**SITTEN | Der Walliser Datenschutz erhält 2013 nicht mehr Geld. CVP und SVP zeigen sich konsequent. Für die FDP/Liberale und die SP/Linksallianz ist das «skandalös».**

Die Arbeitsgruppe beantragte, dass dem Grossen Rat ein Nachtragskredit von 150 000 Franken für die Tätigkeit der Aufsichtsbehörde gewährt wird. Im Plenum war das umstritten. 250 000 Franken pro Jahr seien zu viel und skandalös, meinte Jean-Luc Addor (SVPU). Es gehe auch darum, die Arbeitsweise des Datenschutzes anzupassen. Mit 100 000 Franken könne man die Aufgaben sehr wohl erfüllen. Für Philipp Matthias Bregy (CVPO) ist klar, dass man an der Budgetkürzung von 2012 auf 100 000 Franken festhalten muss. Diego Clausen (CSPO) stimmte in den Reihen der Gegner ein. Man dürfe keinen Präzedenzfall schaffen.

Jean-Henri Dumont (SP/Linksallianz) erinnerte daran, dass das Bundesgesetz über den Datenschutz so nicht eingehal-

ten werde. Es brauche mehr Mittel. Das habe auch das Finanzinspektorat so kritisiert. Das Parlament dürfe doch das Budget auch nachträglich erhöhen dürfen. Man könne Fehler auch korrigieren. Es sei auch heuchlerisch, sich wegen 150 000 Franken auf die doppelte Schuldenbremse zu berufen.

## Nachtragskredit klar abgelehnt

Bernard Rey (FDP/Liberale) zeigte sich ebenfalls erstaunt, dass man dem Bericht des Finanzinspektorats nicht folge. Da heisse es, dass man mit 100 000 Franken keinen Datenschutz machen könne. Auch er kritisierte, dass man bei Strassenausgaben viel grosszügiger sei. Man sei nicht mehr in der Regierung, übernehme aber trotzdem Verantwortung. Auch Kommissionspräsidentin Marcelle Monnet Terretaz erinnerte nochmals, dass man so keinen Datenschutz machen könne. Mit 77 Nein gegen 45 Ja wurde der Nachtragskredit klar abgelehnt. Die FDP/Liberale und die SP/Linksallianz waren chancenlos.



**Chancenlos.** Jean-Henri Dumont (links) und die SP/Linksallianz mussten beim Datenschutz eine Niederlage einstecken.

FOTO WB

## SVPO nicht in der Kommission

Jean-Henri Dumont (SP/Linksallianz) zeigte sich enttäuscht: «Wir beschliessen, dass es ab heute in diesem Jahr kein Geld mehr für den Datenschutz im Wallis hat.» Jean-Luc Addor (SVPU) bemerkte, dass es im-

mer öfter vorkomme, dass der Bund dem Wallis vorschreibe, was zu tun sei. Mit 71 Ja gegen 36 Nein wurde der abgeänderte Beschluss angenommen. Julien Delèze (SP/Linksallianz), Jérôme Demeules (SVPU), Charlotte Salzmann-Briand (CVPO), Nicolas Voide (CVPU) wurden wie

vorgeschlagen in die kantonale Datenschutz- und Öffentlichkeitskommission gewählt. Sandro Fux (SVPO) musste hingegen Gilbert Monney, Arzt in Vétroz, von der FDP/Liberale vorgeschlagen, den Vortritt lassen. Fux erhielt lediglich 48 Stimmen. **hbi**

## Bald ein neuer A9-Chef?

Die A9 im Oberwallis und deren fehlender Chef war das Thema von mehreren Rednern bei der Debatte des Departements für Verkehr, Bau und Umwelt (DVBU).

Staatsrat Jacques Melly verkündete, dass man bald eine Lösung präsentieren werde. Es werde an vielen Orten im Oberwallis gebaut. Auch in Visp könne man nach dem Entscheid des Kantonsgerichtes jetzt weiterbauen. Melly wehrte sich dagegen, dass das kantonale Strassennetz in einem schlechten Zustand sei. Für die Schliessung der Kantonsstrasse durch den Pfywald während dem Bau der A9 sei es zu früh, über den Zeitpunkt und die Dauer konkrete Angaben und Einzelheiten zu machen.

Der Wolf sei wieder einmal ein Thema. Es brauche Massnahmen. Diese müssten von Härte und auch von der Vernunft begleitet sein. Er kündigte einen Entscheid für die «kommenden Stunden oder Tage» an. Bereits gestern sicherte durch, dass das BAFU auch die Risse vom vergangenen Donnerstag in Obergesteln nicht für einen möglichen Abschluss in Betracht ziehen will.

Auch Staatsrat Jean-Michel Cina wurde als Vorsteher des Departements für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung (DVER) mit Fragen regelrecht eingedeckt. Primär waren es hier natürlich Fragen zur Zweitwohnungsinitiative, dem Tourismus, der Bergbahnen oder der Energie. Auch für sein Departement gelte: «Viele Wünsche und kein Geld...»

Am Nachmittag nahm dann auch noch Oskar Freysinger zum Departement für Erziehung, Kultur und Sport (DEKS), wie es bis im Mai hiess, Stellung. Umfassend konnte das freilich auch hier nicht geschehen. Denn das Spektrum reichte von der übermässigen Subventionierung der Kultur bis hin zu einem Überangebot an Lehrkräften... **hbi**

## AG PARLEMENTAIRE

### ENVIRONNEMENT

#### Oui à un Valais sans loup

Le groupe chrétien-social du Haut a demandé que «le canton du Valais devienne une zone d'exclusion des loups» et que le loup de la vallée de Conches, le fameux M35, soit abattu. Le Grand Conseil a dit oui par 77 voix, 14 non et 4 abstentions à cette résolution. Un message en ce sens sera envoyé à l'Office fédéral de l'environnement, comme l'ont déjà fait les communes conchardes. Le député Frank Wenger affirme que si quelqu'un veut du loup qui sévit dans le Haut-Valais, il peut sans autre l'adopter. Une livraison à domicile est même possible, précise-t-il... **YJG**



### BCVS

#### Relèvement de l'âge limite

Le Grand Conseil a accepté de relever l'âge limite des membres du conseil d'administration de 65 à 70 ans. La loi sur la banque cantonale du Valais a été modifiée en ce sens hier matin. A l'avenir, l'administrateur devra se démettre de ses fonctions au terme de la période administrative durant laquelle il atteint l'âge de 70 ans. Une révision plus en profondeur de la loi sur la BCVS sera entreprise dans un deuxième temps pour l'adapter à l'initiative Minder. **LF**

**FÉDÉRALISME** Il n'y aura pas de message d'amour à la Confédération.

# Valais-Berne, c'est je t'aime moi non plus

JEAN-YVES GABBUD

L'Alliance de gauche, par la voix de Julien Délèze a demandé au Grand Conseil de «réaffirmer son attachement à la Confédération helvétique et à ses institutions». Dans une résolution, la gauche affirme que «le fédéralisme impose aux cantons le respect du droit fédéral. A tout droit reconnu correspond une obligation. Notre canton doit ainsi se conformer aux jugements de la plus haute Cour de notre pays, quelle qu'en soit la teneur, que le contenu plaise ou non aux représentants politiques de notre canton».

Le président du Gouvernement, Maurice Tornay, a affirmé que le Valais n'envisage pas de quitter la Suisse: «ce n'est pas en sortant de la Confédération que nous résoudrons nos difficultés, mais en nous battant».

Le Parlement a refusé d'entrer en discussion sur cet objet. Il a balayé la résolution de la gauche par 94 non contre 15 oui. Il n'y aura donc pas de message d'amour du Valais adressé à la Confédération.

#### Pas de défiance non plus

Le Grand Conseil n'a pas voulu non plus adresser un message de défiance à la Confédération. L'UDC, par Grégory Logean, a demandé «d'inventorier toutes les attaques législatives et autres manœuvres subversives contre l'autonomie cantonale, de calculer précisément tous les flux financiers



Le Valais ne déclarera pas sa flamme à la Confédération. MAMIN/A

#### LEX WEBER: LES PREMIÈRES SOLUTIONS SONT À L'ŒUVRE

Les députés ont déposé plusieurs interventions pour sortir le Valais de l'impasse dans laquelle la lex Weber le place. Les premières esquisses de solution apparaissent.

Le postulat du groupe PDC du Bas demandant de soulager les PME touchées par l'initiative Weber en introduisant la réduction de l'horaire de travail a été adopté. Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina a annoncé être déjà en discussion avec Berne pour faire avancer ce dossier. Un rendez-vous est fixé la semaine prochaine pour en parler avec le Secrétariat à l'économie.

Un postulat de l'AdG, défendu par Raymond Borgeat, a aussi été accepté. Il demande à l'Etat, comme maître d'œuvre, «de prendre les mesures nécessaires pour res-

treindre et maîtriser la problématique de la sous-traitance, et de revoir le processus d'adjudication en révisant les critères qui ne sont pas exclusivement financiers». Cette demande est déjà en partie mise en œuvre, a répondu le ministre de l'économie.

Pour l'instant le Conseil d'Etat ne peut pas donner d'instructions aux communes sur la manière d'appliquer la lex Weber, contrairement à ce que souhaitent plusieurs députés. Il attend de connaître le détail des considérants du Tribunal fédéral (TF) pour être en mesure de le faire, a expliqué Jean-Michel Cina. Plus de 700 recours d'Helvetia Nostra sont encore pendants devant le Conseil d'Etat. Pour se prononcer, l'exécutif cantonal attend aussi les considérants du TF. **YJG**

entre le canton et la Confédération et de proposer un plan d'action concret» pour faire face à la lex Weber et la LAT.

#### Ne pas mettre d'huile sur le feu

La gauche, par Julien Délèze, a combattu ce postulat, en se disant choquée par les propos tenus par l'UDC, estimant que les députés doivent faire attention au message qu'ils envoient à la Confédération.

Le conseiller d'Etat Maurice Tornay demande lui aussi de «garder la tête froide».

Sur le fond, le président du Gouvernement indique que «le Conseil d'Etat a conscience des conséquences de l'initiative Weber et il agit», en faisant pression pour que les intérêts du Valais soient compris. Il a ajouté: «Nous sommes convaincus qu'il y a eu des atteintes graves aux intérêts du Valais», avec Weber, les lignes à haute tension, etc. et que «cela se fait au mépris du fédéralisme».

#### Flux financiers

Concernant l'étude des flux financiers, le Conseil d'Etat indique qu'elle «est nécessaire et souhaitable». A propos du plan d'action du Gouvernement, Maurice Tornay a affirmé qu'il «est en place depuis plusieurs mois», l'exécutif cantonal participant aux discussions sur la mise en place de la législation. Le postulat de l'UDC a été rejeté par 62 non et 54 oui. **YJG**

**ÉNERGIE ÉOLIENNE** Le Parlement a refusé de créer une base légale mettant en avant l'autonomie des communes en la matière.

## L'idée d'une loi et moratoire sur les éoliennes balayée

LYSIANE FELLAY

Le Valais ne se dotera pas d'une loi spécifique pour gérer l'implantation de parcs éoliens, ni même d'un moratoire sur leur installation. Le Parlement cantonal a refusé de créer une loi spécifique par 63 voix contre 34 et 6 abstentions au terme d'un débat nourri.

Les auteurs de la motion urgente, Xavier Moret (PLR), Willy Giroud (PLR), Pascal Luisier (PDCB) et Ludovic Cipolla (UDC), demandaient à ce que le gouvernement renonce à tous projets d'implantation d'éoliennes en attendant la mise sur pied d'une loi cantonale. Pour eux, la population n'en veut pas et les éoliennes ne sont pas adaptées à proximité des zones habitées. Dans la base légale, les motionnaires auraient souhaité inscrire une distance minimale avec les zones habitées, ou encore l'interdiction d'implanter une éolienne en dessous de 1000 mètres d'altitude.

### Autonomie des communes

Leurs arguments n'ont pas su convaincre la majorité du Parlement. Plusieurs voix se



Le Parlement veut préserver l'autonomie communale en matière d'énergie éolienne, comme ça a été le cas à Charrat. SABINE PAPILLOUD

sont élevées pour les contrer. Narcisse Crettenand (PLR) a dénoncé un projet qui bafouerait l'autonomie des communes, alors même que le Valais dénonce les effets de la lex Weber et son atteinte au fédéralisme. Le député a également rappelé

l'ambition du Valais de devenir une terre d'énergie. Plusieurs chaires de l'EPFL viendront prochainement s'installer dans le canton pour travailler dans le domaine de l'énergie.

Jérémy Pralong (ADG) a souligné que des dispositions légales

existaient déjà actuellement. Il a ensuite appelé ses collègues à être visionnaires comme l'ont été nos ancêtres qui ont construit les barrages et monté les pylônes pour acheminer l'électricité.

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, a qualifié les arguments des motionnaires et de leurs partisans d'«hallucinants». Rejoignant les arguments des opposants, il a rappelé que les communes étaient souveraines en la matière. A ce titre, libres à elles de choisir si elles souhaitent ou non implanter des éoliennes.

Le Parlement a donc suivi le Conseil d'Etat et les opposants. Certains parlementaires ont évoqué des pressions de la part des présidents de communes de Martigny et environs pour obtenir le soutien des parcs éoliens. Alors que d'autres ont évoqué des pressions de groupes œuvrant contre les éoliennes. ●

### AÉROPORT DE SION

## Oui au maintien des Forces aériennes

L'Alliance de gauche voulait «transformer l'aéroport de Sion en un aérodrôme uniquement destiné au sauvetage, aux vols taxi et à la plaisance». Le postulat a été balayé par 100 voix contre 18 et 3 abstentions.

Pour soutenir le postulat, le socialiste Didier Fournier a rappelé les nuisances sonores que les avions causent au Valais central et la perte de valeur des terrains, comprise entre 250 millions à 350 millions selon l'étude de l'EPFL, qu'elles impliquent. L'élu de Nendaz a aussi souligné les risques que les survols de la ville par des jets militaires font courir à la population.

La droite a, au contraire, montré l'apport de l'aéroport militaire. L'ancien conseiller municipal séduis Gilles Martin (PDC du Centre) a rappelé que le départ des militaires supprimerait 150 places de travail directes et entre 500 et 1000 emplois en tenant compte des pertes dans les entreprises partenaires. De son côté, Daniel Emonet (PDC du Bas) souligne le fait que l'armée prend en charge 60% des frais de l'aéroport, tout en ajoutant que si la base aérienne devait fermer à Sion, les



Les avions militaires n'ont pas fini de vrombir dans le ciel valaisan.

FORCES AÉRIENNES SUISSES/DR

nuisances se poursuivraient, parce que le Valais et les Grisons continueraient d'être les terrains d'entraînement des Forces aériennes.

Les intervenants de la droite ont souligné la nécessité de poursuivre le dialogue avec les militaires pour minimiser les nuisances, tout en poursuivant l'activité économique dans la capitale.

La gauche a aussi proposé de «créer les conditions favorables pour encourager les personnes qui le souhaitent à se séparer de leurs armes inutilisées.» Elle n'a pas eu plus de succès, puisque le Parlement a rejeté cette idée par 79 voix contre 35 et 1 abstention. ● JYG

### AG PARLEMENTAIRE

#### APÉRO MANQUÉ

### Conseil municipal de Martigny sur sa faim

Le Conseil municipal de Martigny était venu pour partager un apéritif dînatoire en l'honneur de Nicolas Voide, élu au poste de deuxième vice-président du Grand Conseil. Mais voilà, le Parlement a décidé de poursuivre ses discussions sans faire de pause. Un peu avant 14 h, les élus octoduriens ont dû quitter le bâtiment du Casino, en raison d'impératifs professionnels et politiques, sans avoir pu profiter de l'apéro... mais ils l'ont toutefois laissé sur place. C'est ce qu'on appelle rester sur sa faim. ● JYG

### ÉCONOMIE FAMILIALE

#### Apprendre à manger local

L'Alliance de gauche a demandé «de remodeler les cours d'économie familiale autour des produits locaux de saison, pour permettre d'éduquer les futurs consommateurs de notre canton à valoriser les produits du terroir et créer un impact concret sur le marché local». Ce postulat a été adopté tacitement. ● JYG

### FINANCES

#### Comptes adoptés

Les comptes 2012 de l'Etat du Valais ont été approuvés à l'unanimité par le Grand Conseil, avec 113 voix. ● JYG

### ÉLÈVES SANS PAPIERS

## Les propos d'Oskar Freysinger expliqués

Après l'affaire sur les élèves clandestins, le groupe ADG a demandé des explications au Gouvernement valaisan. «Oskar Freysinger s'est mis lui-même au centre d'une polémique médiatique en demandant aux personnes faisant partie d'un organisme de l'Etat et détenant des

informations sur des élèves sans papiers de dénoncer cet état de fait», a souligné Jean-Henri Dumont (ADG). Jean-Henri Dumont a regretté l'effet dévastateur de cet épisode à l'extérieur du canton, tout comme l'effet déstabilisateur sur les enseignants.



«Oskar Freysinger s'est mis lui-même au centre d'une polémique médiatique.»

JEAN-HENRI DUMONT ADG

Le président du Conseil d'Etat, Maurice Tornay, a d'abord souligné que le gouvernement voulait rester objectif. «Notre collègue a donné une interview rapide et il s'est peut-être rapidement donné des difficultés qu'il a dû corriger le lendemain». Les conseillers d'Etat ont discuté à plusieurs reprises de ce

avons pu constater que les déclarations ont été démenties et complétées».

Maurice Tornay affirme que désormais le gouvernement veut regarder vers l'avant «dans un esprit de saine collaboration et de respect mutuel avec les partenaires afin de pouvoir réaliser nos objectifs», ajoutant qu'il n'est jamais venu à l'idée du gouvernement de suspendre la convention avec les partenaires sociaux.

Pour conclure, le président du gouvernement a réaffirmé la volonté du Conseil d'Etat «d'agir dans le respect de nos institutions et c'est comme cela que nous continuerons». ● LF

## Pension der Staatsräte

In der ersten Lesung zum Gesetz über die berufliche Vorsorge der Magistraten der Exekutive, der Justiz und der Staatsanwaltschaft wollte das Parlament einige Änderungen. Staatsräte, die aus ihrem Amt aufgrund einer Demission oder eines Rücktritts ausscheiden, haben Anspruch auf ein Ruhegehalt, sofern sie mindestens acht Jahre im Amt waren und nicht vier Jahre, wie es die Regierung vorschlug. Der Vorschlag von SVPO-Grossrat Michael Graber, dass Magistraten, die nicht wiedergewählt werden, ungeachtet der Dauer ihrer Amtstätigkeit Anspruch auf eine Pension haben, wurde klar abgelehnt. Das ist gegenüber dem heutigen Gesetz eine Verschlechterung. Im Falle eines Rücktritts oder einer Nichtwiederwahl vor dem erfüllten 60. Altersjahr wird die Pension für jedes Jahr oder jeden Bruchteil eines Jahres zwischen dem Alter des Begünstigten bei Beginn des Pensionsanspruchs und dem 60. Altersjahr um zwei Prozent vermindert.

## Alter erhöht

Weniger umstritten war die Erhöhung des Alters für WKB-Verwaltungsräte auf 70 Jahre. Verwaltungsräte müssen ihr Amt künftig am Ende der Verwaltungsperiode, in der sie das vollendete 70. Altersjahr erreichen, niederlegen. Das Geschäft konnte in einer Lesung erledigt werden.

## «Tochter des...»

Die SP/Linksallianz will, dass in den Hauswirtschaftskursen der obligatorischen Schule Gerichte gekocht werden, die mit dem kulturellen und kulinarischen Reichtum des Kantons im Einklang stehen. Ragout, Kartoffelgratin oder Ravioli alla panna werden vorgeschlagen. Es muss saisonales und heimisches Gemüse und Produkte vom lokalen Markt gekocht werden... Das Postulat wurde nicht bekämpft.

«Tochter des...», «Frau des...» und «Witwe des...» sollen in amtlichen Schreiben und Formularen verschwinden, fordert die FDP/Liberale Fraktion in einem Postulat. Es wurde in eine Interpellation umgewandelt. Antwort folgt.

Die SP/Linksallianz forderte in einem Postulat, dass sich die Regierung mit der Gemeinde Sitten dafür einsetzt, dass der Flughafen von Sitten in einen zivilen Flugplatz umgewandelt wird, der einzig Rettung-, Taxi- und Ferienflügen vorbehalten ist. Es war in der Abstimmung chancenlos.

In der Fragestunde musste die Regierung zu 16 Themen Stellung nehmen. Diego Welig (CSPO) wollte Informationen zum Nationalen Schneesportzentrum. Entschieden ist nichts, Eingabetermin ist September 2013.

## Grosser Rat | Bei den Dringlichkeiten waren 18 Vorstösse zu behandeln

# Kein Wind-Moratorium

**SITTEN | Die Abgeordneten hatten gestern wegen der Dringlichkeiten Überstunden zu leisten. Statt bis am Mittag dauerte die Vormittagssitzung bis gegen 15.00 Uhr.**

Das hatte auch Auswirkungen auf den Apéro, offeriert zu Ehren des zweiten Vizepräsidenten Nicolas Voide. Der Stadtrat von Martinach musste gehen, bevor die Sitzung zu Ende war. Den Wein und das Apérogebäck liessen sie aber da...

Eine dringliche Motion von FDP/Liberalen-, CVPU- und SVPU-Abgeordneten wollte ein Moratorium für Windkraftanlagen. «Sobald sich die Bevölkerung der Belästigungen bewusst wird, reagieren die Betroffenen heftig und lassen sich nicht mehr von symbolischen und suspekten Gewinnversprechen blenden», begründete Xavier Moret (FDP/Liberale). Alle wollten die Windkraft, aber man müsse die Auswirkungen abklären. Dazu brauche es ein Gesetz und ein Moratorium. Es entstand eine emotionale und lange Diskussion im Parlament. Verlangt wurde sogar eine geheime Abstimmung. Für Staatsrat Cina gab es sehr viele Widersprüchlichkeiten. So wolle man einerseits Autonomie und wolle auf der andern Seite den Gemeinden verbieten, Windkraftanlagen zu bauen. Mit 63 Nein gegen 34 Ja wurde die Motion abgelehnt.

### Im Ton nicht übertreiben

Die SVPU-Grossräte Grégory Logean und François Pellouchoud forderten in einem dringlichen Postulat, dass Minister und Vertreter des Walliser Volkes auf die Barrikaden steigen müssen – und zwar schnell! Staatsratspräsident Maurice Tornay mahnte, dass man ein vorsichtiges Vokabular verwenden soll-



**Überstunden.** Staatsrat Jean-Michel Cina musste zu Fragen der Raumplanung und der Energie Stellung nehmen.

FOTO WB

te. Die Regierung wisse um die Schwierigkeiten: «Wir reagieren und werden unsere Interessen in Bern auch vertreten. Man habe nicht auf das Postulat der SVP gewartet, sondern bereits vorher reagiert.» Der Angriff auf die Interessen des Kantons werde sich nachteilig auf den Föderalismus auswirken: «Aber wir wollen die Probleme nicht noch grösser machen. Und wir wollen die Eidgenossenschaft doch auch nicht verlassen.» Das Postulat wurde mit 64 Nein gegen 52 Ja abgelehnt.

### Wie weiter beim Zweitwohnungsbau?

Grossrätin Stéphanie Favre (FDP/Liberale) stellte in einer dringlichen Resolution Fragen zur Zweitwohnungsinitiative. 781 Beschwerden der Helvetia Nostra sind beim Staatsrat noch hängig. Die Regierung

will laut Staatsrat Maurice Tornay prüfen, ob den abgewiesenen Bürgerinnen und Bürgern gewisse Kosten erlassen werden können. Über die Höhe der Entschädigungen, welche die abgewiesenen Bürgerinnen und Bürger dem Anwalt von Helvetia Nostra bezahlen müssen, gibt es noch keine Zahlen.

In einer dringlichen Interpellation verlangten die CVPO-Abgeordneten Aron Pfammatter und Beat Rieder eine schnellstmögliche Beseitigung der Rechtsunsicherheit nach dem Bundesgerichtsurteil zur Zweitwohnungsinitiative. Der Kanton kann laut Staatsrat Jean-Michel Cina betreffend die rechtskräftig erteilten Baugesuche bis Ende 2012 keine Informationen machen. Weitere Informationen an die Gemeinden folgen.

### Kein Ausfall wegen kürzerer Sommerung

In einem dringlichen Postulat forderte Dominic Eggel (CVPO) Massnahmen für die verkürzte Sommerung in diesem Jahr. Die Witterung der letzten Wochen (nass und kalt) führe dazu, dass die Aufpaltung dieses Jahr meist erst deutlich später erfolgen könne. Folglich müsse davon ausgegangen werden, dass die Bestossung diesen Sommer vielerorts um mehr als 25 Prozent unter dem Normalbesatz liegen wird und so die Sömmerungsbeiträge nach dem tatsächlichen Besatz berechnet werden. Das hiesse aber auch 25 Prozent weniger Beiträge. Cina sagte die Unterstützung des Kantons zu. Alpen, welche den minimalen Besetzungsgrad von 75 Prozent nicht erreichen würden, würden unterstützt. **hbi**

## Grossraubtiere | Parlament stellt sich hinter die Walliser Schäfer. Doch was bringt das?

# Die Faust im Sack machen

**SITTEN | Zum Thema Wolf wurden drei Dringlichkeiten der CVPO und der CSPO behandelt. Regierung und Parlament sollen helfen. Viel machen können sie nicht.**

Noch vor der Behandlung der Vorstösse im Parlament wurde bekannt, dass das BAFU keinen der bisherigen Schafsrissen im Goms anerkennt.

Dennoch nahm das Parlament eine dringliche Resolution der CSPO-Fraktion mit 77 Ja gegen 14 Nein an. Darin fordern die Abgeordneten Philipp Imwinkelried (Suppleant), Georges Schnydrig, German Gruber und Frank Wenger, dass das Wallis eine wolfsfreie Zone werde. Die Vorkommnisse der letzten Jahre und Tage zeigten auf, dass das Wolfskonzept auf seiner ganzen Linie versagt habe. Deshalb sei die entscheidende Frage: «Wollen wir den Wolf oder eine ständige Bevölkerung in unseren Bergtälern?» Man müsse dem Beispiel der Gommer Gemeinden folgen, die bereits eine wolfsfreie Zone forderten. «Der Schutz der Bevölkerung

und der Nutztiere muss unbedingt vor den Schutz des Wolfs gestellt werden. Der Wolf M35, welcher im Goms durch die Dörfer zieht, muss umgehend entfernt werden. Der Kanton Wallis muss zur wolfsfreien Zone erklärt werden (analog Gebieten in Frankreich) gemäss Antrag der Gommer Gemeinden.» Unterstützung gabs dafür von fast allen Fraktionen. Einzig Olivier Turin (SP/Linksallianz) bekämpfte die Resolution. Der Wolf wandere zu. Das Gesetz lasse genügend Spielraum.

### Berner Konvention lässt keinen Spielraum

In einer dringlichen Interpellation forderten die CVPO-Grossräte Manfred Schmid und Francesco Walter, dass die Abschusskriterien auf Alpen, bei denen der Herdenschutz möglich ist und praktiziert wird, nicht dieselben sind, wie auf den Alpen, auf denen laut Experten kein Herdenschutz möglich ist. Mit dieser Massnahme könnten grössere Schäden vermieden werden. Für Staatsrat Freysinger war klar: «Solange wir bei der Berner Konvention drin

sind, können wir nichts machen. Man muss erst einmal die Motion Fournier umsetzen. Dann lässt sich alles in der Schweiz demokratisch regeln. Die Regierung wird alles tun, um die Interessen zu wahren. Wir können aber nicht gegen das Gesetz verstossen.»

In einer zweiten Interpellation verlangten Schmid und Walter vom Staatsrat dringende Massnahmen, um die Gäste vor Angriffen von Herdenschutzhunden zu schützen und Gebiete oder Korridore in den Wanderregionen im Goms auszuscheiden und als herden-

schuttfrei zu deklarieren. Die Regierung lehnte diese Forderung ab. Laut Staatsrätin Esther Waeber-Kalbermatten würde das bedeuten, dass man gar keinen Herdenschutz mehr machen könnte. Das würde dem geltenden Gesetz widersprechen. **hbi**



**Verärgert.** Manfred Schmid (CVPO) forderte von der Regierung, dass die Abschusskriterien für den Wolf gelockert werden.

FOTO WB

## GEHÖRT UND GESEHEN

Die CVPO-Grossräte Philipp Matthias Bregy und Beat Rieder wollten in der Fragestunde wissen, ob der Kanton seinen Verpflichtungen für den Unterhalt der Wanderwege nachkomme. Staatsrat Freysinger konnte das nicht versprechen: «Es muss mit Budgetkürzungen gerechnet werden. Das ist sicher im Sinn der CVPO, die ja immer fürs Sparen ist.»

Das Übersetzungsteam des Parlamentes leistet hervorragende Arbeit. Hie und da übertreibt man aber. So machte in der Hitze des Gefechts die Dolmetscherin aus der Datenschutzbeauftragten Ursula Sury in der deutschen Übersetzung Ursula Maus...

In der ersten Lesung des Primarschulgesetzes diskutierte man auch die Einführung von Kursen zur Verhinderung von sexuellen Übergriffen und Missbrauch. Viele im Parlament waren der Meinung, dass diesem mit dem Sexualkundeunterricht bereits Genüge getan sei. Nicht so SVP-Grossrat Jean-Luc Addor: «Es kann nicht sein, dass jene Personen, die unseren Kindern beibringen, wie man ein Kondom richtig benutzt, auch für die Prävention von sexuellen Übergriffen zuständig sind.»

In der Walliser Regierung gibts bereits erhebliche Lücken. Vollzählig war das Quintett in dieser Session nie. Auffallend war die gute Laune von Maurice Tornay und das Outfit von Staatsrat Oskar Freysinger. In der Primarschuldebatte erschien er im dunklen Anzug mit weissen Streifen.

Staatsräte hätten nach ihrem Ausscheiden aus der Regierung gute Chancen auf dem Arbeitsmarkt, meinte Doris Schmidhalter-Näfen (SP/Linksallianz). Dem widersprach CVPO-Fraktionschef Beat Rieder, allerdings nicht ohne anzufügen: «Ausser man wird Hotelier.» **hbi**



### **GRAND CONSEIL**

#### **Remerciements à l'ancien Grand Baillif**

Le Conseil d'Etat, représenté par son président Maurice Tornay (à gauche), a remercié hier le président sortant du Grand Conseil, Felix Ruppen, ici avec son épouse Nicole. Un plateau d'étain, souvenir de l'exécutif et hommage du peuple valaisan à son plus haut magistrat, lui a été remis. Son année de présidence a été placée sous le thème des petites et des moyennes entreprises. Tout au long de l'année, il a souligné leur rôle dans l'économie valaisanne. Il a d'ailleurs déploré l'acceptation de l'initiative Weber et ses conséquences sur de nombreuses entreprises. Felix Ruppen vient de quitter le Grand Conseil après seize ans d'activité. LF/C

# «Mann des Ausgleichs»

**SITTEN | Felix Ruppen präsidierte im letzten Jahr das Walliser Parlament. Mit der Übergabe des Zinntellers ging seine Ära nun endgültig zu Ende.**

Am Dienstag empfing der Walliser Staatsrat Felix Ruppen den abtretenden Präsidenten des Grossen Rates. Er konnte aus den Händen von Staatsratspräsident Maurice Tornay den traditionellen Zinnteller entgegennehmen, den die Regierung jeweils als Dank dem höchsten Magistraten des vergangenen Parlamentsjahres überreicht.

Felix Ruppen stellte in seinem Präsidialjahr die kleinen und mittleren Unternehmen ins Zentrum und unterstrich deren Wichtigkeit für den Kanton Wallis. Um erfolgreich zu sein, seien Innovationsgeist und Unternehmertum auch in KMUs von zentraler Bedeutung. Er bedauerte die Annahme der Zweitwohnungsinitiative während seiner Amtszeit. Eine Tatsache, die zweifellos die KMUs unter massiven Druck bringe.

## Lob vom Staatsratspräsidenten

Im Namen des Staatsrates lobte Maurice Tornay die Souveräni-



**Verabschiedet.** Staatsratspräsident Maurice Tornay (links) verabschiedete Felix Ruppen und seine Frau Nicole.

FOTO ZVG

tät, mit welcher Felix Ruppen die Debatten während seines zwölfmonatigen Präsidiums leitete. In seiner Zeit wurden richtungsweisende Entscheide gefällt wie die Änderung des Steuergesetzes, die Schaffung von Valais Promotion oder die Massnahmen zugunsten der

Arbeitslosen. Mit seiner moderaten Art sei es Felix Ruppen gelungen, im Rat ein Klima des Ausgleichs und des gegenseitigen Zuhörens zu schaffen. Felix Ruppen war sechzehn Jahre lang Mitglied des Grossen Rates. Seit acht Jahren ist er Vizepräsident des Walliser Gewer-

beverbandes, wo er sich weiterhin für die Interessen der KMUs einsetzt. Die Mitglieder des Büros des Grossen Rates, der Staatskanzler sowie die Mitarbeitenden des Parlamentsdienstes nahmen auch an der Zeremonie im Regierungsgebäude teil. | **wb**

**RECHERCHE** A Martigny, l'Idiap poursuit sa croissance sur la scène mondiale.

# «On est reconnu où qu'on aille»



L'un des projets phares développés actuellement par l'Idiap, c'est Mediaparl, qui permet de retrouver par thème, par personne ou par mot-clé, toutes les interventions filmées des députés et conseillers d'Etat lors des sessions du Grand Conseil. Celles de mars et de mai sont déjà accessibles au grand public sur le site de l'Etat du Valais. LDD

**OLIVIER HUGON**

«Nos activités restent difficiles à comprendre, parfois même pour nos partenaires de l'EPFL.» Ce constat, c'est le professeur Hervé Bourlard, directeur de l'institut de recherche Idiap à Martigny, qui l'a fait hier lors de la conférence de presse présentant les résultats annuels. «Et pourtant, on est reconnu où qu'on aille dans le monde, même si ça peut paraître prétentieux de le dire et même si ça peut paraître difficile à croire ici en Valais.» Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la liste de ses partenaires industriels: Nokia, Samsung, le géant français de la sécurité Thalès ou encore NTT, le «Swisscom japonais».

Pour tenter de renverser la vapeur auprès d'un public non initié, l'Idiap a changé sa stratégie de communication, en présentant les domaines d'applications concrets sur lesquels ses chercheurs travaillent quoti-

diennement. Ils sont dix au total, parmi lesquels la santé, la sécurité et la gestion des risques, les systèmes mobiles ou encore – et c'est relativement nouveau – l'énergie. «C'est un secteur en pleine croissance», assure le Pr Bourlard, «comme ce n'est pas notre spécialité, nous collaborons avec le CRE. Il y a un beau potentiel pour la recherche dans ce canton.» Une autre collaboration, avec l'EPFL, devrait elle aussi s'intensifier. Les partenaires déterminent actuellement les contours de cette coopération qui devrait permettre à l'institut octodurien de conserver son indépendance quand l'EPFL aura pris ses quartiers à Sion.

Pour travailler et faire travailler sa grosse centaine de collaborateurs de 31 nationalités (dont environ 80 chercheurs), l'Idiap a besoin d'argent. En 2012, il a passé le cap historique des 10 millions de chiffre d'affaires. «Nous avons reçu une bonne

nouvelle de la Confédération», rappelle Olivier Dumas, président de l'Idiap, «elle s'est engagée à nous verser 10 millions de francs pour la période 2013-2016, si le Valais et la ville de Martigny promettaient un montant équivalent.»

## Présent au Grand Conseil

Ces subventions, qui représentent environ 40% du budget total, seront consacrées à la recherche. Les 60% restants sont issus de projets européens (20% du budget) ou de contrats avec des entreprises privées. «Dans un contexte économique mondial en crise, avec une concurrence féroce, nous parvenons tout de même à augmenter régulièrement ces soutiens extérieurs», constate Hervé Bourlard, «ça aussi c'est un signe de reconnaissance de nos capacités.»

Et l'Etat du Valais ne s'y est pas trompé, puisqu'il a confié à l'Idiap le projet Mediaparl, qui

permet de retrouver sur les images fournies par Canal9, en quelques clics de souris, toutes les interventions faites lors des sessions du Grand Conseil, que ce soit selon le parti, le député, le conseiller d'Etat, le thème ou un mot-clé.

Encore en cours de développement, l'application est déjà accessible sur le site officiel de l'Etat du Valais ou sur celui de l'Idiap. «On utilise la reconnaissance automatique de la parole», explique Alexandre Nanchen, l'un des ingénieurs chargés du développement, «la complexité principale, c'est le bilinguisme ou l'accent des intervenants...»

A noter enfin que l'Idiap s'engage de plus en plus dans le transfert de technologie dans l'économie réelle, par ses start-up, mais aussi par le concours International Create Challenge, dont la première édition a eu lieu l'an dernier et qui sera reconduit cet automne. ●

# L'IUKB se prépare un

JEAN-YVES GABBUD

«Pour la fin 2014, la Confédération a demandé à l'IUKB, à l'instar des autres instituts universitaires autonomes, d'intégrer une des grandes universités romandes», déclare Philip Jaffé, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch. Selon lui, il s'agit d'une décision qui ne vise pas l'IUKB,

nos étudiants, pour les domaines des droits de l'enfant et du tourisme, et pour le Valais qui gardera ainsi sur son territoire une institution universitaire aujourd'hui renommée. Ce qui me dérange est que, périodiquement, des critiques tout à fait déplacées sont adressées à l'IUKB actuel qui ne ressemble en rien à l'institut qui défrayait la chronique voici plus de cinq ans.»

## «Les Universités de Lausanne et de Genève sont prêtes à investir deux millions par année pour l'IUKB.»

PHILIP JAFFÉ DIRECTEUR DE L'IUKB

mais reflète une décision fédérale de simplifier le paysage universitaire.

### La fin des subventions fédérales

Une conséquence majeure: en 2015, la Confédération cessera son subside actuel à l'IUKB. «Nous négocions avec les universités, notamment de Genève et Lausanne, les meilleures formules pour valoriser au mieux les compétences académiques de l'IUKB, tout en maintenant les activités et les places de travail à Sion. Nous envisageons notre intégration comme une grande opportunité pour

Philip Jaffé ne cache pas son irritation. «Récemment, quelques politiciens ont tenté de faire mousser une polémique autour du budget de l'IUKB. Or, dans les négociations que nous avons avec le canton du Valais et les universités, il faut se rendre compte que celles-ci sont prêtes à investir des sommes supérieures au subside de la Confédération. Très précisément, alors que nous recevons 1,5 million de francs de Berne, les Universités de Genève et de Lausanne prévoient conjointement un budget supérieur à 2 millions de francs. Il va de soi que si les activités de l'IUKB devaient rester à Sion, le canton du Valais serait appelé à maintenir un subside can-



L'IUKB c'est 7 professeurs, 38 collaborateurs, 150 étudiants (formation continue comprise) et un campus de 20 chambres. LE NOUVELLISTE

tonal. Ça se passe comme cela dans tout canton universitaire. Le subside combiné du canton et de la ville de Sion avoisine actuellement 2 millions de francs.»

Le directeur relève que «cet arrangement est remarquable puisque les Universités de Lausanne et

de Genève, avec l'aval implicite de leurs autorités politiques cantonales, souhaitent investir des montants très considérables pour un institut qui conduira des activités scientifiques dans un autre canton». Il ajoute: «Evidemment, le canton du Valais reste souverain.

Le canton pourrait estimer qu'il ne s'agit pas d'un arrangement favorable aux intérêts des Valaisannes et des Valaisans et décider de fermer l'IUKB.»

Malgré ces enjeux et l'échéance de fin 2014 qui approche, Philip Jaffé reste optimiste pour le fu-

tur de l'IUKB et indique que les échanges entre le conseiller d'Etat Oskar Freysinger et les recteurs se sont très bien déroulés. «Lausanne est très intéressée par le secteur tourisme de l'IUKB et Genève par celui des droits de l'enfant.»

## Deux universités intéressées

### Philip Jaffé, comment expliquer l'intérêt de ces deux universités pour l'IUKB?

Par le fait que nous sommes bons dans nos domaines académiques. Le recteur de l'Uni de Genève a dit récemment que Sion était connu sur le plan international pour ses activités dans le domaine des droits de l'enfant. Nous arborons volontiers ce label. L'IUKB recèle aussi quelques perles auxquelles les universités s'intéressent. Par exemple, nous avons mis en place la première chaire de Suisse sur l'interdisciplinarité. Nous avons également ici une portion du Centre suisse de compétence sur les droits humains. Le thème de notre dernier colloque n'a pas plu à tous, mais il a été organisé conjointement avec le Conseil de l'Europe, ce qui constitue tout de même une référence. Et nos professeurs et nos chercheurs dans le domaine du tourisme sont des as qui remportent de nombreux mandats.

Mon petit doigt me dit que les universités savent aussi qu'à terme il n'y aura plus qu'une université romande. Pour avoir le soutien futur de tous les cantons, il est utile d'avoir des antennes partout. C'est une stratégie similaire à celle appliquée par l'EPFL

qui développe des annexes dans plusieurs cantons, dont le Valais, Fribourg et Genève

### Y a-t-il une synergie possible entre les chaires de l'EPFL et l'IUKB?

Probablement pas au niveau des enseignements, car les domaines sont très différents. Mais certainement au niveau des structures, du campus, du partage de salles, etc. Et de la vie nocturne séduisante!

### Si les deux universités acceptent de soutenir l'IUKB, l'Etat du Valais devra également apporter sa contribution. Et s'il décidait de ne plus soutenir l'IUKB?

La fermeture aurait un coût, car le canton a une responsabilité vis-à-vis des étudiants qui ont commencé des formations. Une fermeture prendra environ trois ans et j'estime que la facture tournera autour de 5 millions, à ajouter au subside annuel de 2 millions.

### Comment expliquer le fait que l'IUKB se trouve constamment en difficulté financière?

D'abord je vous rassure: les comptes de l'IUKB sont équilibrés



Selon les calculs de Philip Jaffé, le coût par étudiant à l'IUKB est très faible, en tenant compte de tous les facteurs. HOFMANN

chaque année et nous n'avons pas de déficit. Entre 2009 et 2011, la Confédération a procédé à un audit universitaire approfondi de l'IUKB. Nous

avons passé sur tous les critères académiques, mais le rapport relève... la fragilité financière de l'institut. Il y a des raisons à cela. Contrairement à l'IUKB, aucune

université publique en Suisse ne doit payer pour le bâtiment dans lequel elle se trouve. Si on enlève cet élément immobilier, normalement à la charge du canton, l'institut ne serait pas fragile financièrement.

### Pourquoi l'IUKB, qui regroupe 92 étudiants, est-il si coûteux?

Il ne l'est pas si la discussion est rationnelle et de bonne foi! Sur un budget de 3,1 millions, il y a 1,5 million qui vient de la Confédération. C'est de l'argent qui est investi, dépensé en Valais et à Sion.

Les subsides que nous recevons, d'une certaine manière nous les faisons fructifier. Nous obtenons des mandats et des financements pour des recherches, par exemple du Fonds national de la recherche scientifique, ce qui permet de créer des postes, d'engager des assistants. Cela fait vivre une communauté de chercheurs à Sion, des collaborateurs qui consomment et payent leurs impôts en Valais. Nos colloques produisent de nombreuses nuitées pour la région.

Il faut aussi prendre en compte le fait que si un étudiant valaisan qui étudie ici devait se former à l'extérieur du canton, le Valais

verserait des sommes importantes au canton qui l'accueille pour ses études. En prenant en compte tous les éléments, le coût net de l'IUKB est très faible.

### Comment expliquez-vous que seuls 18 étudiants sur 92 soient Valaisans?

Nous sommes fiers que des étudiants confédérés viennent en périphérie du monde universitaire pour étudier à Sion. Cela démontre que nous proposons des formations attractives et de qualité. D'ailleurs, chaque étudiant confédéré qui étudie à Sion est sponsorisé par son canton d'appartenance.

### Vous n'avez que relativement peu d'étudiants, valaisans ou non.

Pas du tout. En moyenne, nos volées ont 25 étudiants, ce qui correspond à la norme dans le monde universitaire. En plus des étudiants en cours de formation, nous en attendons 25 en droits de l'enfant pour la nouvelle volée. Pour la formation en tourisme, nous avons reçu 34 inscriptions, ce qui est énorme. Et c'est sans compter les nombreux étudiants valaisans qui suivent nos formations continues. JVG

Une grande opportunité selon son directeur.

# nouveau futur



Un parcours didactique sur les droits de l'enfant avait été mis en place à partir de l'IUKB. Il a été détruit. Seul l'éléphant a survécu. LE NOUVELLISTE

## TROIS QUESTIONS À



**CHRISTOPHE CLIVAZ**  
PROFESSEUR  
À L'IUKB,  
CONSEILLER  
MUNICIPAL À SION  
ET DÉPUTÉ (VERT)

### A quoi sert vraiment l'IUKB?

**Les députés ont souvent remis en cause l'existence même de l'IUKB. L'institut bramoisien offre une formation en tourisme, alors qu'il y en a une à la HES-SO de Sierre. N'y a-t-il pas doublon entre les deux écoles?**

Non. Le choix des deux instituts de l'IUKB découle d'un accord qui a été passé entre l'institut et les HES. Il n'y a pas doublon, mais complémentarité. Sierre permet d'obtenir un bachelor. L'IUKB mène au master. Pour les élèves sortant de Sierre, il est possible de rentrer directement dans la filière master, ce qui est assez rare. Cela résulte de la volonté du canton d'avoir cette forme de continuité. L'IUKB a aussi mis récemment sur pied un doctorat en études du tourisme, en collaboration avec l'Université de Lausanne. Six étudiants suivent actuellement cette filière. Les deux entités se retrouvent aussi dans des flux de financement différents. Si l'IUKB se retrouvait dans la filière HES, on perdrait le financement prévu pour le niveau universitaire.

### En quoi les cours donnés à Sierre et à Bramois sont-ils différents?

A Sierre, la formation touche principalement l'économie, le management, le marketing. A l'IUKB, nous travaillons plus sur les aspects sociaux et culturels, sur les questions de gouvernance, sur les conflits entre la population locale et les hôtes, le tout sur le plan suisse et international. A l'IUKB, nous nous trouvons dans la recherche fondamentale, dans la réflexion. Nous donnons aussi beaucoup de conférences. Par contre, notre travail ne va pas, par exemple, déboucher sur la mise au point d'un outil informatique utile au tourisme.

### Que peut-être la recherche fondamentale dans un domaine comme celui du tourisme?

Un travail est en cours actuellement pour étudier l'évolution du tourisme sur 150 ans dans trois stations, celles de Zermatt, Finhaut et Montreux. L'idée est de voir comment la situation a évolué et pourquoi. Zermatt est une station leader qui est toujours restée leader. Finhaut a connu une période où elle a été leader et est tombée dans l'abîme depuis. Montreux est une station qui s'est reconvertie. Nous étudions le rôle des acteurs locaux dans ces différentes évolutions, leurs visions, mais aussi du symbole que représentent ces stations et l'évolution de leur notoriété, par exemple à travers ce qu'en disent les journaux. Nous analysons aussi des éléments économiques, comme le financement du tourisme, ainsi que la manière dont le savoir-faire touristique s'est transmis. A la fin de l'étude, nous pourrions donner les éléments déterminants qui interviennent dans l'évolution d'une station. Dans un deuxième temps, l'analyse pourra être reprise au niveau de la HES pour développer des outils concrets à mettre en place. **JYG**

## L'AVIS DE



**VINCENT PELLISSIER**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL  
À SION (PDC),  
EN CHARGE DE  
L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE

### La Ville de Sion prête à poursuivre son soutien

Lors de la dernière session du Grand Conseil, le conseiller d'Etat Oskar Freysinger a déclaré qu'il y avait des réticences au niveau de la commune de Sion concernant le financement de l'IUKB.

#### La Ville de Sion est-elle prête à poursuivre le financement de l'IUKB?

La commune n'a pas à s'interroger sur le financement de l'IUKB. Comme commune site, sa participation financière

est réglée par la loi. La Ville de Sion doit prendre en charge 10% des frais de fonction et 10% des investissements pour l'infrastructure.

La Ville de Sion a toujours soutenu l'Institut des droits de l'enfant présidé par Jean Zermatten de manière plus soutenue que ce qui lui est imposé.

**Même si les négociations sont encore en cours, l'IUKB pourrait**

**être rattaché aux Universités de Lausanne et Genève. Voyez-vous d'un bon œil, la poursuite de la formation à Bramois?**

J'estime que de pouvoir dispenser une formation universitaire dans le domaine du tourisme dans la capitale d'un canton dont le quart du PIB cantonal relève de ce secteur est plus important encore que de disposer de chaires de l'EPFL. Nous sommes prêts à soutenir cette formation. **JYG**



# LE BLOC NOTES

DE JEAN-YVES GABBUD



**JEAN-YVES GABBUD**  
RÉDACTEUR  
EN CHEF  
ADJOINT

## AÉROPORT DE SION

### Stéphane Rossini attaque le commandant de la place aérienne

Le conseiller national Stéphane Rossini n'a pas du tout aimé le dernier bulletin d'information de la base aérienne de Sion, diffusé à tous les ménages du Valais central. Il l'a officiellement fait savoir à travers une question au Conseil fédéral. L'objet du courroux du socialiste nendard: l'éditorial du commandant Antoine Jacquod qui a pris position contre l'initiative populaire relative au service militaire obligatoire. Stéphane Rossini demande au Conseil fédéral: *«Peut-on considérer l'éditorial du commandant de la base de Sion comme une information sur les activités de la base ou peut-on considérer que son éditorial constitue une démarche de campagne de votation, contraire à la neutralité d'opinion qui devrait être celle d'un haut fonctionnaire de l'Etat?»* Le socialiste demande également s'il est normal que le contribuable finance *«une telle campagne unilatérale»*.

## FISCALITÉ DES FAMILLES

### Le PDC soutient l'UDC

L'événement est assez rare. Le PDC du Valais romand a diffusé un communiqué pour apporter son soutien à une initiative fédérale de l'UDC. *«Nous soutenons ce qui existe déjà en Valais par notre entremise, donc oui nous soutenons l'initiative UDC qui va dans le sens de ce que nous avons fait»*, commente la secrétaire générale du parti, Carole Furrer. L'initiative UDC «Pour des familles» demande une déduction fiscale pour la garde des enfants à la maison. Le parti démocrate-chrétien rappelle que *«le Valais, grâce au PDCVr, a introduit en 2010 déjà dans sa loi fiscale une déduction de 3000 francs par enfant jusqu'à 14 ans pour la garde de ses propres enfants»*.

## TRAVAUX PARLEMENTAIRES

### Le Grand Conseil débordé

Le Grand Conseil commence à être submergé par le nombre d'interventions parlementaires. Avec les changements survenus dans la composition du Parlement cantonal, l'état d'esprit a changé. Les groupes sont plus actifs, interviennent plus, déposent plus d'interventions, motions et postulats. Par exemple, lors du dernier jour de la session de juin, les députés ont siégé sans interruption de 9 h à 15 heures. De cette manière, au lieu d'une indemnité d'une demi-journée, les parlementaires présents en ont obtenu deux, soit 400 francs au lieu de 200. Multipliée par une centaine de présents, la facture est relativement lourde... Pour faire face au flot de parole, le groupe PLR, par une motion de Georges Tavernier, propose que le bureau puisse, en fonction de la charge de travail, décider de commencer la matinée à 8 heures au lieu de 9 heures et de raccourcir la pause de midi. On imagine déjà les élus de la vallée de Conches rétorquer qu'en transports publics, il leur sera difficile d'être présents à Sion à 8 heures.

## INTERACTION +



Réagissez en donnant  
votre avis sur ces sujet

<http://politique.blogs.lenouvelliste.ch/>

# Notfallplan für Fahrende steht



**Chefsache.** Staatsrat Oskar Freysinger informierte über das neue Konzept.

FOTO WB

**Wenn Fahrende im Wallis in Zukunft illegal ein Grundstück besetzen und sich nicht gesprächsbereit zeigen, tritt neu ein Notkonzept in Kraft.**

Mit diesem Konzept will die Walliser Regierung die Bodenbesitzer in ihren Ansprüchen unterstützen und die Berappung von

polizeilichen Interventionen, durch Beschlagnahme von Fahrzeugen der Fahrenden, sicherstellen. Das Konzept hat einen speziellen Hintergrund. Fahrende besetzten im Juli 2012 während einer ganzen Woche ein Feld in der Unterwalliser Gemeinde Collombey-Muraz und liessen dieses in einem erbärmlichen Zustand zurück. | **Seite 12**

Politik | Der Kanton Wallis verfügt neu über ein «Zigeuner-Konzept»

# Richtlinien für Fahrende eingeführt

**WALLIS | In unseren Breitengraden gab es bisher kein Gesetz, welches den Umgang mit den Fahrenden regelte. Gestern stellte der zuständige Staatsrat Oskar Freysinger eine politische Generalklausel vor. Diese regelt in Zukunft den Umgang mit den Fahrenden.**

MICHEL VENETZ

Im vergangenen Juli sorgte eine Gruppe von Fahrenden in der Unterwalliser Gemeinde Collombey-Muraz für grossen Unmut bei der dortigen Bevölkerung. Während einer Woche besetzten die Fahrenden ein Feld und feierten eine Hochzeit. Als sie nach einer Woche weiterzogen, hinterliessen sie einen regelrechten Abfallberg. Diese illegale Grundbesetzung sorgte damals schweizweit für Schlagzeilen und rief die erzürnte Dorfbewohner und Politiker gleichermaßen auf den Plan.

## «Chaotische Zustände»

Zu den Politikern, die sich damals mit dem Landbesitzer und der aufgebrauchten Bevölkerung solidarisierten, gehörten der Unterwalliser CVP-Nationalrat Yannick Buttet und der heutige Vorsteher des Departementes für Sicherheit (DBS), Staatsrat Oskar Freysinger.

«Letztes Jahr herrschte beim Vorfall in Collombey-Muraz ein grosses Durcheinander. Die Behörden und die Beamten wussten nicht, wie sie hätten reagieren sollen und welche Möglichkeiten sie gehabt hätten», sagte gestern der SVP-Staatsrat Oskar Freysinger und fügte noch hinzu: «Mit dem Konzept, das meine Dienststelle nun erarbeitet hat, wird es in Zukunft bei der Ankunft von Fahrenden keine chaotischen Zustände mehr geben. Alle Abläufe sind nun klar festgehalten und geregelt.»

## Politischer Druck

Der Kanton Wallis verfügt momentan nur über einen einzigen offiziellen Standplatz für Fahrende in Martignach und bis gestern auch über kein Gesetz, das den Umgang mit diesen regelt. Deshalb überwiegt der Grosse Rat am 17. Mai 2013 ein Postulat, das von der Walliser Regierung die Ausarbeitung eines «Zigeuner-Konzeptes» verlangte. Seit gestern, und noch vor



**Aktiv.** Als Nationalrat solidarisierte sich Oskar Freysinger im vergangenen Sommer mit den Bewohnern von Collombey-Muraz und inspizierte am 29. Juli 2012 die Abfallberge, welche die Fahrenden zurückgelassen hatten.

FOTOS KEYSTONE/AVB

einer möglichen Ankunft der ersten Fahrenden, steht das «Zigeuner-Konzept» für den Kanton Wallis.

## Bodeneigentümer können Klagen einreichen

Das neue Konzept, das den Umgang mit den Fahrenden regeln soll, ist einfach aufgebaut. Es kommt nur in einer sogenannten Notfallsituation zum Einsatz, wenn die Fahrenden nicht den offiziellen Stellplatz in Martignach benutzen. Dann wird die Polizei aufgeboden und das Gespräch zwischen dem Landbesitzer und den Fahrenden gesucht. Wenn der Bodenbesitzer mit der Besetzung seines Grundstückes einverstanden ist, unterschreibt er ein Dokument und die Polizei führt die üblichen Patrouillen durch, um die Sicherheit der Anwohner zu gewährleisten. Ist der Bodenbesitzer jedoch nicht einverstanden und die Fahrenden nicht bereit, auf einen anderen Rasenplatz auszuweichen, kann der Bodenbesitzer eine Klage beim Zivilrichter wegen illegalen Parkierens hinterlegen. Auf Antrag hin kann der Zivilrichter die Räu-

mung anordnen und die Fahrenden bei Ungehorsam mit einer Busse bestrafen. Zusätzlich zur Zivilklage kann der Bodenbesitzer auch noch eine Klage bei der Staatsanwaltschaft und deponieren. Mit diesem Schritt tritt der Bodenbesitzer als Zivilklage auf, um Schadenersatzansprüche geltend zu machen. Die Formulare für beide Klagen werden von der Polizei vorbereitet und dem Bodenbesitzer, der eine Klage anstrebt, ausgehändigt.

## «Wir werden auch in Zukunft weiterhin auf den Dialog mit den Fahrenden setzen»

Christian Varone, Walliser  
Polizekommandant



NACHGEFRAGT



**Oskar Freysinger, Ihr Departement hat ein Konzept ausgearbeitet, das den Umgang mit Fahrenden regelt. Warum?**

«Ich war letztes Jahr in Collombey-Muraz vor Ort. Dort herrschte ein grosses Chaos. Weder die Behörden noch die Polizisten vor Ort wussten, was sie tun sollten. Nach einer Woche sind die Fahrenden dann weitergezogen und haben einen regelrechten Abfallberg hinterlassen. So etwas will ich als Vorsteher des Departementes für Sicherheit in unserem Kanton nicht noch einmal erleben.»

**Für die Fahrenden brechen also härtere Zeiten an?**

«Nein, das kann man so nicht sagen. Der Austausch mit den Fahrenden steht immer noch an allererster Stelle. Wir sind auch weiterhin dialogbereit und versuchen mit Gesprächen zu vermitteln und eine zufriedenstellende Lösung für alle Betroffenen zu finden. Wenn aber eine Extremsituation, wie letztes Jahr in Collombey, auftritt, kommt unser Notfallplan zum Einsatz.»

**Was kann der von Ihnen angesprochene Notfallplan genau bewirken?**

«Der betroffene Grundstückbesitzer kann dann klagen und Schadenersatz fordern. Wir können auch Fahrzeuge der Fahrenden beschlagnahmen, damit unsere Einsatzkosten gedeckt und gesichert sind.»

Interview: ven

# Oskar Freysinger will seine Vergangenheit aufräumen

Der SVP-Staatsrat und sein einstiger Widersacher präsentieren ein Konzept für den Umgang mit Fahrenden.

## Philippe Reichen, Sitten

Christian Constantin, umtriebiger Alleinrührer beim FC Sion, muss sich vorsehen. In Sachen Medienpräsenz droht er im Wallis die Vorherrschaft an SVP-Staatsrat und Nationalrat Oskar Freysinger zu verlieren. Freysinger ist seit seinem Amtsantritt Anfang Mai auf allen medialen Kanälen präsent - lokal und national.

Gestern hielt er in Sitten seine erste Medienkonferenz mit Polizeikommandant Christian Varone ab, seinem einstigen Widersacher im Staatsratswahlkampf. Der Anlass: Das Parlament hat den Staatsrat Mitte Mai via Motion damit beauftragt, ein «Zigeuner-Konzept» (sic!) auszuarbeiten, das den zukünftigen Umgang mit Fahrenden regeln soll. Da das Konzept erst noch erarbeitet werden muss, Freysinger und Varone aber gewappnet sein wollen, wenn Fahrende in diesem Sommer wiederum «widerrechtlich Grundstücke besetzen» oder «die öffentliche Sicherheit gefährden», haben sie einen polizeilichen Einsatzplan erstellt. Der Plan sieht vor, dass die Polizei mit den Betroffenen zunächst das Gespräch sucht und sie zum Durchgangsort in Martigny oder zu einem Reservplatz begleitet. Widersetzen sich die Fahrenden den polizeilichen Anweisungen, würde eine Busse fällig und sofort eine Garantie einkassiert. Auch Zwangsmassnahmen sind vorgesehen: Verhängt die Justiz einen Räumungsbefehl, können ein oder mehrere Fahrzeuge beschlagnahmt werden, um mit diesem Pfand die Einsatzkosten der Polizei zu decken. Man könne alles blockieren,



Oskar Freysinger (l.) und Christian Varone gestern in Sitten. Foto: Olivier Maire (Keystone)

sagte Freysinger vor den versammelten Journalisten. Das sei jedenfalls «die effektivste Methode».

## Krach mit Dienstchef

Der SVP-Staatsrat will mit dem Massnahmenplan Szenen vermeiden, wie sie sich im Juli 2012 in der Gemeinde Collombey-Muraz VS abgespielt hatten. Damals installierte sich eine Gruppe Roma mit 60 Campern auf einer Wiese, um eine Hochzeit zu feiern. Im Vorfeld der Hochzeit kam es zu Scharmützeln und Drohungen - vonseiten der Bevölkerung wie auch der Roma. Auch SVP-Nationalrat

Freysinger zog aufs Feld und verurteilte die Besetzung mit markigen Worten. Die Polizei handelte einen Kompromiss aus: Die Roma bezahlten 5500 Franken Miete und zogen nach der Hochzeit weiter. Haufenweise Abfall blieb liegen, die Walliser Gemüter waren erhitzt.

Mit dem Entscheid, den Umgang mit Fahrenden rechtlich zu regeln, versucht Freysinger seine politische Vergangenheit zu ordnen und Klarheit für die Zukunft zu schaffen. Ähnliches versucht er im Bildungsdepartement, wo er sich mit seinem Dienstchef Jean-François Lovey disputiert. Laut gut unterrichteter Quel-

len soll Freysinger Lovey nach seinem Amtsantritt angewiesen haben, ein paar Dossiers zu nehmen, nach Hause zu gehen und sie dort zu studieren - er wolle nicht mit ihm zusammenarbeiten. In der Folge ist Freysinger zur Kommissionsitzung zur Beratung des neuen Primarschulgesetzes ohne Lovey erschienen. Um sich aber vom 58-jährigen Bildungsexperten, dem stets aristokratisch und distinktiert auftretenden studierten Philosophen, der bei Lehrpersonen nicht besonders beliebt ist, zu trennen, bräuchte Freysinger wohl das Einverständnis der Regierung. Vor einer Woche teilte der Bildungsdirektor per Communiqué mit, «die Art und Weise der gemeinsamen Beziehungen und Zusammenarbeit» werde «in einem Verfahren» präzisiert. Bis zu seinem Abschluss würden keine Details preisgegeben.

## «Elektroschock» gegen Lehrer

Zerstritten und wieder ausgesöhnt hat sich Oskar Freysinger mit der Gewerkschaft der Kindergarten- und Primarschullehrkräfte. Nachdem er im Westschweizer Fernsehen Lehrer aufgefordert hatte, Fälle von Sans-Papiers zu melden, kritisierte Gewerkschaftspräsident Didier Jacquet den Neu-Regierungsrat dafür öffentlich. Freysinger reagierte, indem er die Partnerschaft zwischen Bildungsdepartement und Gewerkschaft vorübergehend aufsetzte. Danach machte er aber einen Schritt zurück. Er schätze den Kontakt zur Gewerkschaft, sagte er der Zeitung «Nouvelles», er habe ihr lediglich einen «Elektroschock» versetzen wollen.

# Freysinger impose sa loi aux gens du voyage

## Le ministre valaisan donne à la police les moyens d'agir en cas d'occupation illégale d'un terrain

Une soixantaine de caravanes installées pendant une semaine dans un champ privé, dans l'incompréhension générale. Oskar Freysinger craint de revivre un épisode aussi crispant que celui de Colombey-Muraz (VS), en juillet 2012. Le nouveau chef de la Sécurité valaisanne a donc élaboré un plan d'action d'urgence, censé pallier l'absence de législation cantonale sur le stationnement et le transit des gens du voyage.

Le principe? Si les Gitans occupent illégalement un terrain et restent sourds au dialogue, la police aidera l'éventuel propriétaire lésé dans ses démarches judiciaires. Et, en dernier recours, séquestrera des véhicules du convoi pour garantir le paiement de ses frais d'intervention.

Cette procédure d'urgence s'appuie sur la clause générale de police (CGP), a indiqué hier le conseiller d'Etat UDC. Un principe constitutionnel qui permet à l'autorité d'intervenir sans base légale pour prévenir ou contrer une atteinte à l'ordre public.

Concrètement, lorsque des gens du voyage arrivent en Valais,

ils sont dirigés sur la seule place d'accueil existante, à Martigny. S'ils installent leur campement sur un terrain privé, la police demandera au propriétaire s'il accepte ou non cette occupation. Dans un cas comme dans l'autre, il signera sa décision.

S'il n'accepte pas de mettre à disposition son terrain, la police lui remettra un formulaire de plainte déjà rempli, qu'il n'aura plus qu'à signer. «Le lésé est ainsi aidé dans ses démarches par la police. C'est un plus», souligne Christian Varone, commandant de la police cantonale valaisanne.

Si les Gitans refusent d'occuper l'aire officielle et stationnent illégalement ailleurs, la police actionnera la CGP. En clair: sécurisation des lieux, contrôles, séquestration de véhicules par la pose de sabots. La CGP est applicable, précisent les autorités, si un convoi de plus de 50 caravanes porte atteinte à l'ordre public ou si un convoi plus modeste entraîne des troubles graves, comme «une montée d'agressivité entre gens du voyage et riverains».

Bras de fer garanti en Valais? Oskar Freysinger ne le pense pas. Selon lui, la police a l'habitude de négocier, et les gens du voyage n'ont pas intérêt à faire durer une situation qui ne ferait qu'aggraver la facture finale. **P.M./ATS**

**GENS DU VOYAGE** Ceux qui occuperont illégalement un terrain public seront amendés. Et le canton a trouvé le moyen de les faire payer.

# Des sabots pour bloquer les voitures des contrevenants

GILLES BERREAU

Les gens du voyage qui stationneront illégalement sur la voie publique en Valais, y compris sur les places de stationnement privées accessibles au public, seront amendés et une garantie pourra être exigée. Des sabots seront posés à une ou deux voitures (celle du chef ou de quelques responsables du camp) jusqu'à ce que cette garantie financière soit versée. Ce séquestre administratif fait partie de la procédure urgente annoncée hier à Sion par le canton du Valais, pour les cas d'occupation illégale d'un terrain.

Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger a expliqué s'appuyer sur la clause générale de police qui permet à l'autorité d'intervenir sans base légale pour prévenir une atteinte à l'ordre public. La batterie de solutions proposée par le Saviésan a été approuvée par le Conseil d'Etat.

«Le Valais ne dispose ni d'une loi pour gérer la problématique des gens du voyage, ni de places d'accueil en nombre suffisant (une à Martigny). Mais je veux garantir l'application du droit, à l'instar du Grand Conseil, qui a demandé au Conseil d'Etat le 17 mai de mettre en place un «plan gitans.» Une telle démarche peut prendre du temps. Or, ce qui est arrivé en 2012 à Collombey-Muraz (ndlr: une soixantaine de caravanes dans un champ) pourrait très bien se reproduire cet été. Nous ne pouvions pas attendre.»



La pose de sabots pourra être effectuée comme ici lors de l'occupation d'une place publique à Vionnaz en 2012. LE NOUVELLISTE/A

## « Je veux garantir l'application du droit. »



OSKAR FREYSINGER  
CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ

lice cantonale ont préparé un plan d'action sur une base légale.

Le chef du SJSJ, Michel Perrin, a déclaré: «Un arrêt du TF demande de prendre en compte le mode vie des gens voyage. Or une de leurs spécificités est d'être mobiles. Conséquence, il est difficile d'obtenir après coup le paiement d'une amende. Nous avons propo-

sé d'inverser le cours des choses en les bloquant. Je souhaite que cette mesure provoque une jurisprudence du Tribunal fédéral.»

Habités à jouer la montre, tardant à quitter les lieux, certains gens du voyage vont voir leur pratique se retourner contre eux. «Plus la procédure durera, plus la facture gonflera, ils vont vite le comprendre», a commenté le commandant de la police cantonale Christian Varone. Ce dernier a en outre expliqué qu'un plan d'engagement clair de ses hommes a été défini.

### Propriétaires soutenus

Voilà pour les camps sur des places publiques, communales ou cantonales. Et pour les terrains privés? La police demandera au propriétaire victime d'un campement sauvage de signifier par écrit son accord ou son refus aux gens du voyage. S'il refuse ce campement, un formulaire de dénonciation pénale préparé par les juristes du canton lui sera re-

mis pour lui faciliter l'exercice de ses droits. Si le propriétaire signe ce document, le canton demandera au juge de commune de prendre des mesures superprovisionnelles, face à cette violation de la propriété.

### Garantir l'ordre

Le canton pourra aussi intervenir en cas de présence de plus de cinquante caravanes ou – c'est un cas de figure important – si l'ordre public est troublé, que ce soit par les gens du voyage ou des voisins alentours. Le campement sera alors sécurisé et contrôlé. En cas d'insoumission à un ordre d'évacuation ou pour garantir le paiement des frais de cette intervention, des véhicules pourront aussi être séquestrés. Et les sabots faire, là aussi, leur apparition.

Reste à voir si ces appareils sont assez sophistiqués pour ne pas être tout de même déverrouillés. Et disparaître avec le véhicule et son propriétaire. ●

## L'HABIT NE FAIT PAS LE POLICIER

# Gare aux gilets fluos vendeurs de nougats

Au milieu de la route, deux hommes en gilets fluorescents recouvrant des t-shirts bleus interpellent les véhicules dans les deux sens. Plusieurs automobilistes s'arrêtent et baissent la vitre. Un contrôle de police? Que nenni. «Bonjour c'est la journée des jeunes et on récolte des dons en vendant du nougat», lance-t-on ce jeudi matin au cœur du village de Verségères dans le val de Bagnes, une liasse de billets de dix francs entre les mains. Vraiment? Dix francs la petite barrette, vingt francs la grande! En prime, un drapeau européen – même pas valaisan (!) – en cadeau, nous indique un automobiliste arrêté ce matin.



Qui dit gilet jaune ne dit pas toujours policier en exercice... DR

### Un danger pour la circulation

L'affaire est étrange, la police municipale est prévenue. Les deux hommes avaient déserté les lieux à peine cinq minutes plus tard. Interrogé, Jean-Marie Bornet, chef information et prévention de la police cantonale valaisanne, est au courant du phénomène: «Nous avons connaissance de ces activités. J'y ai moi-même été confronté dans la région d'Aproz. Il s'agit très fréquemment de personnes venues de France voisine ou de gens du voyage.» Et d'ajouter: «En plus de ce démarchage sauvage, ils créent un danger pour la circulation.»

Les mêmes problèmes ont été signalés fin mai à la frontière

française dans la région de Genève. Aux anciens postes de douane, ils profitent de la confusion avec des agents officiels pour arrêter les véhicules et vendre du nougat. Une fois stoppés, les automobilistes peinent à se sortir de la situation.

Jean-Marie Bornet invite donc les usagers de la route à ne jamais s'arrêter et à avertir la police immédiatement. Si toutefois les automobilistes devaient s'immobiliser, il les encourage à ne rien acheter. «C'est la loi de l'offre et de la demande, si personne n'achète, plus personne ne vend.»

Moralité, si vous aimez le nougat, ne l'achetez pas sur la route.

● JULIEN WICKY

## MATURISTE AUX CREUSETS

# Un Sierrois reçoit la note de 6 dans toutes les branches

«Je ne peux que vous dire que c'est du travail, et uniquement du travail. C'est mon secret», souligne Bastien Zufferey. Ce Sierrois de 19 ans vient de terminer sa maturité au collège des Creusets à Sion avec la note de 6 dans les quatorze branches. Un cas unique dans les annales du lycée. Bastien Zufferey partira à l'Université de Saint-Gall (HEC), dès septembre.

Lors de la remise des certificats de maturité mercredi soir, Bastien Zufferey a reçu sept prix, dont celui de français, de math, d'anglais, de philosophie et de meilleure maturité du collège. «Mon père n'a pas pu assister à la cérémonie, et il a décidé de m'emmener en Corse pour fêter ça. Je pars dans une heure», nous a-t-il déclaré hier après-midi, heureux de pouvoir passer du bon temps loin des cahiers. «Oh, mais je vous rassure, j'ai aussi des hobbies, je ne fais pas qu'étudier, sinon je deviendrais fou!»

### Un «premier de classe» apprécié

Malgré son statut de premier de classe toute catégorie, Bastien Zufferey n'a jamais été mis à l'écart par ses camarades. «J'étais



Bastien Zufferey a bien mérité ses vacances corses. DR

dans la même classe depuis la deuxième année; j'ai aidé mes camarades parfois, comme eux m'ont aussi aidé. Franchement, je n'ai pas eu de souci avec ça. Les autres étudiants étaient au contraire contents pour moi.»

Le Sierrois a donc presque tout pour être heureux. Il ne lui manque peut-être qu'une amoureuse. «Oui, je suis un cœur à prendre», nous a-t-il avoué. Avis aux amatrices. ● CHRISTINE SAVIOZ

**INVENTION** Ils ne sont pas givrés, mais ont eu une idée fraîche...

# Quand le fendant «part» en sucette

De l'eau, du sucre et du fendant: la recette est simple, il suffisait d'y penser. Pierre Carroz, l'esquimau de Thyon 2000, et son pote Mathieu Rittiner viennent de passer trois semaines à mettre au point une glace au fendant. Avec l'aide de l'encaveur de Salquenen Marco Salamin et du chocolatier sierrois Jérémie Ramsauer, les deux compères ont produit 1000 sucettes qui seront écoulées fin juin sur leur stand lors du Week-end au bord de l'eau à Sierre.

Et ensuite? «L'idée n'est pas de faire un «one shot» pour cet événement mais de durer et de nous faire connaître hors canton», sou-



Mathieu Rittiner et Pierre Carroz testent leur invention. DR

ligne Mathieu Rittiner. «Nous avons lancé notre page Facebook jeudi, les internautes nous sug-

gèrent de développer des glaces avec d'autres cépages, nous sommes en contact avec des restau-

rateurs, l'aventure ne fait que commencer».

### Recette secrète

D'après ses concepteurs, la glace a «réellement le goût du fendant». On n'en saura pas plus quant à la dose d'alcool contenue dans le produit. Néanmoins, selon Pierre Carroz, «sans en abuser, le consommateur ne devrait pas connaître de sensation d'ivresse, mais la glace n'est clairement pas destinée aux enfants».

Le prix de la sucette n'a pas encore été fixé. «Ce sera un prix abordable», conclut Pierre Carroz. ● ALEXIA PHILIPPOZ



**EDMOND  
PERRUCHOUD**  
DÉPUTÉ UDC

ET RENÉ ROUVINEZ,  
ANCIEN  
DÉPUTÉ SUPPLÉANT

## LEX WEBER

# L'UDC visionnaire mais pas suivie!

Suite à l'acceptation du bout des lèvres par le peuple et les cantons suisses, et refusée clairement par le canton du Valais, de l'initiative limitant drastiquement les résidences secondaires, appelée prétentieusement Lex Weber, le Parlement cantonal devait réagir. En session de mai 2012, le groupe UDC au Grand Conseil déposait par les soussignés une initiative cantonale à l'attention de l'Assemblée fédérale afin que celle-ci édicte une loi d'application urgente de l'art. 75b de la Constitution fédérale. En effet, tout canton a la possibilité de demander au Parlement fédéral de voter une telle loi. Une loi urgente est examinée en première lecture par les deux conseils durant la même session et entre en vigueur le jour de son adoption par le Parlement. Ici l'urgence était justifiée par la grave insécurité juridique provoquée par cet article constitutionnel dont la portée et le contour sont sources d'incertitudes juridiques fort dommageables à une part importante de l'économie des cantons alpins. Etant limitée dans le temps, plusieurs années avec possibilité de prorogation, une loi ordinaire peut prendre le relai dont le contenu était préfiguré dans la loi urgente. La loi fédérale aurait pu être votée par les Chambres à la fin décembre 2012 et au plus tard dans les premiers mois de l'année 2013. Les Chambres fédérales considéraient avoir déjà légiféré en la matière dans le cadre de la modification de la LAT. Aussi, fondant l'imprévisibilité, les Chambres n'ont pas proposé de contre-projet à l'initiative sur les résidences secondaires. Elles auraient été enclines à être conséquentes et à moduler les effets excessifs de cet article constitutionnel. De plus, le Tribunal fédéral devant appliquer le droit fédéral sans aucune interprétation, celui-ci n'aurait pas pu apporter sa propre interprétation de l'article constitutionnel si une loi existait ou était en cours d'élaboration. Les groupes PDC (de l'époque!) du Grand Conseil se sont tous opposés à cette intervention qui a été ainsi refusée par 56 voix contre 30. L'UDC, soutenue largement par le PLR emmené par le député Nantermod, a voté cette résolution. L'obstruction du PDC à cette proposition UDC, qui ne comportait que des avantages pour le canton du Valais, fait subir à l'économie du canton les effets gravement dommageables de cette lex. La cruelle absence d'une législation claire et l'interprétation que le Tribunal fédéral en a donnée en sont les conséquences. L'enseignement qu'il y a lieu de tirer de cette grave méprise: une proposition d'où quelle vienne, et surtout d'une UDC visionnaire, doit être appréhendée avec rigueur et objectivité! ●

**SANTÉ** Le canton évalue ses besoins pour les soins hospitaliers stationnaires pour les sept prochaines années.

# Le Valais a assez de lits

LYSIANE FELLAY

Le Valais a suffisamment de lits hospitaliers pour faire face à l'avenir, du moins jusqu'en 2020 puisque le nombre de journées d'hospitalisation devrait rester stable, comme le montre un rapport présenté hier à la presse par le Département de la santé. En clair, la capacité hospitalière dont dispose actuellement le Valais, soit 1340 lits, devrait suffire à couvrir les besoins de la population d'ici à 2020. Le chef du Service de la santé publique, Victor Fournier concède qu'il faudra peut-être créer quelques lits supplémentaires, mais ce ne sera de loin pas conséquent. Cela ne nécessitera pas le développement d'infrastructures supplémentaires. «*Il faut préciser que ce n'est pas un constat ancré dans le marbre. La planification des besoins est évolutive et doit être revue en permanence*», précise Victor Fournier. Même si ces besoins sont régulièrement analysés, le rapport donne un état des lieux et une évaluation des besoins en soins pour le domaine stationnaire dans le cadre de la planification hospitalière 2015. Tous les cantons sont tenus d'établir cette planification d'ici au 1er janvier 2015 pour respecter les nouvelles exigences de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, la LAMal.

## Diminuer la durée des séjours

D'après cette étude, le Valais s'attend à une augmentation du nombre de cas d'hospitalisation d'ici à 2020, augmentation due principalement au vieillissement de la population. Toutefois, elle sera compensée par la diminution de la durée moyenne des séjours puisque la technologie permet de réduire le temps passé à l'hôpital après une intervention. De plus, certaines opérations se feront en ambulatoire à l'avenir plutôt qu'en stationnaire, comme c'est le cas actuellement. En tenant compte de ces différentes fluctuations, le Service de



Victor Fournier, chef du Service de la santé publique (à gauche), la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten et Christian Ambord, médecin cantonal présentent la planification hospitalière du canton. NF

## HOSPITALISATION HORS CANTON EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Les hospitalisations hors canton sont en légère augmentation. Le Valais en comptabiliserait environ 5000 pour l'an dernier. Toutefois, il ne s'agit là que d'une estimation car les chiffres précis pour l'année 2012 ne sont pas encore disponibles. On rappelle que depuis le 1er janvier 2012, chaque patient a le libre choix de l'hôpital où il veut se faire soigner. Un changement qui découle des modifications de la LAMal, la loi sur l'assurance-maladie. Le canton prend désormais en charge les coûts qui auparavant étaient couverts par l'assurance privée. La facture a donc presque doublé pour le canton.

Quant à la répartition par région, la population haut-valaisanne est celle qui utilise le plus fréquemment l'hospitalisation hors canton. En 2010, la part de ces hospitalisations se monte à 42% dans le Haut-Valais, 41% pour le Valais central et 17% pour le Chablais. «*Les Haut-Valaisans vont plus facilement à l'Hôpital de l'Île à Berne. Cela s'explique par des facteurs linguistiques, mais aussi culturels*», explique le médecin cantonal, Christian Ambord.

Quant à l'avenir, le Département de la santé estime, en se basant sur les chiffres de 2010, que ce nombre d'hospitalisations hors canton continuera à augmenter. ● LF

la santé publique estime que le nombre de journées d'hospitalisation devrait rester stable (entre +0,1% et +5,6%).

Autre constat: la durée moyenne des séjours hospitaliers est de 7,7 jours contre 7,4 jours en moyenne en Suisse. Une valeur que le Service de la santé publique souhaite voir diminuer d'ici à 2020.

Le Service de la santé publique travaille sur cette planification depuis 10 mois. Pour établir son rapport, il s'est basé sur une méthode élaborée par le canton de Zurich. Elle est d'ailleurs recommandée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé. Cette méthode tient compte de plusieurs critères, comme l'augmentation des ma-

ladies cardiovasculaires et des cancers. Elle intègre également l'évolution démographique par régions d'ici à 2020. En Valais, le Chablais est la région qui connaît la plus forte progression, suivi du Valais central, alors que dans le Haut-Valais, les projections montrent une stabilité de la population. Il faut préciser ici que le rapport tient compte uniquement des besoins des patients valaisans et n'intègre pas les besoins liés au tourisme.

## En consultation

Le rapport a été mis en consultation depuis hier auprès des différents partenaires que sont notamment les hôpitaux, les cliniques, les EMS ou encore les communes. Il est également à la disposition du public sur le site internet de l'Etat du Valais ([www. vs.ch](http://www.vs.ch)). Les partenaires pourront faire part de leurs remarques. Après analyse de ces dernières, le canton élaborera des mandats de prestations soumis à des appels d'offres. Et en juin 2014, la nouvelle liste hospitalière sera établie et les mandats seront confiés aux différents prestataires. ●

# Im Oberwallis geht die Anzahl der Pflegetage zurück

**SITTEN | Die Anzahl der Pflegetage wird im Wallis bis 2020 maximal um 25 000 auf etwa 490 000 Tage steigen. Im Oberwallis gehen sie zurück.**

Die Spitalplanung muss sich gemäss dem KVG an statistisch belegten Daten und Vergleichen wie auch an den Kriterien Qualität und Wirtschaftlichkeit der Leistungen orientieren. Prognosen über die Bedarfsentwicklung müssen aufgestellt werden. Für Gesundheitsministerin Esther Waeber-Kalbermatten ein logisches Vorgehen: «Man muss die Planung den Bedürfnissen und nicht den Gebäuden anpassen.»

## Maximal 5,6 Prozent mehr Pflegetage

Die Prognosen berücksichtigen die demografische, epidemiologische und medizintechnische Entwicklung wie auch das Substitutionspotenzial stationär-ambulant. Basis war das Jahr 2010. Berücksichtigt werden nur Walliser Patienten, die Hospitalisationen von Touristen wurden bei der Bedarfsanalyse nicht eingerechnet. Die wichtigste Erkenntnis des Berichts ist, dass die Anzahl Pflegetage von Walliser Patientinnen und Patienten bis 2020 relativ stabil bleiben wird. Im Minimalzenario heisst das Stagnation. Man erwartet also in diesem Fall, dass sich die Anzahl der Hospitalisierungen etwa bei 45 000 Fällen stabilisieren wird. Die

Zahl der Pflegetage bleibe mit 463 000 ebenfalls konstant. Im Maximalszenario geht man laut Victor Fournier, Chef der Dienststelle für Gesundheitswesen, von einer Zunahme von 5,6 Prozent aus. Das entspreche dann einer Zunahme von etwa 25 000 Pflegetagen.

## Oberwallis verliert bis 6000 Pflegetage

Die drei Spitalregionen entwickeln sich aber unterschiedlich. Im Oberwallis werden die Pflegetage, die 2012 108 000 betrug, sinken, im Minimalzenario um etwa 6000 und im Maximalszenario um etwa 1000. Im Mittelwallis bleibt es im Minimalzenario gleich, im Maximalszenario gibts eine Steigerung von 280 000 auf 297 000. Im Walliser Chablais könnten die Pflegetage maximal um etwa 10 000 auf 83 000 ansteigen.

Die Anzahl Pflegetage in den spezialisierten Leistungen (Gynäkologie und Geburtshilfe, innere Organe, Bewegungsapparat, Nervensystem und Sinnesorgane, (Radio-)Onkologie, schwere Verletzungen), die heute 43 Prozent der Gesamtanzahl der Pflegetage ausmachen, werden laut der Planung um vier bis neun Prozent zurückgehen. «Dieser Rückgang lässt sich durch die Verkürzung der durchschnittlichen Aufenthaltsdauer und der Verschiebung von stationären Leistungen in den ambulanten Sektor erklären», sagte Fournier.



**Prognosen als Basis.** Victor Fournier, Chef der Dienststelle für Gesundheit, und Staatsrätin Esther Waeber-Kalbermatten legten die Bedarfsanalyse der Spitalplanung 2015 dar. FOTO WZ

## Die Folgen der Alterung der Menschen

Das Basispaket der Akutomatik (Pädiatrie, Chirurgie, Innere Medizin betagte Menschen und Innere Medizin Erwachsene) «verbucht» momentan 22 Prozent der Gesamtanzahl der Pflegetage. Für diesen Leistungsbereich wird ein Anstieg der Anzahl Pflegetage zwischen 15 und 22 Prozent erwartet. Der Anstieg wird in der Inneren Medizin betagte Menschen (bis zu einem Drittel mehr) und in der Chirurgie (16 und 22 Prozent) erfolgen. Der Grund liegt primär in der Alterung der Bevölkerung. Mehr als ein Drittel der Pflegetage fallen derzeit auf die Rehabilitation (20 Prozent) und die Psychiatrie (15 Prozent). Auch hier geht man in den Prognosen von einem Anstieg der Aktivitäten in der Rehabilitation (zwischen 6 und 12 Prozent) und in der Psy-

chogeriatrischen (zwischen 9 und 15 Prozent) aus. Durch die Entwicklung und Bereitstellung von ambulanten Leistungen hofft man in der Psychiatrie die Anzahl Pflegetage in der Psychiatrie Erwachsene um bis zu 10 Prozent zu reduzieren.

## Bericht geht in die Vernehmlassung

Die Spitalplanung muss jetzt mit der Planung von anderen sanitären Aktivitäten koordiniert werden. Die erwartete Verkürzung der durchschnittlichen Aufenthaltsdauer in den kommenden Jahren bedingt laut Staatsrätin Esther Waeber-Kalbermatten die Weiterentwicklung des Angebots an Langzeitpflege (Alters- und Pflegeheime, Pflege zu Hause) und Fördermassnahmen in der Hausarztmedizin: «Diese erwartete Verkürzung der durchschnittlichen

Aufenthaltsdauer erfordert auch eine Verbesserung der Koordination zwischen den Institutionen, damit jeder Patient am richtigen Ort und zum richtigen Zeitpunkt behandelt werden kann.» Der Bericht geht nun bis im September in die Vernehmlassung zu den Gemeinden und den politischen Parteien. Im Anschluss an das Vernehmlassungsverfahren werden die Leistungsaufträge auf Grundlage des Berichts über die Bedarfsanalyse und der eingegangenen Bemerkungen ausgearbeitet. Die Leistungsaufträge werden im Herbst 2013 ausgeschrieben. Der Staatsrat wird die Spitalliste während des Jahres 2014 festlegen. Ein Monitoring-System wird Jahr für Jahr prüfen, ob die Prognosen der effektiven Entwicklung entsprechen, um gegebenenfalls die Planung laufend anzupassen. hbi

## Spitalplanung | Im Wallis braucht es keine neuen Spitalbetten. Oberwallis geht vermehrt «fremd»

# «Die Bettenkapazitäten bleiben stabil»

**SITTEN | Die SP will in Sitten und im Oberwallis neue Spitäler bauen. Die Bedarfsanalyse des Kantons zeigt das Gegenteil.**

Eine wichtige Erkenntnis des Berichts ist laut Victor Fournier, Chef der Dienststelle für Gesundheitswesen, dass es bis 2020 im Wallis keine oder nur sehr wenige zusätzliche Pflegebetten braucht. Denn die Anzahl Spitalbetten, die für die Deckung der Betreuungsbedürfnisse notwendig sind, hängt natürlich eng mit der Entwicklung der Anzahl Pflegekapazitäten zusammen. «Die Bettenkapazitäten bleiben bis 2020 relativ stabil», betonte auch Staatsrätin Esther Waeber-Kalbermat-

ten. Das Wallis steht heute betreffend Überkapazitäten gut da. Mit der sukzessiven Reduzierung der Spitalbetten seit Anfang der 1990er-Jahre konnten die Spitalkapazitäten der Bedarfsentwicklung angepasst werden. Derzeit stehen 1300 Betten zur Verfügung, davon 346 im Oberwallis.

## Neue Spitäler vom Tisch?

Ob damit auch die Forderungen nach neuen Spitälern in Sitten und im Oberwallis, wie es vor allem die SPO immer wieder verlangt, vom Tisch sind, liess Waeber-Kalbermatten gestern offen. Eine Studie hierzu sei ja am Laufen. Die Resultate werden für Ende September erwartet. «Wenn man aber neue Spi-

täler bauen will, muss man bestehende schliessen. Die entscheidende Frage ist, was besser und kostengünstiger ist. Und man muss dann auch noch wissen, was man mit den bestehenden Gebäuden machen will.» Und welche finanziellen Möglichkeiten der Kanton hat.

Der grösste Brocken ist das gemeinsame Walliser und Waadtänder Chablais-Spital in Rennaz. Die Gesamtkosten belaufen sich dort auf mehr als 300 Millionen Franken. Der Kanton Wallis beteiligt sich mit 75 Millionen am Neubau. Geplant sind laut dem früheren Gesundheitsminister Maurice Tornay in Sitten Investitionen von rund 130 Millionen Franken. 70 Millionen Franken flies-

sen in die Psychiatrie nach Monthey. Nur rund 50 Millionen Franken sollen hingegen ins Oberwallis fliessen.

## Oberwalliser öfter in die Deutschschweiz

Die aktuellsten Zahlen betreffend die ausserkantonalen Hospitalisierungen datieren von 2010. Da gab es 4300 ausserkantonale Hospitalisierungen. 42 Prozent verzeichnete man im Oberwallis, 41 Prozent im Mittelwallis. Jüngste Schätzungen für das Jahr 2012 zeigen, dass die ausserkantonalen Hospitalisierungen mit der freien Spitalwahl ab 2012 weiter zugenommen haben und wohl erstmals auf über 5000 steigen werden. Das ist laut Kantonsarzt Christi-

an Ambord im Vergleich zu andern Kantonen wie Freiburg oder Neuenburg immer noch tief. Dort liegt die ausserkantonale Quote bei 20 Prozent.

Tatsache ist, dass 2012 auf 1000 Einwohner im Oberwallis fast 20 Hospitalisationen infolge der freien Spitalwahl ausserkantonal erfolgten. Medizinisch bedingt waren es 11 Hospitalisierungen. Im Mittelwallis lagen diese Quoten nur bei 6 und 5,3, im Unterwallis bei 7,8 und 6,8. Laut Ambord hat das zwei Gründe. Das Oberwallis habe kulturell schon immer eine enge Beziehung etwa zum Inselspital gehabt: «Die sprachliche Barriere trägt sicher auch zu diesem höheren Wert bei.»



Info NF

Il sera désormais possible d'acheter trois armes avec un seul permis d'acquisition. INFONF

## TROIS PISTOLETS AU LIEU D'UN

# Freysinger simplifie la pratique d'acquisition des armes

JEAN-YVES GABBUD

Sous le règne d'Esther Waeber-Kalbermatten, il n'était possible d'acheter qu'une seule arme avec un permis d'acquisition. Avec Oskar Freysinger, il sera désormais possible d'en acquérir trois avec un seul permis.

### La législation fédérale

La loi fédérale sur les armes et les munitions dit à son article 9b que le permis d'acquisition «donne droit à l'acquisition d'une seule arme ou d'un seul élément essentiel d'arme».

Cette loi a été complétée en 2008 par une ordonnance sur les armes qui dit: «L'autorité cantonale compétente peut délivrer un permis donnant droit à l'acquisition de trois armes ou éléments essentiels d'armes au plus, si ceux-ci sont acquis simultanément et auprès du même aliénateur.»

En mars 2012, Esther Waeber-Kalbermatten a décidé, sur proposition de la police cantonale, de ne plus autoriser la vente de trois armes simultanément, comme cela se pratiquait auparavant.

Dans une réponse au groupe UDC du Grand Conseil en septembre dernier, la conseillère d'Etat a déclaré: «Suite à de nombreux faits divers impliquant

*l'usage d'armes à feu, il a été décidé d'appliquer strictement l'article 9b de la loi sur les armes. La dérogation prévue par l'ordonnance ne sera plus appliquée, hormis pour des circonstances particulières»,* comme des successions. La socialiste expliquait encore que «le but de cette mesure est de nature sécuritaire. Elle tend à un meilleur contrôle de la vente d'armes à feu.» Elle souligne également le fait que les cantons de Genève et Fribourg procèdent de la même manière restrictive.

### Recours du président des chasseurs

Au début de cette année, le président de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse, Patrick Lavanchy, a formulé une demande pour acheter trois pistolets. Il a reçu l'autorisation pour l'achat d'une seule arme.

Par l'intermédiaire de son avocat, Me Jean-Luc Addor, par ailleurs député UDC, il a fait recours... un recours qui a atterri sur la table du nouveau chef du Département de la sécurité. Dans une décision du 12 juin, Oskar Freysinger a décidé de revenir à la pratique antérieure et d'appliquer l'ordonnance fédérale. Du coup, Patrick Lavanchy est autorisé à acheter ses trois pistolets. ●



# Une déchetterie pour les armes

**SÉCURITÉ** • Dans le cadre de l'opération Vercingétorix, le canton vient d'organiser deux journées de collecte d'armes, qui ont rencontré un franc succès. Reportage à Aigle.

**SOPHIE DUPONT**

Devant la salle des Glariers, à Aigle, un panneau indique en grosses lettres jaunes: «Défense de manipuler les armes.» Cet avertissement n'est pas inutile. «Parfois, les gens apportent des armes encore chargées», précise Alain Roy, collaborateur à la division Affaires militaires du canton de Vaud. Cet après-midi-là, les habitants de la région sont invités à rendre leurs armes privées ou démilitarisées, dans le cadre de l'opération Vercingétorix (lire ci-dessous). «Nous faisons office de déchetterie spécialisée», résume Marc Schöni, responsable de l'action.

Les objets rapportés sont surtout d'anciennes armes militaires, conservées parfois plusieurs décennies dans des greniers et qui n'ont plus aucune valeur commerciale. Ils peuvent également être déposés en tout temps, dans les postes de gendarmerie et à l'arsenal cantonal de Morges, qui propose des nocturnes un jeudi par mois.

## Des objets de famille

Un couple, la quarantaine, accompagné d'une femme âgée, débarque de grands ballots de sa voiture. Les armes sont soigneusement emballées dans de grands draps blancs. Des objets de famille, transmis de génération en génération. «Je ne voulais plus voir ces armes à la maison. Si ça ne tenait qu'à moi, je m'en serais débarrassé depuis

longtemps», témoigne la doyenne, veuve depuis peu. «Elle avait peur de les ramener à la police», ajoute son beau-fils.

Au total, la famille ramène six fusils et un pistolet. «C'est un Walter PPK 7.65, le pistolet de James Bond», constate Alain Roy, une pointe d'admiration dans la voix en examinant l'arme quasiment neuve dans son écrin. «C'est typiquement l'arme que l'on garde dans sa table de nuit», ajoute-t-il.

## Détruites à Berne

Une boîte à outils et des tournevis sont posés dans un coin. «Quand l'arme est rouillée, un marteau s'avère utile pour sortir les munitions», explique Alain Roy. Les données et l'identité de la personne qui rapporte l'arme sont transmises au Bureau des armes, qui vérifie que l'objet ne soit pas annoncé dans une affaire. Armes et munitions seront ensuite détruites à la base logistique de l'armée à Berne.

Un premier chariot brinquebalant est poussé dans un gros fourgon militaire. Sur la plupart des vieux fusils de bois subsiste une étiquette avec les coordonnées du propriétaire soigneusement écrites à la main. Alain Roy ramasse, impassible, les armes tombées en chemin. La récolte a été bonne: quarante-neuf armes en un après-midi. «C'est un record», se réjouit Marc Schöni. LE COURRIER



Cet après-midi-là, quarante-neuf armes ont été récoltées. ARC

## UNE ACTION MENÉE AVEC SUCCÈS DANS PLUSIEURS CANTONS ROMANDS

Vaud et Genève ont lancé conjointement au début de l'année l'opération Vercingétorix, qui a pour but d'inciter les citoyens à rendre leurs armes à feu inutilisées. Vaud a organisé quatre demi-journées de collecte en juin – à Yverdon, Nyon, Payerne et Aigle – et renouvellera l'expérience en automne. 612 armes et plus de 200 kg de munitions ont été rapportés depuis le début de l'année dans les postes de gendarmeries, lors des collectes et à l'arsenal. Les collectes décentralisées ont permis à elles seules de récolter 111 armes et près de 100 kg de munition.

A Genève, les opérations de collectes ponctuelles menées en février et mars n'ont pas remporté autant de succès. Un pistolet et une trousse de nettoyage ont été apportés lors de la première action.

Quatre fusils et un pistolet lors de la deuxième. Une centaine d'armes ont été rendues à l'arsenal.

Neuchâtel mène sa propre campagne de récupération depuis début mai, réitérant ainsi une expérience menée en 2009 qui avait permis de récolter plus de 200 armes à feu et 150 kg de munitions. Contrairement à ses voisins, le canton inclut dans l'opération le dépôt d'armes d'ordonnance entre les périodes de service militaire. Fribourg prévoit une campagne du même type cet automne, également suite à une même action en 2009. Quant aux cantons du Jura et du Valais, rien de tel ne semble à l'ordre du jour.

Stop Suicide se réjouit de ces initiatives cantonales. «Même si ce sont surtout de vieilles armes

qui sont récupérées, cela permet une première sécurisation», constate Anne-Marie Trubichet, coordinatrice de l'association. En 2010, 222 suicides ont été perpétrés avec des armes à feu. L'association estime que les cantons devraient déployer davantage d'efforts pour inciter le dépôt volontaire d'armes d'ordonnance.

Pour Amnesty International, qui dénonce les violences dues à la présence des armes dans les foyers, la mise sur pied de collectes va dans le bon sens. «Mais nous avons surtout besoin d'une mesure de portée nationale, telle que la création d'un registre central des armes», rapporte Nadia Boehlen, porte-parole de l'organisation. SD